

Sur la côte yougoslave de l'Adriatique

page 11



Marilù Mallet, écrivain et cinéaste

page E 1



Les 150 ans du diocèse de Montréal

en encart



la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX, RISQUE DE GEL NOCTURNE, MINIMUM: 2°, MAXIMUM: 16°. DEMAIN: BEAU ET FRAIS. DÉTAILS PAGE A 2

LES PROFESSIONNELS DE LA VISION
GREICHE ET SCAFF
OPTOMETRISTES
30 SUCCURSALES 336-5330

MONTRÉAL, SAMEDI 10 MAI 1986, 102^e ANNÉE, N° 197, 222 PAGES, 14 CAHIERS

1\$

Iles de La Madeleine: 1.50

Contre le projet d'interdiction de l'amiante aux USA Washington offre son aide à Ottawa

WASHINGTON — Le Bureau du budget de la Maison-Blanche (Office of Management and Budget) «compte avec des responsables» canadiens pour «saboter» le projet d'interdiction de l'amiante déposé en janvier par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), a-t-on appris hier au Congrès.

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale

M. Ron Myden, représentant démocrate de l'Oregon, a fait cette déclaration jeudi sur la foi d'un télex envoyé à Ottawa en janvier par l'ambassade du Canada à Washington.

Le télex résume la teneur d'une rencontre de deux diplomates canadiens non identifiés et de l'administrateur adjoint à l'OMB, M. Robert Bedell.

Le télex affirme que le Bureau du budget (OMB) «reste opposé à l'idée d'interdiction et va travailler activement en ce sens». Il ajoute que l'OMB «recevra avec plaisir toute information que le Canada pourra lui présenter directement», court-circuitant ainsi le processus normal d'enquête et de consultation de l'EPA. Le télex explique de plus que «M. Bedell n'écartera pas l'idée de référer la question au Conseil de poli-

que économique (le puissant sous-comité du cabinet qui regroupe les ministres économiques) si tout le reste échoue». Ce passage révèle pour la première fois à quel point le dossier peut être réglé au niveau politique, le Conseil de politique économique étant théoriquement dirigé par le président Ronald Reagan.

Joint hier par LA PRESSE, le responsable du dossier de l'amiante à l'ambassade du Canada, M. Paul Lafleur, s'est refusé à tout commentaire sur cette question «extrêmement sensible», affirmant simplement que l'OMB et le sous-comité du Congrès sont engagés dans «une lutte de pouvoir classique» sur les règlements de l'EPA. «Je ne dirais pas que l'OMB est un allié du Canada, a-t-il dit, ils font leur travail». M. Lafleur a refusé de confirmer qu'une rencontre ait eu lieu entre M. Bedell et des membres de l'ambassade. Selon le télex rendu public par le sous-comité, la rencontre s'est déroulée le 31 janvier, quelques jours seulement après la publication par l'EPA de sa proposition de bannir l'amiante d'ici à dix ans. La proposition de l'EPA s'appuie sur des études établissant un lien entre l'amiante et la fréquence de

voir AMIANTE en A 2



Le Canadien a fait un pas de plus vers la Coupe Stanley hier soir en battant les Rangers de New York 3-1 pour s'approprier le trophée Prince-de-Galles, remis aux champions de sa conférence. Bobby Smith a obtenu le but gagnant sur ce jeu en deuxième période. Le Canadien entreprendra la finale vendredi à Montréal ou Calgary, dépendant du résultat de la série Flames-Blues.

photo Armand Trotter, LA PRESSE

Nos informations, page C 1

UN DÉPUTÉ CONSERVATEUR RÉCLAME SA DÉMISSION Stevens aurait instauré un véritable «système de péage»

OTTAWA — L'épouse et l'organisateur en chef du ministre de l'Expansion indus-

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

trielle régionale ont demandé à M. Trevor Eytton, président de Brascan, et à trois grosses maisons de courtage, de sauver de la faillite l'entreprise de M. Sinclair Stevens.

Dans les semaines qui ont suivi, les trois courtiers ont obtenu des contrats personnels du ministre.

Le climat est tel dans les rangs du Parti conservateur que le député d'Esquimalt-Saanich en Colombie-Britannique a demandé hier la démission du ministre.

«Sinclair Stevens devrait suivre l'exemple de Marcel Mas-

se», a déclaré hier soir à LA PRESSE M. Patrick Crofton. «Ce n'est plus seulement ce que le ministre a fait qui compte, mais la perception de ce qu'il a fait. Il devrait donc se retirer jusqu'à ce que, comme M. Masse, il ait été blanchi et ce sera ensuite au premier ministre de juger s'il doit le rappeler au cabinet», a dit M. Crofton.

Le Toronto Star a confirmé

hier une rumeur qui circulait depuis plusieurs jours à Ottawa et dans les milieux financiers de Toronto: le ministre de l'Expansion industrielle régionale aurait instauré un véritable «système de péage», suggérant aux entreprises qui espèrent obtenir des contrats ou des subventions de son ministère qu'elles doivent d'abord arranger le

voir STEVENS en A 2

SOMMAIRE

Ann. classées..... D 9 à D 17,
G 1 à G 7, H 2, H 10 à H 13
Arts et Spectacles... cahier E,
F 1 à F 4
— Horaires..... E 16
Bandes dessinées... I 17, I 18
Bricolage..... L 12
Bridge..... L 14
Carrières et prof.:... J 1 à J 8,
K 1 à K 8,
Décès, naissances, etc. H 15
Économie..... H 1 à H 9
Êtes-vous observateur?... G 2
FEUILLETON
L'été du grizzly..... D 8
«Génies en herbe»..... I 17
Habitat..... L 1 à L 11
Horoscope..... D 8
Jardinage..... L 5
Le monde..... A 12
Maisons d'ens.:... A 18, A 19
Mots croisés..... D 8, D 15
«Mot mystère»..... G 6
Quoi faire..... H 18
Restaurants..... F 4 à F 8
Sciences..... D 6
Sports..... cahier C
— Chasse et pêche..... C 4
Télévision..... F 4
Timbres..... L 12
Vacances-Voyage..... I 1 à I 16
Vivre aujourd'hui..... D 1 à D 5
— Demain l'an 2000..... D 5
— Les animaux..... D 4

Un CLSC de la Rive-Sud impose le ticket modérateur depuis dix ans



M. Claude Langlois

«Des frais modérateurs? Nous, ça fait dix ans qu'on en charge! Au risque de choquer, j'ai toujours dit que les services publics, ça s'administre, et ça se rentabilise!».

HUGUETTE ROBERGE

M. Claude Langlois est le premier directeur général d'un centre local de services communautaires (CLSC) à avouer qu'il pratique la politique des frais modérateurs. Délinquant? «Avant-gardiste», corrige-t-il.

Depuis 1976, M. Langlois, en accord avec son équipe et le conseil d'administration de son établissement, le CLSC Kateri, à Candiac, sur la rive sud de Montréal, a institutionnalisé cette pratique d'imposer aux personnes âgées et handicapées réclamant de l'aide à domicile, des coûts variant de 50 cents à \$10 par jour, selon leurs revenus.

«Les soins à domicile restent four-

nis gratuitement», a dit hier M. Langlois. «Mais au chapitre de l'aide non médicale, la demande était tellement importante qu'il a fallu établir des priorités. Ça n'a pas été facile, facile, au début», a-t-il enchaîné.

Le directeur raconte que les vieux clients, même d'ex-professionnels plutôt fortunés, ont quelque peu régrimé à mettre la main dans leur poche pour obtenir les services d'une auxiliaire familiale affectée au service de maintien à domicile.

«Nous leur avons alors expliqué que, compte tenu qu'ils ont les moyens de s'offrir de l'aide, nous les servirions en dernier, après ceux qui n'ont pas ces moyens. En revanche, en déboursant quelques dollars, ils permettraient au CLSC d'embaucher plus de personnel pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées du territoire», a expliqué M. Langlois.

M. Langlois, un administrateur de formation qui a quelque expérience dans le secteur privé, affirme que des bénéficiaires viennent, tout joyeux, porter régulièrement leur cheque au CLSC.

En plus de la résistance de la clientèle, la politique des frais modérateurs du CLSC Kateri a frappé une autre muraille. À Québec, celle-là. Sans lui ordonner formellement de mettre fin à cette pratique, le ministère a prévenu le directeur marginal qu'il n'agissait pas de façon conforme à la réglementation.

«Après discussions avec l'équipe et les administrateurs, j'ai décidé de passer outre, et de poursuivre l'expérience, puisqu'elle donnait d'excellents résultats», a-t-il dit.

M. Langlois sait qu'il risque, en révélant cette situation à LA PRESSE, de se faire taper sur les doigts par

voir CLSC en A 2

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS
GARANTIE 48 MOIS



Vente JOURS!
MONITEURS - 105 CANAUX
HAUTE - RESOLUTION
TELECOMMANDE
□ 14" - CT 1358 549\$
□ 20" - CT 2560 699\$
□ 26" - CT 3000 1099\$
* QUANTITÉ LIMITÉE



2 adresses 8390 ST-HUBERT (sud Métropolitain) 388-4636 / 1122
5916 BELANGER (coin Lacordaire) 256-7571

Unimoulin SPEC

AUJOURD'HUI...

CHRONIQUE

LYSIANE GAGNON: Après Paul Gobeil, le grand argentier, vint Pierre Lortie, le maître à penser du gouvernement Bourassa. Et on n'a encore rien vu. Le gouvernement est encore plus provigilé que nous ne le pensions... page B 3

SAMEDI PLUS

MARTHA GAGNON: Le manque de ressources a entraîné une augmentation de la criminalité chez les malades mentaux. De plus en plus d'inculpés sont acquittés pour aliénation mentale, un verdict qui soulève l'inquiétude. page B 1

GILBERT BRUNET: On met du temps à apprendre le respect des « amis d'en face », à l'Assemblée nationale, de telle sorte que, de part et d'autre, les échanges tournent souvent au vinaigre. Un bien triste exemple! page B 3

MICHEL VASTEL: L'étonnante percée de la « gauche » albertaine (42 p. cent des suffrages), constitue-t-elle un geste d'opposition ou ralliement à la social-démocratie? Les grands partis devront tendre l'oreille... page B 3

MAURICE JANNARD: Dans la foulée de MM. Pearson et Trudeau, le premier ministre Mulroney tente de gagner des points sur la scène du monde. Ses demi-succès à Tokyo indiquent que tout ne va pas sans heurts. page B 4

JOONEED KHAN: L'« harmonie » proclamée au lendemain du sommet de Tokyo n'a pu cacher l'iceberg d'incompréhension érigé au fil des ans, entre l'Amérique de M. Reagan et ses alliés européens et japonais. page B 4

DANIELLE BLAIN: Incommodée par la catastrophe de Tchernobyl, l'Italie vit dans la peur. Aussi, Rome sera-t-elle le théâtre, cet après-midi, d'une gigantesque manifestation contre l'usage de l'énergie nucléaire. page B 5

JEAN-FRANÇOIS LISÉE: L'Indonésie, comme d'autres pays, a ses morts inexplicables, ses disparitions, ses tortures: quand on parle de droits de l'homme à Reagan, il parle de progrès économique. De la friture sur la ligne! page B 5

JOYCE NAPIER: Selon qu'ils témoignent pour la défense ou la poursuite, les psychiatres ont des opinions souvent divergentes ou contradictoires. Mais ils sont nécessaires à l'exercice de la justice. page B 6

CLAUDE LAFLEUR: Les sept astronautes auraient survécu à la destruction de la navette de Challenger. Ce n'est que lors de l'impact de leur cabine avec l'océan qu'ils auraient été tués, trois ou quatre minutes plus tard. page B 7

OLIVIER ROBERT: Hermès, la future navette spatiale européenne, pourra, malgré ses dimensions plus petites, rester plus longtemps en orbite que les navettes américaines. page B 7

GILBERT GRAND: Pour les maquisards afghans, le remplacement à Kaboul du numéro un Babrak Karmal par le chef de la police secrète, Mehammed Najibullah, annonce un durcissement de la lutte sur le terrain. page B 8

ARTS ET SPECTACLES

JEAN-PIERRE BONHOMME: Les dix ans du Théâtre de Quartier. Un art penché sur « le quotidien ». page E 1

DENIS LAVOIE: À l'origine de la musique électro-acoustique, Pierre Henry est loin d'être usé par 40 ans de travail. page E 1

HABITAT

ROBERT DUBOIS: L'asphalte, les pierres imbriquées ou le béton constituent les meilleurs choix de pavage, pour votre entrée de cour ou de garage. page L 1

BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: L'abri contre le soleil est le plus simple et le moins compliqué qui soit. page L 5

JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: Le petit cognassier du Japon ou de la Chine a prouvé qu'il pouvait résister aux rigueurs des hivers montréalais ou québécois. page L 4

CHASSE ET PÊCHE

PIERRE GINGRAS: La croissance du brochet est exceptionnelle au réservoir Taureau. L'absence de pêcheurs aurait laissé plus de nourriture (perchaudes et méné) à l'espèce, ce qui expliquerait le phénomène. page C 4

Un premier bébé-éprouvette pour la région de Montréal

Pauline Lampron est entrée dans la chambre des naissances de l'hôpital Charles-Lemoyne à 9 h 10 hier matin. À 9 h 24, naissait Marc-Antoine Lampron-Dumais.

PAUL ROY

Un peu prématuré, donc pas très costaud, il n'en demeure pas moins un bébé comme bien d'autres. Et on ne vous en parlerait certainement pas s'il n'était pas le premier bébé-éprouvette montréalais.

Des bébés-éprouvettes, il y en a quelques milliers à travers le monde. Le plus vieux est une jeune Britannique de sept ans. Mais au Québec, ils ne sont pas encore légion. Marc-Antoine serait le deuxième. (Au fait, il se porte très bien et fait *tata* aux lecteurs de LA PRESSE.) Le premier s'appelle Benjamin-Pierre. Il est né l'été dernier à Trois-Rivières.

Marc-Antoine et Benjamin-Pierre ont été conçus au Centre hospitalier universitaire Laval (CHUL), à Québec. Le Dr. Jacques Rioux y a instauré un programme de fécondation in vitro il y a quelques années et, l'an dernier, Pauline Lampron et Rock Dumais ont frappé à sa porte.

Mme Lampron, qui est âgée de 35 ans, avait subi la ligature des trompes après les naissances de Patrick, 13 ans, et Serge, 10 ans. Elle a tenté de renverser la vapeur quand elle a rencontré « l'homme de sa vie », il y a quelques années. Mais rien n'y fit.

L'attente

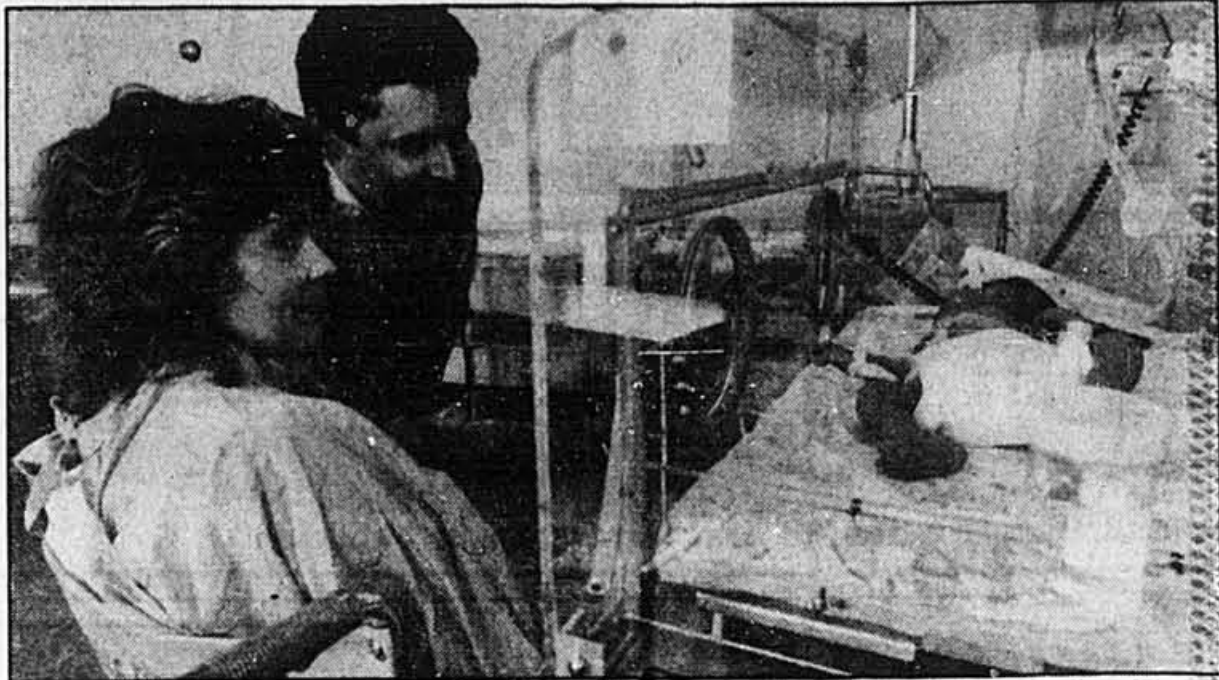
Quatre ans après le « rattachement des trompes », elle n'était toujours pas enceinte.

La fécondation in vitro a eu lieu fin-septembre, début-octobre. On a débuté par un traitement aux hormones qui a duré une dizaine de jours.

Le 30 septembre, l'ovule fut mûr. Onze ovules furent recueillis par « laparoscopie ». Le même jour, on recueillait du sperme du mari. La fertilisation s'est faite sous microscope. L'implantation dans l'utérus a été réalisée le 2 octobre.

Quarante-huit heures plus tard, on fit un premier test de grossesse: douteux, pour ne pas dire négatif.

« Quinze jours après, j'ai commencé à avoir mal au cœur, a précisé hier Mme Lampron. Était-ce l'énervement? Toujours



Mme Pauline Lampron, de Brossard, a donné naissance hier matin au deuxième bébé-éprouvette québécois, à l'hôpital Charles-Lemoyne. Marc-Antoine et sa mère se portent bien. photo Robert Nadon, LA PRESSE

est-il que l'infirmière m'a dit de venir tout de suite.»

Cette fois, le test était positif. La grossesse a connu une évolution normale jusqu'à minuit mercredi soir. À ce moment-là, les eaux ont crevé.

« On a retardé l'accouchement pour donner plus de chances au bébé », explique le Dr. Jeanbart. Parce que Marc-Antoine était prématuré: 33 semaines au lieu de 40. On aurait aimé gagner deux jours, on en a gagné un.

Durant cette journée, on a injecté un médicament à la mère pour accélérer le développement des poumons de l'enfant. « À 33

semaines, explique le Dr. Jean-Luc Doray, néo-natologiste, tout est en place. Sauf les poumons, qui ne sont pas encore assez développés. »

Du sérum

Mais quelques heures après sa naissance, Marc-Antoine respirait relativement à son aise. Restait l'alimentation: depuis le matin, on le nourrissait au sérum. Mais le Dr. Doray croyait pouvoir commencer à l'alimenter en après-midi.

Mme Lampron prévoyait l'allaiter mais le Dr. Doray l'a prévenue que son bébé pourrait éprouver des problèmes de succion. À 4 livres et 9 onces, ce

n'est pas encore Rambo. Mais d'ici deux semaines, il devrait pouvoir quitter l'hôpital.

Et après? Mme Lampron aimerait bien avoir une fille. Alors elle songe déjà à remettre ça.

Précisons que la fécondation in vitro n'est pas accessible à toutes. D'abord, il faut subir une batterie de tests physiques et psychologiques. Ensuite, il faut avoir dépassé le stade de la survie économique. Mme Lampron souligne que dans son cas, l'expérience a nécessité des déboursés d'environ \$2 500 si elle y inclut les frais de séjour de quelques semaines à Québec.

Appel à la bombe contre un Boeing 747 à Gander

GANDER, T.-N. (PC) — Un Boeing 747 de British Airways en route vers New York, en provenance de Londres, a atterri d'urgence à l'aéroport international de Gander (Terre-Neuve) hier soir, à la suite d'un appel à la bombe reçu à l'un des bureaux de la compagnie aérienne.

Un porte-parole de Transport Canada a indiqué que les 164 passagers et 17 membres d'équipage ont été évacués de

l'avion qui s'est posé vers 20 h 30.

Une équipe d'urgence est immédiatement montée à bord de l'appareil pour effectuer le fouiller.

M. Bruce Reid, directeur des Affaires publiques de Transport Canada à Terre-Neuve, a déclaré qu'il ne savait pas quel bureau de British Airways avait reçu l'appel à la bombe. Il ignorait également si quelqu'un avait réclamé la responsabilité de la menace d'attentat.

AMIANTE

SUITE DE LA PAGE A 1

cancers du poumon et d'autres maladies pulmonaires.

Le Canada, qui fournit 90% de l'amiante utilisée aux États-Unis, avait exprimé son inquiétude à l'annonce de cette mesure, arguant qu'elle représentait une baisse de revenu de \$56 millions et entraînerait la perte de près de 3 000 emplois, notamment au Québec.

Dans un rapport publié en octobre dernier, le sous-comité de la Chambre accusait déjà l'OMB d'« ingérence » dans le dossier de l'amiante. Le Bureau du budget, chargé de revoir l'ensemble des règlements des agences fédérales, avait bloqué en 1984 l'émission d'une première proposition de règlement anti-amiante. Dans son rapport, le sous-comité dénonçait les rencontres, illégales selon lui, des membres de l'OMB dont M. Bedell et des représen-

tants du lobby américain de l'amiante, et des membres de l'ambassade du Canada. MM. Lafleur et Jacques Roy, responsables économiques à l'ambassade, étaient sur la liste de ces contacts.

Le sous-comité affirme que le rôle de l'OMB est d'étudier les aspects techniques des règlements proposés, pas de répéter le processus de consultation et de modifier la politique suivie par l'Agence de protection de l'environnement. C'est « un abus de pouvoir illégal », a dit le sous-comité, qui accuse en quel- que sorte l'OMB de servir de « porte de derrière » pour les intérêts privés et étrangers menacés par de nouveaux règlements.

Répondant jeudi aux questions du sous-comité, M. Bedell a décrit sa rencontre avec les Canadiens de « séance d'information. » « Je ne leur ai pas dit comment miner une règle importante de santé et de sécurité », a-t-il dit. Le télex affirme

que M. Bedell a conseillé au Canada d'insister sur tel ou tel aspect particulier du problème dans ses représentations auprès de l'EPA. M. Bedell a qualifié d'« erronées » de larges portions du télex canadien, dont il ne discute cependant pas les grandes lignes.

Le télex est particulièrement intéressant lorsqu'il explique pourquoi l'OMB, qui avait résisté à toute proposition anti-amiante, a finalement laissé l'EPA déposer sa proposition en janvier. Il affirme que « la pression politique intense du Congrès » avait forcé l'OMB à lâcher du lest.

Dans ces circonstances, M. Bedell a estimé qu'il serait politiquement intenable de continuer de s'opposer en principe à un règlement sur l'amiante. M. Bedell était cependant confiant que les éléments les plus controversés de la proposition, comme l'interdiction, pourraient être écartés (« could be dealt with »). Le télex explique

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

L'été du grizzly

Dans les parcs nationaux, on met constamment les visiteurs en garde contre les ours. Et ce n'est pas sans raison, ce sont des bêtes sauvages. Dans le feuilleton qui débute aujourd'hui, André Vacher raconte les attaques d'un grizzly particulièrement féroce, à Banff, à l'été de 1980.

pourquoi l'OMB a demandé à l'EPA d'ajouter à son règlement une disposition demandant de mettre un « avertissement », comme celui qu'on trouve sur les paquets de cigarette, sur tous les produits contenant de l'amiante: « Cette mesure pourrait dissiper les doutes au Congrès sur la sincérité de l'OMB, qui prétend vouloir réglementer l'amiante. Mais l'objectif réel (de l'avertissement), selon M. Bedell, est tactique, puisqu'il offre une autre option qui peut être choisie au lieu de l'interdiction. »

Dans une interview accordée à LA PRESSE en février, M. Bedell avait confirmé que bon nombre d'objections techniques et économiques peuvent être soulevées contre le projet de l'EPA et avait émis l'espoir « qu'on se retrouvera avec l'interdiction d'un nombre limité de produits. Selon lui, au moins 50% des produits de l'amiante, pourraient être finalement soustraits à l'interdiction. »

STEVENS

SUITE DE LA PAGE A 1

sauvetage financier de York Center, un holding contrôlé par M. Stevens.

Les intérêts privés du ministre sont placés dans une fiducie sans droit de regard mais gérée par son épouse, Noreen Stevens, et son organisateur du comté de York - Peel, Ted Rowe. Le holding était en difficultés financières, à la suite de mauvais placements dans le pétrole et dans des industries en déclin comme la chaussure. Sa

survie dépendait de prêts ou de capitaux frais de plusieurs millions de dollars. On sait maintenant que les fonds ont été d'abord avancés par une banque sud-coréenne, filiale de Hyundai, avec laquelle M. Stevens a eu d'étroits rapports officiels, puis par Magna International, un fabricant de pièces d'automobiles qui a bénéficié de \$68 millions de subventions du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Hier, de nouvelles informations ont été ajoutées à ce dossier qui occupe depuis deux semaines l'essentiel des débats à la Chambre des communes:

■ en mai, Mme Stevens et M. Rowe ont approché M. Trevor Eytton pour lui demander d'arranger un programme de refinancement de \$5 millions de la compagnie privée de M. Stevens;

■ le président de Brascan a tenté d'intéresser trois grosses maisons de courtage — Dominion Securities Pitfield, Burns Fry et Gordon Capital — à l'affaire mais celles-ci ne l'ont pas jugée assez importante pour elles. (Par la suite, Mme Stevens demandait le même service au président de Magna International, qui la mettait en contact avec son associé, Anton Czapska. Un prêt de \$3,6 millions a finalement été accordé sous le couvert d'une compagnie à numéros dont le seul actionnaire décédait prématurément, au moment où il faisait l'objet d'une enquête du Barreau ontar-

rien pour détournement de fonds);

■ les trois maisons de courtage approchées par Mme Stevens ont ensuite bénéficié de contrats personnels du ministre: Dominion Securities Pitfield pour la privatisation de Teleglobe, Burns Fry pour la vente de De Havilland et de Canadair, ainsi que pour la direction du syndicat financier chargé de l'émission des actions de la Corporation de développement du Canada et Gordon Capital, en tant que « conseiller spécial » pour la vente des mêmes actions de la CDC. (Une enquête de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario est d'ailleurs en cours sur cette opération financière).

M. Sinclair Stevens a déclaré hier aux Communes qu'il ignorait tout des démarches de son épouse et de son organisateur en chef auprès des maisons de courtage et du président de Brascan, l'un des plus influents financiers de Bay Street.

Le vice-premier ministre, M. Erik Nielsen, a continué d'affirmer qu'il n'y avait là ni conflit d'intérêts ni apparence de conflit mais n'a pas voulu indiquer à quel moment il a eu connaissance des démarches de Mme Stevens au nom de l'entreprise du ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Plus tôt cette semaine, un influent homme d'affaires avait alerté LA PRESSE sur ces pratiques qui font l'objet de toutes

les conversations dans les conseils d'administration et les clubs d'hommes d'affaires de Toronto. On affirme que l'affaire Stevens n'est que « la pointe d'un iceberg », un véritable système de trafic d'influences qui ne concernerait pas seulement les « clients » du ministère de l'Expansion industrielle régionale mais aussi une société de la Couronne.

L'opposition n'a réussi jusqu'ici à obtenir aucune explication, le premier ministre et son adjoint, M. Eric Nielsen, s'en tenant à l'opinion d'un sous-ministre adjoint responsable de l'application du « Code régissant la conduite des titulaires de charges publiques ». Cet avis a été donné il y a maintenant deux semaines — lorsque « l'affaire Stevens » a éclaté — et on ne sait pas si le fonctionnaire a tenu compte des faits mis à jour depuis lors. (Le sous-ministre ayant interrogé M. Stevens, et celui-ci affirmant ignorer tout des transactions révélées dans les journaux, n'aurait effectivement pas dû en faire état dans son témoignage initial).

Jeudi, le Comité des élections et privilèges, qui aurait le droit d'interroger tous les protagonistes sous serment, n'a pas voulu déclencher l'enquête réclamée par l'opposition. Mardi prochain, c'est la Chambre des communes cette fois qui devra décider si elle donne le mandat à son comité de faire toute la lumière sur l'affaire.

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 348 à quatre chiffres 8190

LA MÉTÉO

Samedi 10 mai 1986
AUJOURD'HUI: Min.: 4° Max.: 14°
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: BEAU ET FRAIS

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	2	16	Ensoleillé
Outaouais	0	14	Ensoleillé
Laurentides	0	14	Ciel variable
Cantons de l'Est	2	14	Ensoleillé
Mauricie	3	14	Ensoleillé
Québec	1	13	Nuageux
La-Saint-Jean	0	10	Averses
Bas-Saint-Jean	1	10	Averses
Gaspésie	1	10	Averses
Bas-Comeau	1	10	Averses
Saguenay	0	6	Averses

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	8	16	Ensoleillé
Edmonton	2	16	Nuageux
Regina	4	11	Pluie
Winnipeg	7	10	Nuageux
Toronto	10	19	Ensoleillé
Fredericton	-1	11	Nuageux
Halifax	1	10	Nuageux
Charlottetown	0	8	Ciel clair
Saint-Jean	0	3	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	6	9	N.-Orléans
Buffalo	8	16	Pittsburgh
Chicago	8	18	S. Francisco
Miami	22	28	Washington
New York	7	21	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	6	15	Madrid
Athènes	13	21	Moscou
Acapulco	22	31	Mexico
Berlin	7	16	Oslo
Bruxelles	5	15	Paris
Buenos Aires	9	22	Rome
Copenhague	9	11	Séoul
Genève	7	18	Stockholm
Hong Kong	26	31	Tokyo
Le Caire	15	27	Trinidad
Lisbonne	12	21	Vienne
Londres	9	16	



Des ouvriers de la construction membres des équipes volantes partent vers les chantiers où d'autres pourraient avoir oublié le mot d'ordre de grève générale...
photo René Picard, LA PRESSE

Grève dans la construction : un incident, six arrestations

Le mot d'ordre de grève générale a été suivi à près de 95 p. cent, hier dans l'industrie de la construction au Québec, et il n'y a eu qu'un seul incident confirmé par les parties en cause.

GILLES ST-JEAN

Les sources patronales et syndicales (ainsi que policières) ont en effet confirmé qu'une échauffourée était survenue au 205, rue de l'Eglise, dans le quartier Fatima à Longueuil.

Six hommes ont été arrêtés et accusés de voies de fait, après qu'une vingtaine de grévistes eurent tenté de convaincre un entrepreneur indépendant et trois de ses employés de laisser le chantier où ils travaillaient à la construction d'un immeuble de 24 logements. De source policière, on apprend qu'un non-gréviste aurait été blessé et que des dommages auraient été faits à deux camions.

L'un des hommes arrêtés, Ser-

rice Huet, âgé de 23 ans, de Terrebonne, passera le week-end derrière les barreaux et subira une enquête sur cautionnement lundi. Les autres ont été libérés.

De source syndicale, on indique qu'il s'agit d'un incident isolé.

Le directeur général de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ, partie patronale), M. Michel Dion, a toutefois noté que d'autres incidents étaient survenus.

Un à Montréal notamment, où une maison en construction de Saint-Laurent a subi des dommages évalués à environ \$40 000 bien que le poste de police du quartier n'ait reçu aucune plainte en ce sens.

De son côté, la Sûreté du Québec indiquait en après-midi que tout avait été tranquille dans les chantiers de la province.

Mot d'ordre respecté

Quoi qu'il en soit, les porte-parole syndicaux, dont M. Mau-

rice Pouliot, président-directeur général du Conseil provincial des métiers de la construction (l'un des deux plus importants syndicats de l'industrie), se disaient enchantés du résultat du débrayage d'hier.

Il s'agissait de la deuxième journée de grève légale des travailleurs de la construction; la première avait eu lieu le vendredi 2 mai.

« Les gars ont montré aux patrons ce qu'ils pensaient de leurs offres », a affirmé M. Pouliot, au cours d'un entretien téléphonique.

Signalons que les syndicats avaient formé des équipes volantes de quatre hommes ou plus, afin de rappeler à leurs camarades de certains chantiers que c'était hier jour de grève.

« Nous aurons de telles équipes en place durant tout le week-end, afin que certains entrepreneurs et les travailleurs au noir ne tentent pas de rattraper le temps perdu samedi ou dimanche », indique M. Pouliot.

De son côté, toutefois, M. Dion croit inévitable que les employés tentent de regagner le salaire perdu cette semaine : « Nous avons eu deux jours de pluie et un de grève; ça ne fera pas une grosse paie », souligne-t-il.

Pourparlers

Par ailleurs, rien ne laissait croire à une possibilité de négociations hier.

M. Pouliot, dont le syndicat représente 30 p. cent des travailleurs de l'industrie (la FTQ en regroupe 42 p. cent) se déclare prêt à rencontrer la partie patronale, en présence du conciliateur.

« Mais nous ne négocierons pas à rabais », soutient-il.

Rappelons que les parties étaient liées par un décret échu le 30 avril. Les deux parties ont demandé au ministre du Travail de ne pas le prolonger, histoire de laisser jouer le rapport de forces, note M. Pouliot.

Les bénéfices sociaux, la sécurité de revenu et les semaines de travail sont au cœur du litige.

Pour sa part, l'AECQ affirme ne pas vouloir gruger les acquis des travailleurs de la construction.

« Pas question d'une semaine de 50 heures dans la construction; il s'agit plutôt de garantir 40 heures de travail par semaine aux employés, si par exemple il a plu beaucoup. Ils pourraient ainsi gagner un salaire stable d'une semaine à l'autre », soutient M. Dion.

La formule préconisée par l'AECQ, souligne-t-il, consiste pour l'employé à faire ses 40 heures du lundi au samedi, sans toutefois toucher de temps supplémentaire pour le travail en soirée ou le samedi, si ses 40 heures ne sont pas faites.

Autres informations en page H-3

Une fillette meurt dans un accident à Expo 86

VANCOUVER (PC) — Une fillette de 11 ans a trouvé la mort hier sur le site de l'Expo 86. Selon toutes apparences, la victime, originaire de Nanaimo, sur l'île de Vancouver, aurait été coincée par le mécanisme d'une plate-forme tournante, dans un cinéma du pavillon du Canada.

Celui-ci a dû fermer ses portes pendant quelques heures.

Le commissaire adjoint John Powles a confirmé que le plateau, qui pivote pour permettre aux visiteurs d'observer successivement deux écrans, avait quelque chose à voir avec l'accident.

La responsable des relations avec les médias Anita Webster n'a pas voulu commenter quand on lui a demandé si la plate-forme, sur laquelle les visiteurs se tiennent, appuyés contre une

rampe, avait déjà causé des problèmes.

Ni M. Powles ni Mme Webster n'ont apporté d'autres précisions.

Il s'agit du premier décès à l'exposition depuis son ouverture, le 2 mai.

Cette tragédie survient au moment où l'Expo entame sa deuxième semaine. Tout s'était assez bien déroulé jusqu'à hier, et la foire a attiré des foules enthousiastes, qui toléraient plutôt bien que mal les longues files d'attente aux portes des pavillons et les quelques accrocs techniques inévitables.

Au cours des sept premiers jours, l'Expo a attiré 686 62 visiteurs, soit une moyenne quotidienne de 98 000, un peu moins que les 121 000 escomptés.

Noëlla Leclair accepte bien son nouveau coeur

OTTAWA (PC) — Le nouveau coeur de Mme Noëlla Leclair fonctionne normalement, et ses médecins n'ont eu à déplorer aucune complication jusqu'à présent, a fait savoir hier le docteur Wilbert Keon.

Mme Leclair, qui est âgée de 41 ans, a reçu jeudi le coeur d'un Montréalais de 44 ans décédé à la suite d'un accident de la route.

Dans l'attente d'un organe humain, elle vivait grâce au coeur artificiel Jarvik-7 qui lui avait été greffé la semaine dernière.

Mme Leclair, une résidente d'Orléans, en banlieue de la capitale fédérale, est la première Canadienne à recevoir un coeur artificiel, et seulement la 21e personne au monde à avoir été maintenue en vie grâce à un tel dispositif.

Au cours d'une conférence de presse à l'Institut de cardiologie d'Ottawa, hier, le docteur Keon a fait savoir que la patiente se rétablissait normalement. Mais elle est sous surveillance constante au service des soins intensifs, où l'on veut s'assurer que son organisme ne rejettera pas le nouveau coeur.

Le docteur Keon a indiqué qu'on lui donnait de la cyclosporine, un médicament qui combat le phénomène du rejet. Il a dit que le phénomène de rejet était susceptible de survenir à la suite d'une transplantation semblable mais que le risque diminuait au fil du temps.

Le médecin a raconté qu'un patient, en France, qui avait subi une greffe du coeur il y a 17 ans était encore bien portant. Aux

Etats-Unis, plusieurs personnes qui ont subi de semblables interventions ont survécu 14 ou 15 ans.

En ce qui concerne le cas de Mme Leclair, le docteur Keon a indiqué qu'elle demeurera sous calmants et sera reliée à un appareil respiratoire pour la durée du week-end.

Dons d'organes

Le mari de Mme Leclair, Simon, et leur fille, Sophie, ont préféré éviter de rencontrer les journalistes pour le moment. Ils ont passé la plus grande partie de leur temps à l'hôpital, la semaine dernière.

Le nouveau coeur est celui de M. Jacques Lavalée, qui a été mortellement blessé au cours d'un accident survenu mardi matin près de London, en Ontario.

Le foie de M. Lavalée a aussi été prélevé et expédié en Ohio, pour une transplantation, et ses reins seront greffés à deux Ontariennes, à London.

À ce sujet, le docteur Keon a dit croire que l'intérêt suscité par le cas de Mme Leclair pourrait sensibiliser les Canadiens à l'importance des dons d'organes lors du décès.

« Je pense, a-t-il commenté, que cela va entraîner une augmentation significative des dons d'organes pour transplantation. »

Les transplantations de coeurs ou de foies ne sont pas encore monnaie courante, mais la peau, les os et les cornées sont en grande demande. Les greffes de reins sont aussi de plus en plus répandues.

POUR UNE FACTURE DE \$565 934

Zappia accuse le fisc de le harceler

L'homme d'affaires mont-réalais Joseph Zappia accuse le Revenu Québec de le « harceler » dans le but non avoué d'obtenir qu'il plaide coupable à une série d'accusations de fraude.

Dans une requête présentée hier au Protecteur du citoyen, M. Zappia prétend qu'il a été lésé dans ses droits et réclame qu'une enquête soit instituée sur le comportement des ministères du Revenu et de la Justice à son endroit.

Dans un dossier d'une quinzaine de pages, le président des Terrasses Zarolega rappelle qu'il a reçu il y a trois ans une facture de \$565 934 de la part du fisc québécois.

Ce montant est calculé à partir des montants qui font l'objet des procédures judiciaires relatives à l'expropriation du Village Olympique, autrefois propriété de la compagnie Zarolega. Il comprend \$230 666 d'impôt, \$126 533 de pénalité et \$208 000 d'intérêts.

Jugeant que cette facture a

été établie de façon « arbitraire », M. Zappia a contesté la cotisation fiscale. Dans sa requête au Protecteur du citoyen, il affirme qu'il n'a jamais reçu de réponse à son avis de contestation, et que les fonctionnaires de Revenu Québec ont entrepris de saisir les loyers payés par les locataires des divers immeubles qui lui appartiennent.

Joseph Zappia soutient qu'il s'agit là d'une mesure tout à fait inhabituelle, et qu'il a essayé à maintes reprises de faire cesser les saisies de loyers en présentant des garanties bancaires aux fonctionnaires du fisc, garanties qui ont toutes été rejetées.

« La raison derrière ces décisions semble relever d'une entente entre le ministère de la Justice et Revenu Québec pour mettre mes propriétés en danger afin que je plaide coupable aux accusations qui pèsent contre moi », prétend M. Zappia dans le document qu'il a remis au Protecteur du citoyen.

Les francophones sont divisés sur la question de la langue d'affichage

Les Québécois francophones sont profondément divisés sur la question de la langue d'affichage commercial, révèle un sondage réalisé en octobre 1985 pour le compte du Conseil de la langue française.

Selon les résultats du sondage, qui ont été divulgués hier, 46 p. cent des francophones (contre 5 p. cent des anglophones) sont en faveur d'un affichage extérieur en français seulement, alors que 54 p. cent des répondants francophones s'y opposent.

Le sondage révèle par ailleurs que seulement 33 p. cent des francophones sont d'avis que la connaissance du français est plus importante que celle de l'anglais pour réussir sur le marché du travail au Québec.

Un peu plus du tiers des francophones croient que la situation du français va s'améliorer au cours des dix prochaines années, tandis que 16 p. cent pensent qu'elle va se détériorer.

Les jeunes se désintéressent

du sort du français, ont estimé les deux tiers des francophones interrogés. Une proportion importante de francophones (59 p. cent) pense que la place que prennent les ordinateurs représente une menace pour la langue française. Une forte majorité des francophones — 82 p. cent — estime néanmoins que le français se porte très bien ou assez bien au Québec.

Le pourcentage des anglophones qui appuient le principe voulant que le français soit la langue de travail au Québec est tombé de 43 p. cent en 1983 à 30 p. cent deux ans plus tard.

Enfin, 20 p. cent des anglophones et 25 p. cent des allophones sont d'accord pour qu'au Québec on oblige les enfants des nouveaux immigrants à fréquenter l'école française. En 1983, les allophones approuvaient ce principe à 40 p. cent.

Le sondage a été réalisé par la maison Jolicœur auprès de 1 560 Québécois adultes, dont 800 francophones, 415 anglophones et 345 allophones.

Super Carnaval doit fermer le dimanche

Le supermarché d'alimentation Super Carnaval et cinq autres marchés de Saint-Laurent, Montréal-Nord et Laval se sont vu interdire hier d'ouvrir leurs portes le dimanche.

PAUL ROY

Le juge de la Cour supérieure du Québec Charles Gonthier a en effet acquiescé à la demande d'injonction interlocutoire formulée par l'Association des détaillants en alimentation et les

chaînes Steinberg, Métro, IGA et Provigo.

Une injonction provisoire était renouvelée de 10 jours en 10 jours depuis l'automne dernier et hier, le président de l'ADA, M. André Martel, n'a pas caché sa satisfaction après avoir pris connaissance du jugement Gonthier.

Ce qui ne veut pas dire que l'affaire soit terminée pour autant. Au cours des prochaines semaines ou des prochains mois,

le juge Gonthier devra se prononcer sur une demande d'injonction permanente. Il devra par conséquent se prononcer sur la constitutionnalité de la loi des heures d'ouverture des commerces.

Selon M. Martel, la partie perdante, quelle qu'elle soit, interjettera appel. Mais précise-t-il, pendant tout le temps que les tribunaux supérieurs mettront à se prononcer sur la question, vraisemblablement quelques années, l'injonction interlocutoire

accordée hier demeurera en vigueur.

Ce qui veut dire qu'au mieux ou au pire, selon le point de vue, Super Carnaval ne pourra ouvrir le dimanche avant longtemps. L'ADA respire.

La demande d'injonction originale avait été formulée à l'époque de la grève de Steinberg, l'automne dernier. Certains commerces indépendants avaient alors commencé à ouvrir leurs portes le dimanche.

« 10 hirondelles font le printemps ».

la presse CKAC 97.3 Ford

gagnante du 4 avril Ford Escort	gagnant du 4 avril Mercury Lynx	gagnant du 11 avril Ford Escort	gagnante du 11 avril Mercury Lynx	gagnante du 25 avril Ford Escort	gagnant du 2 mai Mercury Lynx	gagnant du 9 mai Ford Escort	gagnant du 16 mai Mercury Lynx	gagnant du 23 mai Ford Taurus	gagnant du 23 mai Mercury Sable
Francine Lamarre Longueuil	Irène Fortier Montréal	Ronald Letrelle Lachine	Louise Russell Blainville	Madeleine Grenier Montréal	Gilles Beaulieu Montréal	Jean-Paul Bastien Fabreville			

Mercury Lynx à gagner vendredi

TOUS LES DÉTAILS EN PAGE H 4

LA SANTÉ DES CANADIENS AUCUNEMENT EN DANGER

Hausse des radiations enregistrée à Montréal

Les résultats des dernières analyses d'air effectuées mardi et mercredi dernier par le ministère canadien de la Santé et du Bien-être social indiquent une très légère hausse de la radioactivité d'un bout à l'autre du pays, notamment à Montréal, Halifax et Saint-Jean, Terre-Neuve.

PIERRE GINGRAS

C'est la première fois qu'un taux de radioactivité anormal est détecté au Québec depuis que les particules radioactives émises par le réacteur soviétique voyagent autour du monde au gré des vents.

Attribuable à l'accident nucléaire de Tchernobyl, près de Kiev, en URSS, cette augmentation de la radioactivité est ce-

pendant excessivement faible et, en aucun cas, la santé des Canadiens ne saurait être en danger. Un taux plus élevé que la normale a aussi été enregistré jeudi dans l'eau de pluie à Ottawa. Le ministère a d'ailleurs recommandé pour des raisons de prévention de s'abstenir de boire cette eau.

Entraînés par les courants jet (jet streams) à une altitude d'environ 10 000 mètres, ces poussières radioactives sont arrivées en Amérique du Nord au début de la semaine par le nord du Pacifique et ont suivi les courants normaux des vents en altitude. Si le Canada n'effectue pas de prélèvements en haute atmosphère, on sait néanmoins que la radioactivité entraînée par les courants jet a envahi tout le pays. C'est souvent le cas également à

la suite d'essais nucléaires effectués un peu partout dans le monde.

Le Canada compte 28 stations d'analyses d'air réparties dans les aéroports à travers le pays. Selon Santé et Bien-être, les répercussions de l'accident soviétique ont été ressenties jusqu'ici dans une vingtaine de villes: Vancouver, Calgary, Regina, Saskatoon, Whitehorse, Hay River (Territoires du Nord-Ouest), Winnipeg, Edmonton, Sault-Sainte-Marie, Toronto, Moose-see (Ont.), Thunder Bay, Ottawa, Montréal, Goose Bay (Labrador), Greenwood (Nouvelle-Écosse) et Saint-Jean (Terre-Neuve). D'autres analyses effectuées à Vancouver sur le lait de consommation n'ont rien démontré d'anormal.

À LA SUITE DE L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

Chute de dix pour cent du tourisme en URSS

Tout en affirmant que les voyageurs qui se rendront à Kiev au cours des jours ou des semaines à venir ne courent aucun danger, l'agence soviétique Intourist admet que les effets importants sur le tourisme. L'URSS compte 10 p. cent de moins de touristes depuis l'incendie du réacteur nucléaire qu'à pareille date l'an dernier.

PIERRE GINGRAS

Intourist contrôle la grande majorité des touristes qui entrent en URSS, soit 5 millions de voyageurs en 1985, dont environ 10 000 Canadiens.

Selon M. Vladimir Viontsek, le vice-président de l'organisme du gouvernement soviétique, l'accident de Tchernobyl a été le prétexte d'une campagne de presse contre l'URSS qui nuit à l'industrie touristique du pays. Selon le représentant de l'agence qui tenait aussi deux conférences de presse similaires hier à Toronto et Vancouver, cette mise au point a pour objectif

d'éviter que la situation prenne de l'ampleur. D'autant plus qu'Intourist s'attendait que 2 000 Canadiens de plus visitent leur pays cette année.

Le président de Exotic Tours, M. L. Martin, un des principaux clients d'Intourist au Canada a confirmé avoir eu 10 p. cent d'annulations de plus qu'en temps normal pour des voyages à destination de l'URSS pour les mois de mai et juin. Il n'y aurait pas de voyage annulé jusqu'à maintenant pour la période de juillet.

M. Viontsek a cependant réaffirmé qu'il n'était pas question de rembourser ceux qui annulaient leur périple et les voyageurs devaient respecter les contrats signés avec leurs agents de voyage. Intourist consent cependant à permettre aux touristes de retarder leur voyage jusqu'à la fin de l'année sans frais supplémentaire. Si les voyageurs qui veulent visiter la ville de Kiev sont toujours invités à le faire, on offre une autre destination à ceux qui veulent aller ailleurs. Située à 80 kilomètres de

Tchernobyl, Kiev est avec Moscou et Leningrad une des villes les plus visitées en URSS.

On sait que depuis le début de l'accident nucléaire, le Canada recommande aux Canadiens d'éviter tout le territoire situé dans un rayon de 150 km de Kiev. Le ministère canadien des Affaires étrangères a d'ailleurs mis une ligne téléphonique spéciale à la disposition des voyageurs pour les renseigner à ce sujet (613-996-8885). Pour sa part Intourist s'élève contre l'attitude du gouvernement canadien qui n'a jamais été mis au courant officiellement de la situation à Kiev.

M. Viontsek estime par ailleurs que la presse occidentale véhicule trop d'informations sur l'accident de Tchernobyl ce qui a un impact considérable sur les gens pour qui le nucléaire reste encore un mystère. « Il n'y a aucun danger à voyager en Union-Soviétique, dit-il, j'espère que Tchernobyl restera un fâcheux accident que l'histoire oubliera rapidement. »

LES RADIATIONS FONT UNE TROISIÈME VICTIME

Le Canada, l'Europe et le Japon adoptent des mesures préventives

Le Canada, l'Europe et le Japon se sont officiellement prémunis contre les retombées radioactives de l'accident de la centrale de Tchernobyl en adoptant des mesures prophylactiques, mais la population de la plupart des pays de l'Europe de l'Est comme de l'Ouest a cédé à la panique. La France seule — à l'exception des écologistes — affiche une sérénité à toute épreuve.

Le gouvernement canadien, qui avait décidé mercredi de contrôler tous les chargements de produits agricoles en provenance d'Europe, a conseillé hier aux populations d'Ottawa et de sa région de ne pas boire l'eau de pluie, six fois plus radioactive que la normale.

Pendant ce temps, l'incendie continue dans le réacteur accidenté et une troisième personne a été rapportée morte des suites de la catastrophe.

« La lutte contre le feu se poursuit », a affirmé hier M. Ivan Pliouch, responsable du Soviet de la région de Kiev, lors d'un entretien avec des journalistes occidentaux. Il a d'autre part précisé que le taux de radioactivité dans le réacteur était en baisse: de 180 à 190 Roentgen jeudi, il est passé à 113 Roentgen hier à 1 h GMT.

Cette affirmation est en contradiction apparente avec les déclarations faites la veille par le chef du gouvernement d'Ukraine, M. Alexandre Liachko, qui avait affirmé que le réacteur accidenté avait cessé de brûler.

Quant à la troisième victime de Tchernobyl, elle a succombé aux radiations trois jours après l'accident, dans un hôpital de Kiev, selon un porte-parole officiel.

La guérison des autres victimes gravement irradiées « sera longue », a d'autre part affirmé un médecin moscovite, cité hier par Les Izvestia.

Le professeur Angelina Gouskova, de l'hôpital numéro 6 de Moscou, où sont traitées les personnes les plus gravement atteintes par la radioactivité, a souligné que le « processus de leur guérison sera long et exigera beaucoup de patience et de connaissances ».

Activité souterraine

Les experts ouest-allemands du centre de recherche nucléaire de Karlsruhe (sud-ouest de la RFA) se sont déclarés hier convaincus que l'activité des éléments résiduels se poursuit dans le sous-sol de la centrale accidentée.

Les experts du centre sont per-

suadés que la masse en fusion a franchi le socle du réacteur et que le cœur de ce dernier pourrait s'enfoncer de plusieurs mètres sous terre.

De leur côté, des experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui se sont rendus en URSS en début de semaine, ont annoncé hier que l'accident de Tchernobyl constitue le pire accident nucléaire de l'histoire, mais que la situation est maintenant stabilisée.

Les autorités soviétiques ont décidé d'évacuer les populations dans une zone de 30 km de rayon autour de la centrale, soit 84 000 personnes selon les chiffres officiels. Les évacués ont été mis en vacances anticipées et la population de la ville de Kiev (130 km de la centrale) a reçu des conseils d'hygiène. La milice effectue des mesures de contrôle sur la population et des équipes médicales font des prises de sang. En revanche, les habitants

de Moscou n'ont pas reçu de consignes particulières.

Mesures préventives

Tous les gouvernements européens ont mis en alerte les organismes spécialisés — ou ont parfois constitué des cellules de crise, tel ce Collectif du Parti et de l'Etat créé en Roumanie — pour détecter au jour le jour les taux de radioactivité.

Mais tous ces organismes, s'ils ont relevé des taux de radiation sensiblement supérieurs à la normale, n'ont jamais jugé qu'ils mettaient en danger la santé des citoyens. Aussi les gouvernements ont-ils suggéré et parfois imposé des mesures de sécurité préventives, mettant en garde contre la consommation de légumes et de fruits frais, demandant aux agriculteurs de garder les vaches à l'étable et interdisant la consommation de lait frais et de laitages.

d'après AFP, Reuter



téléphoto AP

Des aliments contaminés

Les autorités ouest-allemandes ont saisi hier de la viande et des légumes fortement contaminée par les poussières radioactives en provenance de Tchernobyl. Toute une cargaison de légumes présentant un niveau inacceptable de radioactivité a été jetée dans un dépotoir près de Berlin-Ouest. Les travailleurs qui déchargent le camion à déchets portent des vêtements protecteurs.

MONEX ACHÈTE

Nous payons les plus hauts prix possible pour pièces, diamants, or, argent, montres, et tous articles de qualité.

LES PRIX LES PLUS ÉLEVÉS POUR ARTS, ANTIQUITÉS, PIÈCES DE COLLECTIONS, TABLEAUX, ETC.

PAIEMENT IMMÉDIAT

PIÈCES

OR-ARGENT-BIJOUX

DOLLARS CANADIENS EN ARGENT

1935, 36, 37	12\$
1938, 1946	20\$
1945	75\$
1947, 7 écrase	45\$
1947, 7 net	90\$
1947, feuille d'érable	150\$
1948	600\$
1949	10\$
1939, 1950, 1967 5.50\$	

Nous payons les meilleurs prix



Les pièces doivent être de qualité numismatique acceptable.

PIÈCES D'ARGENT

en tout état

CANADA	U.S.A.
1956 et avant	39¢
1957	31¢
1958 et avant	24¢
25¢ 1956 et avant	24¢
1957	27¢
1958	77¢
1958 en argent	52¢
1957 et avant	55\$
50¢ 1967 et avant	5.50\$

NOUS PAYONS LES MEILLEURS PRIX

CANADA	U.S.A.
55 1912-1913	160\$
55 1914	350\$
105 1912, 1913, 1914	375\$
205 1967	225\$
205 1967 en ensemble	240\$
1005 1976, 14 carats	115\$
1005 1976-1985	115\$
22 carats	220\$ et plus
Les pièces doivent être de qualité numismatique	205 Liberty sur socle
525\$	

NOUS PAYONS LES PRIMES POUR LES PIÈCES À L'ÉTAT NEUF. NOUS ACHETONS LES PIÈCES D'OR DU MONDE ENTIER

DEMANDEZ NOS PRIX
par exemple 50 pesos.....505\$
Souverains.....100\$ 20 francs.....80\$
4 ducats.....180\$ 5 roubles.....50\$
NOUS PAYONS TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX

Nous achetons les pièces d'or et d'argent du monde entier ainsi que les pièces rares. Nous apprécions particulièrement les collections complètes.

Nous payons les meilleurs prix pour tous bijoux, bagues, bracelets, chaînes, montres, breloques, boucles d'oreilles, boutons de manchettes, pendentifs. Tous articles en or, argent, 9, 10, 14, 15, 18, 22 et 24 carats, 416, 585, 750, etc. Nous achetons également les déchets d'or, dentiers, tous articles en or.

PRIME POUR ARTICLES D'EXCELLENTE QUALITÉ

NOUS PAYONS LES MEILLEURS PRIX POUR TOUS
Perles, diamants, boîtes à cigarettes, montres de gousset, bracelets, bijoux de succession, bourses en or, boîtes, bijoux anciens, épinglettes, bijoux Art Nouveau, Tiffany, Fabergé. Tous les bijoux. LES MEILLEURS PRIX PAYÉS

DIAMANTS Nous achetons tous les diamants
Bijoux ornés de diamants, bagues, boucles d'oreilles, bracelets, broches, pendentifs, colliers, etc.
Toutes tailles, coupes et formes, ainsi que les pierres nues.
Nous achetons également émeraudes, rubis et saphirs.
NOUS PAYONS LES MEILLEURS PRIX

ARGENT Nous achetons tous les articles en argent.
925, 800 et argent fin. Fourchettes, cuillères, pièces de service, plateaux, services à thé, argenterie, bols, lingots, plats, etc. tous les articles en argent.
PRIMES PAYÉES POUR ENSEMBLES COMPLETS ET SERVICES À THÉ, AINSI QUE POUR BELLES ANTIQUITÉS
LES MEILLEURS PRIX

MONTRES DE GOUSSET ET MONTRES BRACELETS
Nous payons les meilleurs prix pour des montres de gousset en or et les montres bracelets.
Nous avons particulièrement besoin de montres à répétition, montres multifonctions, pièces antiques, horloges de cheminée. Nous achetons Rolex, Patek Philippe, Vacheron, Constantin et autres marques réputées.
NOUS PAYONS LES MEILLEURS PRIX

NOUS PAYONS LES PRIX LES PLUS ÉLEVÉS POUR OBJETS D'ART ET ANTIQUITÉS

PEINTURES	BRONZES	ARGENTERIE	LAMPES	Toutes les pièces	Services et plateaux
canadiennes et continentales.	canadiens, américains et européens	antique	Tiffany	rare, du Canada et du monde	à thé et à café.

Nous nous réservons le droit d'ajuster les prix en fonction de la valeur de l'or et de l'argent. Si les prix montent, nous payons plus, s'ils baissent, nous payons au nouveau taux. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Nous nous réservons le droit d'ajuster les prix pour les pièces nettoyées, endommagées, usées ou égratignées.
Les vendeurs doivent être âgés, au minimum de 18 ans et doivent présenter une preuve d'identification (permis de conduire, passeport, etc.).

MONEX
5500, rue Paré
(juste à l'ouest de Décarie)
Montréal 737-6586
et autres compagnies canadiennes réputées
propriété et administration: famille Rogozinsky.

Heures d'ouverture:
lundi-vendredi
9 à 18 h

5% de prime
aux personnes de
l'âge d'or,
excepté sur les
pièces.

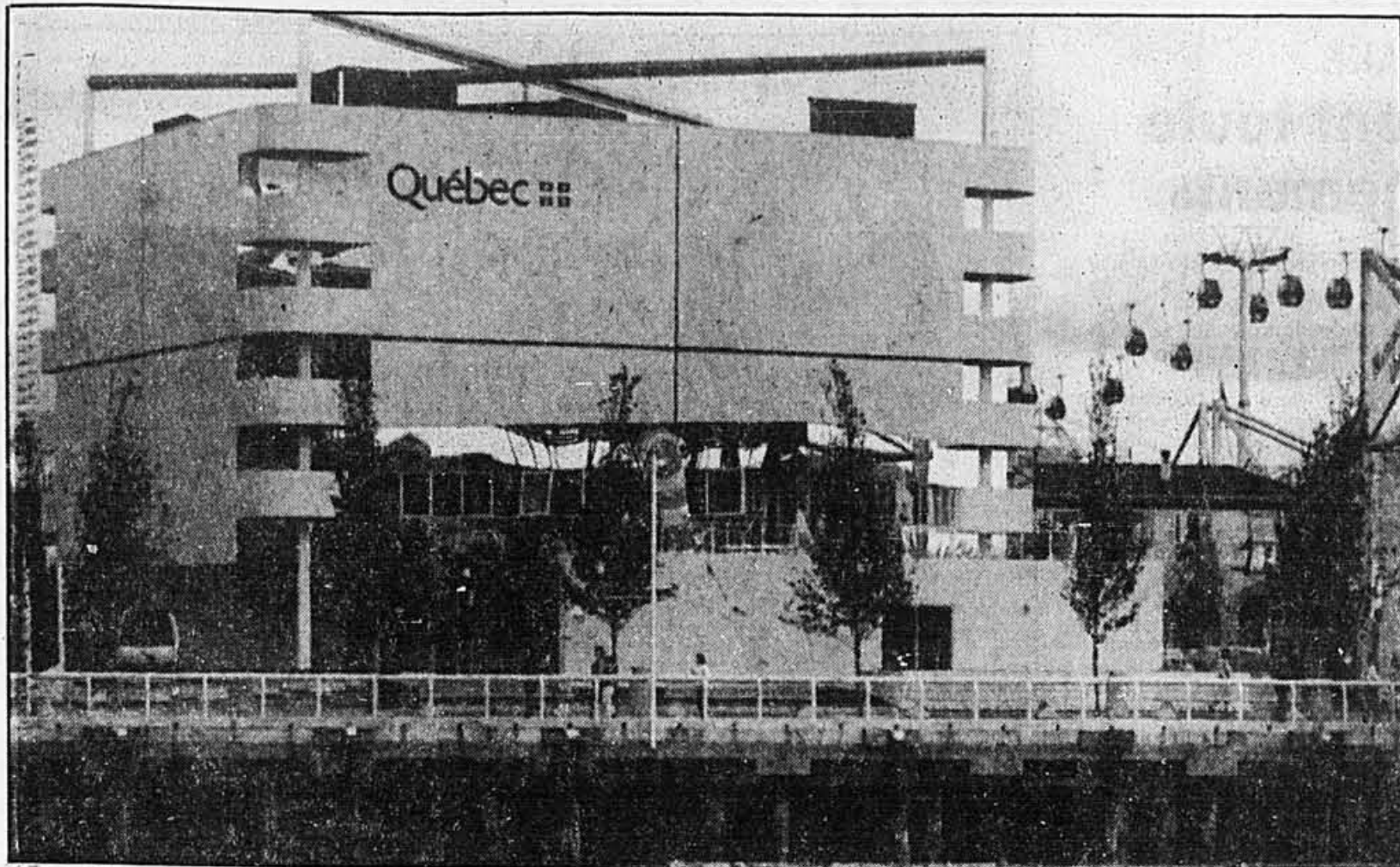
Résultats

Provincial		6/36 Tirage du 09-05-86	
NUMEROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
5232698	500 000\$	6/6 1	363 547,00\$
323698	50 000\$	5/6 + 0	64 631,00\$
32698	1 000\$	5/6 124	651,50\$
2698	100\$	4/6 5166	57,80\$
698	25\$	Ventes totales:	1 787 254,00\$
98	10\$	Prochain gros lot	200 000,00\$ approx.

Quotidienne		La Mini Tirage du 09-05-86	
Semaine du: 03-05-86	3 4	NUMEROS	LOTS
SAMEDI 920	9964	774115	50 000 \$
LUNDI 787	1883	74115	5 000 \$
MARDI 456	1535	4115	250 \$
MERCREDI 002	1700	115	25 \$
JEUDI 303	5695	15	5 \$
VENDREDI 348	8190	77411	1 000 \$
		7741	100 \$
		774	10 \$

INTER		Numéros non-décomposables:	
NUMEROS	LOTS	819753	250 000\$
19753	2 500\$	026901	389618 511475
9753	250\$		25 000\$
753	50\$	Numéros mobiles:	
53	10\$	85524	7773 749
		2 500\$	250\$ 50\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Le pavillon du Québec, vu de celui des États-Unis.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Un voyage inusité au Québec... à l'Expo 86 de Vancouver

VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE — Le Québec est-il une nouvelle planète dans notre univers galactique? On peut se le demander en visitant son pavillon, à Expo 86.

GEORGES LAMON
envoyé spécial de LA PRESSE

Ici, l'obscurité totale saisit le visiteur. Il se sent désorienté et intrigué par ce vide qui caractérise les lieux. C'est un voyage dans un monde futuriste où le fantastique et le merveilleux se marient, pour fasciner le visiteur et l'inviter à découvrir le Québec d'aujourd'hui. Subtil procédé qui permet de faire ta-

ble rase de tous les clichés véhiculés sur le Québec.

Québec hydro-électrique

On « vend » le Québec avec une nouvelle approche sans trop insister sur le côté économique. On est loin de cette terre des ancêtres et de son folklore. C'est le Québec hydro-électrique, conscient de sa force et confiant pour son avenir.

Dans un véritable conte de fées, deux enfants : Isabelle, du Québec, et Steve, de la Colombie-Britannique, communiquent grâce à un anneau magique qui ouvre la porte du Québec sur le reste du pays. Steve, ignorant tout de la réalité québécoise répète le stéréotype : « We will fi-

nally find what does Québec want? » Isabelle rectifie : « Pas ce que le Québec veut, Steve, mais ce que le Québec est. »

Écran de 360 degrés

L'anneau magique se matérialise sur un écran de 360 degrés où 54 projecteurs à diapositives, montés dans une nacelle rotative, un générateur de rayons lasers et sept sources sonores entraînent le visiteur dans un voyage fantastique. Tout commence avec « l'esprit de l'eau ». Déjà on est sur un îlot entouré d'eau, et sur l'écran de gigantesques barrages nous submergent.

C'est un voyage de vingt minutes à travers le Québec d'aujourd'hui et de demain qu'effectuent Isabelle et Steve, pour se terminer dans une apothéose finale où éclatent de toutes parts fontaines géantes, jeux de lasers, lumières et chansons entraînantes. Le Québec prend contact avec le monde et avec l'Ouest canadien.

À la fin du spectacle, deux rideaux d'eau, jaillissent de chaque côté de la plate-forme des spectateurs, symbole de la puissance et de l'omniprésence du Québec.

M. Jean-Marie Roy, commissaire-adjoint du pavillon du Québec, à Expo 86, confiait d'ailleurs à LA PRESSE que le pavillon figurait sur la liste des participants les plus intéressants. « Nous marchons à capacité maximale à tous les programmes, dit-il, à raison de 3 000 visiteurs par jour. L'îlot est conçu pour accueillir 300 visiteurs à l'heure. Déjà, cette capacité est saturée, de sorte que nous allons demander la permission d'accroître cette capacité pour atteindre 3 600 visiteurs par jour. »

Situé sur un emplacement de 1 800 mètres carrés, près de l'entrée ouest d'Expo 86, le pavillon de forme triangulaire, entouré de quatre bassins d'eau, offre une architecture qui se prête à une dimension futuriste.

Le pavillon a été conçu par deux firmes d'architectes : Belzile, Brassard, Gallienne, Lavoie ainsi que Deblois, Côté. C'est à la firme Design Communications qu'on doit son aménagement. Quant au spectacle lui-même, il a été réalisé par la maison Lambert, Lepage, Labbé.

Même si le pavillon n'a évidemment pas l'envergure de celui du Canada, il peut néanmoins rivaliser avec bon nombre de participations étrangères. Malgré quelques petites difficultés techniques temporaires avec la table tournante de projection, M. Jean-Marie Roy nous confirmait, hier que « ça ne nuisait aucunement à la bonne marche du spectacle, d'ailleurs toujours très applaudi ».

Le Québec récolte peu de la modernisation des destroyers

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a décidé de réparer et de moderniser ses quatre destroyers. Cependant le Québec n'est assuré pour l'instant que d'un maigre \$90 millions sur un contrat total de \$1,2 milliards, pour réparer deux destroyers au lieu de quatre comme prévu initialement.

MANON CORNELLIER
de notre bureau d'Ottawa

Le contrat, annoncé hier par le ministre associé à la Défense Harvie Andre, autorisé par le Conseil du Trésor sera entre les mains de la compagnie Litton, de Toronto. En tant que maître d'œuvre du projet, Litton verra à faire les demandes de soumission et à choisir les sous-contractants afin d'améliorer la défense aérienne des bateaux Algonquin, Iroquois, Athabaska et Huron.

Le ministre Andre n'a pu indiquer le nombre d'emplois que créeraient les travaux. Il a de plus maintenu que le ministère de l'Expansion économique régionale verrait à assurer une répartition régionale adéquate des contrats. Mais à la sortie des Communes, le ministre des Approvisionnement et Services Stewart McInnes a soutenu que la firme torontoise avait pleine responsabilité.

Selon M. McInnes, la plus grande partie du contrat sera effectuée dans la région de Toronto, particulièrement chez Litton. Ce contrat consiste, en plus de la réparation, à doter les quatre destroyers de matériel électronique et informatique moderne, de radars perfectionnés et de batteries anti-aériennes.

Litton fera donc appel surtout à des firmes de haute technologie qui grugeront la plus grosse part du budget. De plus, a indiqué le ministre Andre, 30 p. cent des achats seront effectués à l'étranger. Il resterait donc 20 p. cent du contrat pour le reste du pays.

Les sommes allouées aux chantiers pour effectuer l'installation et la réfection des navires sera de \$45 millions par destroyer. Le seul bénéficiaire québécois est le chantier naval Davie à Lauzon, propriété de la Versatile Vickers, pour les navires Algonquin et Iroquois.

La réfection des quatre destroyers, le programme Trump, avait été décidée par l'administration libérale et avait été octroyée en entier à la Davie Shipbuilding de Lauzon, tandis que d'autres contrats étaient décernés aux chantiers de Sorel et de Montréal.

En début de cette année, la Davie avait en effet accepté de laisser aller en soumission les deux derniers destroyers en

échange de l'obtention, sans soumission, d'un contrat de construction d'un traversier de CN Marine.

Cette décision avait pour but de donner du travail aux employés en attendant d'amorcer le programme Trump qui débutera en novembre 87 avec l'Algonquin. Suivront en 88 l'Iroquois, en 89 l'Athabaska et en 90 le Huron.

Le chantier de Davie, acquis il y a deux ans par la Vickers, a par contre récolté l'an dernier, après décision des propriétaires, d'un contrat de construction de trois fregates alors sous la responsabilité du chantier montrealais de la Vickers.

Après les protestations des employés des installations de l'Est de Montréal, Versatile avait promis d'effectuer la réparation de navire Algonquin au chantier de la rue Notre-Dame.

Hier cependant le ministre McInnes semblait sceptique. Selon lui, les travaux auront tous lieux dans la région de Québec. Il a précisé qu'il ne donnait aucune assurance aux employés montrealais d'obtenir ce contrat de réparation. Il laisse cette décision à la compagnie.

Le syndicat des employés de Versatile à Montréal reste prudent et préfère attendre de connaître les intentions de la compagnie avant de réagir.

Le député libéral de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, a bien accueilli l'octroi des deux navires à la Davie, en autant, a-t-il ajouté, que la compagnie respecte son engagement de faire une partie des travaux à Montréal.

Les propos de M. McInnes lui font cependant craindre pour l'avenir des deux autres chantiers québécois. Comme le député conservateur de Sorel, il a peur que le gouvernement, quand il parle de rationalisation, veuille en arriver à les fermer. Rien pour le rassurer, le ministre Andre a dit en conférence de presse : « Les efforts de mon collègue de l'Expansion industrielle régionale vise à réduire notre capacité de construction navale car elle est excédentaire ».

Plus tard, M. Stevens s'est défendu d'avoir de paires intentions, soulignant que tous les propriétaires de chantiers savaient qu'il fallait procéder à une rationalisation de la production navale à travers le Canada.

Le programme annoncé hier s'inscrit dans les accords de l'OTAN où le Canada s'est engagé à participer à la défense du flanc nord de l'Europe. Les navires pourront, une fois renoués, assurer la sécurité de convois militaires ou civils.

Le syndicat craint pour la survie de Marine industrie

Le syndicat de Marine industrie et le député conservateur de Richelieu, Louis Plamondon, ont expliqué hier à Montréal que l'avenir des activités de construction navale des chantiers de Marine était sérieusement remis en question à la suite de l'attribution du contrat de réparation de deux destroyers aux chantiers de la Versatile Davie de Lauzon.

JULES RICHER

À l'appui de cette affirmation, François Lamoureux, président du syndicat de Marine, a rendu public une lettre du président de la Versatile, Peter Paul Saunders, adressée au ministre québécois de l'Industrie et du commerce, Daniel Johnson. Ce document révèle que des rencontres, portant sur la rationalisation de la construction navale, ont eu lieu entre cette compagnie et les deux piliers de gouvernement, hors de la présence de représentants de Marine Industrie.

Les ministres Sinclair Stevens et Michel Côté ont participé à la première de ces rencontres. La deuxième a eu lieu à Québec en présence du ministre Daniel Johnson.

La lettre mentionne que M.

Saunders aurait été mandaté par Ottawa pour mettre sur pied des négociations sur la rationalisation avec les propriétaires de chantiers maritimes du Québec.

« Il est clair qu'il y a conflit d'intérêt », a expliqué M. Lamoureux, en faisant remarquer que la lettre contenait un passage où M. Saunders recommandait que la construction navale au Québec soit concentrée uniquement dans les chantiers de Versatile Davie, à Lauzon.

Pour sa part, le député de Richelieu, Louis Plamondon, a expliqué qu'il n'avait reçu aucune invitation pour participer aux rencontres. Il a également affirmé que les efforts de rationalisation devraient se faire en respectant les lois du marché.

Même si Marine a présenté la plus basse soumission, elle a été écartée du projet à cause d'une politique d'attribution de contrats « dirigés » établie par le gouvernement, a-t-il dit.

Répondant à une question lui demandant s'il entendait démissionner à la suite de cette affaire, il a répondu par la négative. Mais, il a fait remarquer que ceux qui ne respectent pas les principes économiques du Parti conservateur devraient le faire.

POUR CEUX QUI CONNAISSENT LA VALEUR D'UN DOLLAR, VOICI UN CHOIX DE MERCEDES-BENZ D'OCCASION QUI JUSTIFIE PLEINEMENT D'EN DÉPENSER QUARANTE MILLE



- 300SD 85** Turbo diesel, argent métallisé avec intérieur marine en cuir, toit soleil, lumières euro, sièges chauffants, 16000 km, no 6343A, 46900\$.
- 300SD 85** Turbo diesel, bleu nautique métallisé avec intérieur gris, toit soleil, 28000 km, no 6350A, 44900\$.
- 300SD 84** Turbo diesel, anthracite, intérieur gris en cuir, toit soleil, sièges chauffants, 27000 km, no 6109A, 40900\$. **VENDEUE**
- 300SD 84** Turbo diesel, bleu argent métallisé avec intérieur marine, toit soleil, sièges chauffants, 43000 km, no 6339A, 39900\$.
- 300SD 84** Turbo diesel, bleu marine avec intérieur marine en velours, toit soleil, sièges chauffants, 81000, no 6261B, 36900\$.
- 380SE 84** Anthracite avec intérieur gris en cuir, toit soleil, sièges chauffants, moteur V8 à injection, 56000 km, no 7422A, 43900\$.

Location à long terme d'une Mercedes-Benz disponible.



Mercedes-Benz
Canada Inc.

MONTRÉAL
4815, rue Buchanan
coin Victoria et Jean-Talon
Tél.: (514) 735-3581

GREENFIELD PARK
845, boul. Taschereau
à deux minutes du pont Champlain
Tél.: (514) 672-2720

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN

ACCEPTONS CONSIGNATIONS

Empire accepte maintenant des consignations pour son prochain encan. L'assistance lors de notre dernière vente s'est montrée nombreuse et l'enchère fut ainsi un grand succès grâce à la variété et au grand choix des articles soumis. Voici quelques exemples de prix réalisés:

Table à dîner à trois piédestaux.....	\$3 300
Louis Icart, huile sur toile.....	\$9 350
Bague en or 18k, saphirs et diamants.....	4 400
Ensemble de 10 chaises, style Chippendale.....	6 600
Commode, style Hollandaise.....	3 355
René Richard, huile sur panneau.....	3 300

(ces prix incluant la commission de l'acheteur de 10%)
NOTRE PROCHAIN ENCAN aura lieu les 26, 27, 28, 29 mai et le 1^{er} juin. La visite se fera les 23, 24 et 25 mai.

Déjà consignée à cette vente aux enchères, une grande sélection de belles peintures européennes, une magnifique collection des plus rares et des plus fins tapis de Perse tissés à la main en plusieurs styles et grandeurs, antiquités, ensemble de salle à dîner, ensemble de chambre à coucher, meubles de salon, ciseleurs en ivoires, bijoux de succession, argent, orientalia, porcelaine, collection de monnaie, et beaucoup plus.

Une collection d'art canadien.



Alfred Joseph Casson
Huile sur panneau



Alexander Young Jackson
Huile sur panneau

ACCEPTONS CONSIGNATIONS
du lundi au vendredi de 9h à 18h

LES ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré, Montréal H4P 2M1
737-6586 737-5343

EN AFFAIRES FOUR MIEUX VOUS SERVIR

ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN ENCAN



VENTE DE CIGARETTES À KAHNAWAKE Les Mohawks repousseront toute «agression» des gouvernements

La Société des guerriers mohawks (*Mohawk Warrior Society*) entend repousser toute «agression» des gouvernements fédéral et provincial contre la réserve de Kahnawake, afin d'y faire cesser la vente de cigarettes à bon marché.

GILLES ST-JEAN

C'est du moins ce qu'a affirmé hier le porte-parole de la société, M. Don Martin, se référant à un texte préparé au cours d'une conférence de presse à Kahnawake.

Rappelons que quatre magasins situés sur le territoire de la réserve vendent des cigarettes à prix réduits: \$14 la cartouche d'américaines et \$17 la cartouche de canadiennes.

Or, il s'agirait là de produits de contrebande, achetés sur la partie américaine de la réserve mohawk de St. Régis (qui enjambe l'Ontario et l'État de New York).

La société rejette toutefois ces accusations, en rappelant que de tout temps, les Mohawks ont commercé sur leur territoire tribal, qui enjambe États-Unis et Canada, et que jamais personne ne les en a empêchés.

«La soi-disant frontière entre le Canada et les États-Unis a été établie par les Britanniques et les Américains dans leur seul intérêt. Cette frontière viole le ter-

ritoire de la nation mohawk et n'a jamais été reconnue par la Confédération des six nations (iroquoises)», a souligné M. Martin.

«La société regroupe tous les hommes mohawks. L'une de ses fonctions est de répondre à toute agression, violation des traités, toute intervention pour empêcher notre peuple de jouir de sa terre, toute usurpation de sa souveraineté», a-t-il affirmé.

Indications

Selon M. Martin, les articles parus récemment dans certains journaux et constatant que les gouvernements n'intervenaient pas dans la vente de cigarettes portent à croire à l'imminence d'une intervention de l'État à Kahnawake.

Il ne veut toutefois fournir aucune indication sur la manière dont les Mohawks répliqueraient à une telle intervention.

«Nos gens ne seront jamais des agresseurs», s'est-il contenté de dire.

La société des guerriers, une armée en quelque sorte, fonctionne selon un procédé traditionnel.

Son autorité émane du conseil des chefs de familles de la tribu. Ceux-ci, après avoir pris une décision, en avertissent le chef des guerriers qui agit alors comme général en chef.

Des journalistes ont rappelé

aux membres de la société que le chef du conseil de bande de Kahnawake, M. Joseph Norton, s'était prononcé contre la vente de cigarettes à prix réduit sur le territoire de la réserve.

M. Norton a en effet déclaré cette semaine qu'un tel commerce ne bénéficiait qu'à quelques individus. Il semble toutefois que la Société des guerriers ne reconnait pas l'autorité du conseil de bande.

Pas représentatif

Le chef des guerriers, M. Karoniaktajeh, estime cependant que M. Norton n'est pas représentatif: il a été élu, rappelle-t-il, et cela n'entre pas dans la tradition indienne.

D'autre part, selon lui, il faut bien vivre et il ne voit pas pourquoi les Indiens ne vendraient pas de cigarettes.

Personne, hier, n'a voulu identifier le ou les propriétaires des quatre magasins de tabac exploités sur la réserve et qui font certainement un bon chiffre d'affaires.

Toutefois, au cours d'une conversation suivant la conférence de presse, M. Karoniaktajeh a affirmé que l'argent ainsi réalisé servait au développement économique des Mohawks.

Explication qu'avait donnée aussi une dame d'un certain âge à un représentant de *Radio-Canada*, il y a quelques jours.



M. Karoniaktajeh, le chef de la société des Mohawk Warrior.

À Saint-Amable, la population s'inquiète des dangers d'incendie que constitue un dépotoir de pneus

«Si le feu prend là-dedans, je fais ma valise en vitesse et je déguerpis d'ici, sans espoir de pouvoir revenir dans ma maison», s'exclamait hier Mme Louis-Anna Ruel, une septuagénaire de Saint-Amable, qui habite tout à côté d'une montagne de pneus.

PIERRE BELLEMARE

Il s'agit, en effet, d'une véritable montagne d'environ 10 millions de pneus usagés, d'une hauteur de 50 pieds, et d'une étendue de dix arpents par 275 pieds de large.

Ca fait déjà plus d'une dizaine d'années que Jean-Paul Mireault entasse les pneus derrière sa maison, aux apparences de taudis, une maison envahie d'animaux domestiques et complète-

ment ceinturée de pneus. De la route, on aperçoit à peine la toiture.

Des pneus, il y en a jusque sur l'accotement de cette route. «Ça me dépasse de constater que le gouvernement tolère cette situation absolument accablante. Lui (M. Mireault), on l'endure, alors que nous, pour une petite affaire, on se fait retoucher», déclarait Phylidor Gemme, assis sur son tracteur, en train de labourer son champ de patates, à l'ombre de la «montagne».

Il est bien conscient qu'un incendie serait tout simplement catastrophique pour l'agriculture de toute la région, dont la qualité de vie serait durablement atteinte et ce, sous plusieurs aspects.

Cascade de procès

Plusieurs personnes rencontrées à Sainte-Julie et à Varennes partagent également les craintes des 4 800 citoyens de Saint-Amable. «Ça brûlerait durant des mois», confiait notamment l'entrepreneur Auguste Dussault à Sainte-Julie.

C'est au début de la grève de cinq ans, chez le fabricant de pneus Uniroyal, que M. Mireault a commencé petit à petit à

collectionner les vieux pneus, dont il fait un commerce que ses voisins jugent très lucratif.

M. Mireault, lui, affirme qu'il est pauvre comme Job. Quoi qu'il en soit, personne ne se doute que cette collection atteindrait les proportions gigantesques qu'on lui connaît aujourd'hui.

Le ministère de l'Environnement est saisi du problème depuis 1983, sans avoir encore trouvé «la» solution. Entre-temps, l'existence de M. Mireault a été marquée d'une cascade de procédures judiciaires. Il s'en est toujours tiré avec les honneurs. «C'est un miracle», pense-t-il.

Péto-Sun International Inc., firme spécialisée dans le recyclage des rebuts, pourrait soulager la population ces prochaines semaines. Car elle a déjà signé un contrat avec M. Mireault, de qui elle achèterait les pneus \$5 la tonne.

Il est donc à souhaiter qu'avant l'automne, Péto-Sun installe, sur les lieux mêmes, ses usines portatives de déchiquetage et de pyrolyse, pour transformer les pneus en huile domestique.

Québec rend hommage à 9 policiers et 4 civils

Le Solliciteur général du Québec, Gérard Latulippe, a rendu hommage à neuf policiers et quatre civils, hier, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de la police.

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au palais de justice de Montréal, le ministre a décerné des médailles de dévouement à titre posthume aux agents Jacinthe Fyfe, de la police de la Communauté urbaine de Montréal ainsi qu'aux policiers Jacques Giguère et Yves Tétu, de la police municipale de Québec.

La policière Fyfe a été abattue le 26 octobre 1985 alors qu'elle

répondait à une plainte pour la présence d'un rôdeur armé, à Dorval, en banlieue de Montréal, tandis que les agents Giguère et Tétu ont été tués alors qu'ils enquêtaient sur le déclenchement d'un système d'alarme, à Sainte-Foy, le 3 juillet 1985.

Des citations d'honneur ont été attribuées à quatre civils: MM. Yvon Delsile, de Shawinigan, Denis Beaudet, de Plessisville, de même qu'à MM. Réjean Côté et Guy Filion, de Charlesbourg.

Le 7 mars 1985, M. Delsile était intervenu pour maîtriser un jeune homme armé d'un couteau qui s'attaquait à son père. De son côté, M. Beaudet s'était porté au secours d'une sexagénaire qui venait de se faire voler son sac à main, le 28 novembre 1985. Il s'était lancé à la poursuite du voleur et avait réussi à le capturer.

MM. Côté et Filion ont reçu des citations pour avoir aidé l'agent Paul-André Gagné, de la police de Charlesbourg, à secourir un homme traqué dans un incendie. L'agent Gagné, qui est décédé depuis, a reçu à titre posthume une citation au mérite pour ce sauvetage.

Une citation au mérite a également été attribuée au sergent Paul Leblanc, de la police de la CUM, pour son rôle lors de l'arrestation des auteurs d'un vol à main armée le 16 août 1984.

Par ailleurs, des médailles pour action méritoire ont été décernées au sergent Réjean Paul-Hus, de Drummondville, aux sergents-détectives Alexandre Matté et Jacques Béliveau, de Québec, et à l'agent Yves Pelletier, de Beauport.

Le 18 avril 1985, le sergent Paul-Hus, alors qu'il n'était pas en devoir, avait réussi à désarmer un individu qui commettait un vol à main armée dans une banque de Drummondville. L'homme avait ensuite pris la fuite, mais le policier, après une semonce verbale, avait tiré un coup de feu dans sa direction, infligeant une blessure mortelle.

Quant aux policiers Matte, Béliveau et Pelletier, ils avaient été impliqués dans une fusillade survenue à la suite d'un vol à main armée et d'une prise d'otage dans un restaurant de Beauport. L'auteur du vol avait été tué au cours de cette fusillade.

Presse Canadienne



photo René Picard, LA PRESSE

Phylidor Gemme craint qu'un incendie de cette montagne de pneus ne soit dommageable à ses cultures.

DE L'ARGENT POUR VOTRE TONDEUSE.

Vous avez le choix: tondeuses avec ou sans sac, à propulsion manuelle ou à autopropulsion, avec démarreur manuel ou électrique.



DE L'ARGENT POUR VOTRE TONDEUSE

50\$ de rabais

Apportez-nous votre vieille tondeuse à gazon et nous vous accorderons un crédit de 50.00\$ contre l'achat d'une tondeuse à gazon Honda neuve sur le prix de détail suggéré.

LABOUREZ VOTRE JARDIN AVEC UN MOTOCULTEUR HONDA.

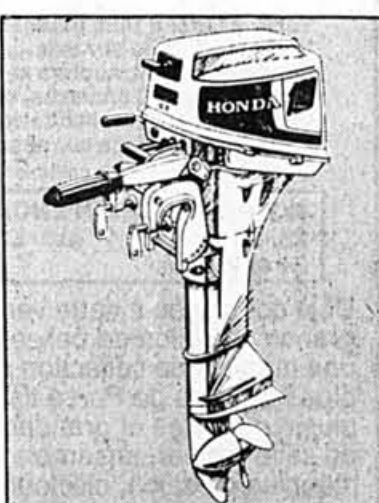
Le motoculteur F-501 de Honda est assez puissant pour labourer votre jardin d'un bout à l'autre ou de long en large.

La version F-501/C2 offre 2 vitesses avant et 1 vitesse arrière.

POUR MIEUX PROFITER DE LA VIE EN PLEIN AIR.



Venez voir la EX800 ou l'une de nos autres génératrices Honda. Leur puissance varie de 600 à 6500 watts. Nous vous montrerons comment les génératrices Honda peuvent vous aider à mieux profiter de la vie en plein air.



LES MOTEURS HORS-BORD QUATRE TEMPS DE HONDA. ESSENCE SANS HUILE. EAU SANS HUILE.

Si vous voulez un moteur hors-bord dont les avantages sont clairs et nets, venez jeter un coup d'oeil aux moteurs hors-bord de 2.0, 5.0, 7.5 et de 9.9 CV de Honda dès aujourd'hui.

HONDA

Produits

Mécaniques

MOORE ÉQUIPEMENT
675, Montée de Liesse
St-Laurent
739-4791

LOCATION D'OUTILS GANT BLANC LTÉE
433, boul. Laurier
Mont St-Hilaire
464-6211

INOLEC INC.
8948, Lajeunesse
Montréal
384-9021

LOCATION DEUX-MONTAGNES INC.
390, rue St-Eustache
St-Eustache
473-1603

MOTO DAYTONA
1214, rue Sanginnet
Montréal
288-6631

POIRIER SPORT INC.
8, rue St-Louis
Ville Lemoyne
672-1260

LA BOÎTE À OUTILS
5480, Orchard
(coin Grande-Allée)
Saint-Hubert
676-6360 • 866-5232

PIERREFONDS MÉCANIQUE INC.
16043, boul. Pierrefonds
Pierrefonds
620-0573

ÉQUIPEMENT & SPORTS JARDINS LAVAL INC.
2190, boul. des Laurentides
Chomedey, Laval
667-4866 • 667-2453

GAZAILLE SPORT MARINE
5271, rue St-Hubert
Montréal
270-4191

DE LA GRANDE VISITE À LA BAIE



La Baie a l'honneur de recevoir la chanteuse de renommée internationale, Nana Mouskouri et vous invite à la rencontrer le samedi 17 mai de 12h à 13h, au rez-de-chaussée du magasin du centre-ville de Montréal.

CONCOURS NANA MOUSKOURI

Vous avez jusqu'au 13 mai 1986 pour participer à notre concours. Vous pourriez gagner l'un de nos fabuleux prix!

1^{er} prix: un dîner pour 2 pers. dans un restaurant renommé, 2 billets pour le spectacle de Nana Mouskouri le 16 mai, 3 disques de Nana Mouskouri et une rencontre en coulisse avec la vedette.
(Valeur approx. 181\$)

2^e prix: 10 disques de Nana Mouskouri.
(Valeur approx. de 110\$)

3^e prix: 5 disques de Nana Mouskouri
(Valeur approx. de 55\$)

Aucun achat requis pour participer, vous trouverez les formulaires de participation au rayon des disques des magasins La Baie de la région de Montréal.

la Baie

CITADELLE

**Vente
Étiquette
Soleil**

**Vente
Étiquette
Soleil**

Special

PISCINE CREUSÉE
CONSULTEZ VOTRE REPRESENTANT CITADELLE
Prix spécial sur
tous les modèles

**EXCLUSIF ÉCLAIRAGE
INTÉGRÉ DANS LA PISCINE**

**PISCINE
MARQUISE**

TOUTE ÉQUIPÉE
VOIR LISTE DE PRIX

**Vente
Étiquette
Soleil**

TABEAU D'INFORMATION
— Piscine exclusive à Piscines CITADELLE
— Garantie de 15 ans
— Toile Premium 20mm bleue
— Structure fini vinyle
— Rebord 6"
— Intérieur du mur fini en Polyéthylène
— Toute équipée: Balayette - Trousse d'analyse
d'eau - Net à feuilles - Manche télescopique -
Boyaux à balayette - Thermomètre - Écumoir -
Échelle en aluminium - Patio, 30 pieds carrés -
Filtreur Jacuzzi, JC 2000, 1 force

VOTRE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

Financement bancaire, disponible sur place.

OVALE

12' x 24' = 1899. \$
16' x 26' = 2099. \$
16' x 32' = 2399. \$
18' x 33' = 2499. \$

RONDE

15' de diamètre = 1399. \$ 24' de diamètre = 1699. \$
18' de diamètre = 1499. \$ 27' de diamètre = 1899. \$
21' de diamètre = 1599. \$

CAPITAINE CLUB:

Résine de Synthèse

**Vente
Étiquette
Soleil**

599 \$

COUSSINS EN SUS

**Nombreux autres mobiliers
en vente à partir de 399 \$**

DESCRIPTION:
— 4 chaises à dossier haut
Capitaine Club
— 1 table ovale Bemico en
résine de synthèse
— 1 parasol PATX (couleur au choix)
— 1 base de parasol

FILTREUR
17 FM 51A



**Vente
Étiquette
Soleil**

279 \$

**SEULES TOILES SOLAIRES SCELLÉES
À CHAUD ET NON COUSUES.**

**Vente
Étiquette
Soleil**

**50%
P.S.M.**

**TOILE
SEALED AIR**

Chlore C.I.L.

30kg



**Vente
Étiquette
Soleil**

86.99 \$
7.00 \$
79.99 \$

Limite un par client



**Vente
Étiquette
Soleil**

**100\$ de rabais
sur tous les
modèles**



**Vente
Étiquette
Soleil**

**Rabais
200. \$
P.S.M.**

POOLVAC Balayette pour piscine



**Algicide
SANITAS**

2 pour 1

**Des centaines d'autres spéciaux
en magasin. Demandez votre
catalogue**

**Vente
Étiquette
Soleil**



PISCINES/PATIOS

CITADELLE

Longueuil
620, Place Trans-Canada
527-8617
St-Hyacinthe
2065, rue Chénier
773-5667
Granby
848, rue Principale
378-4944

Laval
1770, boul. des Laurentides
384-4581
Sorel/Tracy
204, route Marie-Victorin
742-7962
Sherbrooke
(Rock Forest) 4701, boul. Bourque
564-8611

Brossard
6655, boul. Taschereau
676-6655
Châteauguay
279, boul. Anjou
691-5030
Victoriaville
(Arthabaska) 54, rue Girouard
357-8344

Repentigny
545, rue Notre-Dame
585-0100
Shawinigan
1423, 41^e rue
539-6431
St-Thérèse
259, boul. Labelle
435-1983

Trois-Rivières
2525, rue Royale
376-7711
Joliette
303, boul. Antoine Barette
759-8110
Black Lake
735, boul. Frontenac
423-2795

Hull
300, boul. St-Joseph
777-7766
St-George-de-Beauce
(Notre-Dame des Pins) 4160, route Kennedy
774-9514
Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777

Lundi au mercredi de 9h00 à 21h00
Jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00

Samedi de 9h00 à 17h00
Dimanche de 11h00 à 17h00

Le voyage de Mulroney en Chine a une importance commerciale sans précédent

■ BEIJIN — Après plusieurs années de discussions, le Canada et la Chine ont débouché plusieurs projets industriels, donnant à la visite du premier ministre Brian Mulroney un aspect vraiment commercial à sa première journée complète dans ce pays.

MAURICE JANNARD
envoyé spécial de LA PRESSE

À l'occasion d'une rencontre de trois heures avec le premier ministre chinois, Zhao Ziyang, M. Mulroney a annoncé à son hôte que l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) doublera son aide au cours des cinq prochaines années pour la porter à \$200 millions. La Société pour l'expansion des exportations va allouer de plus 350 millions de crédit à des taux d'intérêt favorables.

Le SEE a déjà consenti \$2 milliards de facilité de crédit à la République populaire de Chine, mais très peu de ces fonds (\$30 millions) ont été utilisés puisqu'ils ont été négociés. Le gouvernement canadien fera aussi un don à la Chine d'une usine de production d'engrais, d'une valeur de \$300 000. L'usine utilisera de la potasse en provenance de la Saskatchewan. De son côté, le conseil commercial Canada-Chine a signé jeudi à Beijing (Pekin) plusieurs contrats avec des sociétés canadiennes. Ces ententes ont mis sept ans pour être finalisées. Ainsi la société Consolidated Bathurst établira avec la Chine un projet conjoint évalué à \$300 millions. D'ici à trois mois, la Consol achètera une usine de pâte au Canada dans le but d'exporter ce produit en Chine. La pâte servira de matière première à une usine de papier qui aura été construite

également par la Consol en Chine.

De plus, le Conseil commercial a signé une entente avec la société CB Pack pour implanter quatre usines de fabrication de verre. CB Pack est une filiale de Consol, elle-même est contrôlée par Power Corporation, présidée par Paul Desmarais.

Les questions économiques ont largement dominé l'entretien Mulroney-Zhao, de même que la rencontre que le premier ministre canadien a eu dans l'après-midi avec le président du comité du bureau politique du Parti communiste chinois, Li Xiannian. Tour à tour, les dirigeants chinois ont réaffirmé l'intention de leur gouvernement de continuer sa politique d'ouverture sur l'étranger et son programme de modernisation de l'industrie au cours des cinq prochaines années. Le président Li a souligné que le Canada pouvait aider grandement son pays dans des domaines variés comme le transport, les communications, l'énergie et la forêt. Étant donné que le gouvernement chinois manque de devises étrangères, certains projets nécessiteront plus de temps, mais ils seront réalisés. Par exemple, le projet de la Consolidated Bathurst pour l'usine de pâte se fera très rapidement dans sa partie canadienne. Par contre, il faudra compter des années pour l'implantation de l'usine de papier en Chine. Mais il est certain que le projet ici se réalisera puisqu'une entente est maintenant formalisée avec Power Corporation. Ce matin, M. Mulroney prononce un discours devant le Conseil commercial Canada-Chine. Il y déclare : « Nous nous tournons de plus en plus vers la région de l'Asie et du Pacifique, et dans cette région, la Chine occupe une place de premier plan. Nous avons



Le premier ministre Brian Mulroney, accompagné de son épouse Mila, admire une ancienne chaise impériale de la dynastie des empereurs Ming de Chine. photo Reuter

doublé le nombre de nos délégués commerciaux à Beijing. Nous ouvrons un nouveau consulat général à Shanghai.

Aujourd'hui également, le premier ministre canadien participera à l'inauguration d'un système de communication par satellite, construit par Spar Aerospace. Le Canada peut aider la Chine dans le secteur de l'avionnerie aussi. Canadair et Pratt and Whitney ont signé déjà des

contrats et la société de Havilland a bon espoir de vendre sous peu des appareils Dash-7. En février dernier, Babcock and Wilcox a signé un contrat de \$200 millions pour l'équipement de centrales électriques, soit le plus gros contrat d'équipement canadien jamais conclu avec la Chine. Toujours dans le secteur énergétique, les sociétés Nova, Petro-Canada et Bow Valley termineront bientôt leurs négociations.

M. Mulroney a souligné devant les gens d'affaires sino-canadiens : « Nous nous tirons bien d'affaires ici, et nous avons le talent et la détermination nécessaires pour faire mieux encore ». Le Canada enregistre un important surplus commercial avec la Chine. Le Canada vend pour \$1,2 milliard tandis qu'il importe de la Chine pour 400 millions.

Hier soir, le premier ministre

Zhao a donné un banquet en l'honneur de M. Mulroney et de son épouse Mila. Dans leur conversation, les deux hommes politiques ont abordé plusieurs problèmes de politique internationale. D'ailleurs, la politique dominera les discussions que le premier ministre Mulroney aura aujourd'hui lors de sa rencontre avec le président et numéro un en Chine, Deng Xiaoping.

Le Canada et la Chine ont plusieurs vues communes sur des sujets internationaux. Le gouvernement chinois apprécie grandement les efforts qu'Ottawa fait depuis plusieurs années envers le tiers monde. M. Mulroney a rappelé hier l'héritage tracé par son prédécesseur, Pierre Trudeau, dans la collaboration avec les pays moins nantis, de même que le déblocage effectué par le chef libéral envers la coopération avec la Chine. Également, dans la question du désarmement, les deux pays partagent une vision assez semblable. Par contre, il existe quelques différends entre les deux. Ainsi, le Canada a appuyé le raid américain sur la Libye, action que Beijing a condamnée fortement. Sur la question coréenne, les deux pays ne s'entendent pas non plus. M. Mulroney a souligné que la Chine pourrait jouer un rôle de médiateur entre la Corée du Nord et son voisin du Sud.

Enfin, Ottawa a fait état des préoccupations de plusieurs Canadiens à l'égard des droits de la personne. Il y a en Chine des prisonniers politiques, situation que le gouvernement chinois cherche à taire. L'emprisonnement d'une douzaine de prêtres a été discuté lors des rencontres de M. Mulroney avec les dirigeants chinois hier. Amnistie internationale a, dans son dernier rapport, dénoncé le traitement injuste fait aux prêtres.

LA PAPETERIE DE MATANE Entente Ottawa-Québec

■ OTTAWA — Les ministres Sinclair Stevens et John Ciaccia ont annoncé hier la formation d'un groupe de

MANON CORNELIER
de notre bureau d'Ottawa

travail qui devra rencontrer d'ici deux semaines les représentants du principal promoteur de la papeterie de Matane, la compagnie norvégienne Saugbrugs.

Ces fonctionnaires fédéraux et provinciaux devront aussi revoir et mettre à jour les propositions d'aide d'Ottawa et de Québec. Selon le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, il s'agit d'accélérer la négociation avec la compagnie pour finaliser le projet au plus vite.

M. Ciaccia a refusé de dévoiler quelles formes d'aide les deux gouvernements offriront à Saugbrugs. Il a indiqué qu'il n'avait pas intérêt à les rendre publiques puisqu'elles devaient être approuvées par le Cabinet fédéral et devaient faire l'objet de négociations avec la compagnie.

Le ministre de l'Expansion

industrielle régionale, M. Stevens, a rappelé la volonté du gouvernement fédéral de voir le projet se réaliser. Il a assuré le ministre québécois de sa collaboration. Celui-ci se disait satisfait de la rencontre.

Tout au cours du mois d'avril, la tension montait entre Ottawa et Québec, M. Ciaccia accusant M. Stevens de retarder les négociations sans raisons. M. Stevens refusait de signer un premier protocole d'entente entre les deux gouvernements car la compagnie Saugbrugs faisait l'objet d'une tentative de prise de contrôle. Le ministre fédéral attendait que l'assemblée générale de la compagnie prenne une décision sur cette tentative. La prise de contrôle a été écartée le 24 avril dernier. M. Stevens considère maintenant que la compagnie sera prête à discuter dès la fin du mois de mai.

M. Ciaccia, qui avait monté le ton à ce moment et avait même envoyé une copie des propositions gouvernementales aux officiers de la compagnie, a dit ne pas regretter son geste. Son seul but était, a-t-il répété, d'accélérer la conclusion de ce dossier.

La CSN et le PQ craignent le pire pour Radio-Québec

■ QUÉBEC — C'est le commencement de la fin pour Radio-Québec, soutient l'opposition péquiste après examen du projet de loi 61 déposé, jeudi, par le ministre des Communications, Richard French.

MARIO ROY
de notre bureau de Québec

La fermeture de quatre bureaux régionaux, la disparition des structures régionales et les changements apportés à la composition du conseil d'administration constituent une modification profonde de la mission culturelle, éducative et régionale de Radio-Québec.

Ces changements laissent entrevoir à terme sa disparition en tant que télévision distincte et originale.

C'est ce qu'ont soutenu en commission parlementaire les députés péquistes, hier, avec à leur tête la critique officielle en cette matière, le député de Johnson, Carmen Juneau.

La partie syndicale a adopté une position similaire.

« Ne s'agit-il pas d'une première étape dans la disparition de Radio-Québec ? » s'est de-

mandé la vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux, Monique Simard. Quelque 400 employés de Radio-Québec sont membres de la CSN.

L'aile parlementaire péquiste et les représentants syndicaux s'entendent également pour dire que, sous le couvert de compressions budgétaires, le gouvernement libéral a fait prendre un virage serré à l'orientation générale de la société d'État.

« Et le gouvernement actuel a tendance à ne pas utiliser beaucoup les instruments démocratiques que l'on a, comme les commissions parlementaires, avant de prendre une décision », a ajouté Mme Simard à ce sujet.

De fait, les péquistes et le syndicat réclament à nouveau unanimement que les libéraux respectent leur promesse électorale de tenir une commission parlementaire sur l'avenir de Radio-Québec et de geler, entretemps, les budgets de la société.

Sous ces discussions de principe, le débat entourant les compressions budgétaires imposées à Radio-Québec est apparu plus que jamais comme une guerre ouverte entre montréalais et régionaux, ces positions respecti-

ves étant adoptées et défendues par les libéraux d'une part et les péquistes de l'autre.

La survie des bureaux régionaux de Radio-Québec (les cinq bureaux épargnés aujourd'hui ne bénéficient que d'un sursis, opinent tant Monique Simard que Carmen Juneau) est de toute évidence intimement liée à la sauvegarde de la mission originale de la société.

« Comment le ministre peut-il affirmer que la contribution des régions à la programmation ne disparaîtra pas lorsqu'il retire aux régions toute espèce de pouvoir décisionnel ? » interroge le député de Johnson.

À cela, le ministre French réplique qu'il importe d'abord et avant tout de ne pas affecter le produit offert aux « actionnaires » de Radio-Québec, les télé-spectateurs québécois, qui boudent de toutes façons les productions régionales.

Et, en parade aux attaques de l'opposition, Richard French avait prévu de livrer aujourd'hui certaines informations quant à l'avenir à court terme de Radio-Québec :

— Le gouvernement va déposer la semaine prochaine un pro-

jet de loi prévoyant le transfert du ministère de l'Éducation à Radio-Québec, de la Direction de la production et de la distribution du matériel didactique. Ce réaménagement administratif touche notamment la production d'une émission comme Passe-Partout, une des « locomotives » de Radio-Québec dont le sort reste par ailleurs incertain.

— Le ministre a indiqué aux administrateurs de la société qu'il souhaitait voir renouveler sa programmation destinée aux enfants ; qu'il entrevoyait un rôle particulier pour Radio-Québec dans la relance de l'industrie francophone du disque ; qu'il attendait de la société qu'elle trouve une solution de remplacement à l'émission Arrimage, destinée aux communautés culturelles, et dont la disparition de l'antenne a été annoncée.

En dépit de quoi, les instances syndicales ont promis une mobilisation générale des milieux concernés contre le projet de loi 61. Et le député péquiste de La-Violette, Jean-Pierre Jolivet, a conclu à l'intention du ministre : « Vous allez avoir la chance de nous entendre longtemps sur ce sujet ».

Le projet de loi C-96 serait le nouveau « ver constitutionnel » dans la pomme canadienne

■ MONT-GABRIEL — Le « ver constitutionnel » est encore dans la pomme canadienne. Une « pomme de discorde », entre Ottawa et Québec, dont la forme et le goût se précisent : le projet de loi C-96 qui coupe « unilatéralement » les paiements de transfert d'Ottawa aux provinces.

GILBERT BRUNET

À peine le ministre québécois des Affaires intergouvernementales venait-il d'affirmer, hier, que ce projet de loi fédéral est « une intolérable épée de Damocles, un projet injuste et discriminatoire pour le Québec », que le secrétaire d'État du Canada lançait : « Le projet C-96 est en deuxième lecture aux Communes et il sera bientôt ratifié. Cela n'a rien à voir avec les négociations constitutionnelles que le Québec veut relancer. »

MM. Gil Remillard et Benoit Bouchard représentaient respec-

tivement les gouvernements du Québec et du Canada à une conférence constitutionnelle organisée par des instituts de recherche de Québec et de Kingston. Cette conférence prend fin demain au Mont-Gabriel, dans les Laurentides.

En après-midi, M. Remillard a énuméré les cinq conditions d'une adhésion éventuelle du Québec à l'accord constitutionnel de 1982. Comme dans le programme du Parti libéral élu le 2 décembre dernier, ces conditions sont :

- la reconnaissance explicite du Québec comme société distincte ;
- la garantie de pouvoirs accrus en matière d'immigration ;
- la limitation du pouvoir fédéral de dépenser ;
- la reconnaissance d'un droit de veto ;
- la nomination de trois des neuf juges de la Cour suprême du Canada.

Ces conditions minimales du Québec ont été arrêtées par le comité constitutionnel du gouvernement Bourassa. Ce comité comprend, outre le premier ministre Bourassa et M. Remillard, les ministres de l'Éducation et de la Justice, MM. Claude Ryan et Herbert Marx, ainsi que M. Jean-Claude Rivest, conseiller spécial du premier ministre.

M. Remillard a mentionné les cinq conditions, mais c'est à la limitation du pouvoir fédéral de dépenser qu'il a réservé ses propos les plus durs. Comme le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, l'indiquait en surtaxant les entreprises dans son discours sur le budget, le manque à gagner du Québec, au chapitre de la péréquation, a été de \$66 millions l'an dernier.

Si « l'inacceptable » projet C-96 est adopté, Québec perdra \$82 millions de plus pour l'année en cours, ce qui « pourrait certainement avoir un impact sérieux sur le déroulement des

négociations constitutionnelles ».

« Cela n'a rien à voir », s'est empressé de répondre le représentant du gouvernement fédéral, M. Bouchard prenant la parole devant les mêmes congressistes, en soirée hier.

M. Remillard refuse de jouer le jeu de « la balle est dans quel camp ». Il insiste pour que tous les partenaires de la fédération canadienne posent, en même temps, des gestes concrets pour sortir le Québec de son isolement constitutionnel et politique. « Cet isolement, depuis 1982, ne peut se prolonger encore longtemps sans mettre en cause les fondements mêmes d'un vrai fédéralisme. »

Mais M. Bouchard ne voit aucune urgence : « Méfions-nous de l'impatience. M. Mulroney a toujours dit que sa priorité était le redressement de l'économie. »

Peut-on encore parler de négociations constitutionnelles qui arriveraient à un accord

avant la fin du mandat du gouvernement Mulroney ? En campagne électorale, en août 1984, M. Mulroney s'engageait à travailler à une intégration — « dans l'honneur et l'enthousiasme » — du Québec à l'Accord constitutionnel de 1982. M. Bouchard répond : « Il n'est pas question d'échec. Cela appartient aux premiers ministres. »

Dans son discours, le secrétaire d'État du Canada souligne toutefois que ce que son gouvernement veut « imaginer et mettre en oeuvre, c'est un projet canadien concerté et réaliste. »

La position du Québec, présentée par M. Remillard, est plus précise, plus politique. Avis est donné à ceux qui auraient mal interprété l'abandon, par le gouvernement Bourassa, du recours systématique à la clause « notwithstanding » dans ses projets de loi.

« La Charte canadienne des droits protège doublement les

citoyens du Québec. C'est une chose. Mais Québec n'accepte toujours pas la Loi constitutionnelle de 1982 et, en conséquence, ne votera aucun amendement susceptible d'être requis par Ottawa ou les autres provinces. Le Sénat et les droits des autochtones devront attendre qu'un accord global intervienne et satisfasse aux conditions du Québec. »

Si Ottawa ne voit aucune urgence et puisque six provinces canadiennes tiennent des élections en 1986, pourquoi Québec prend-il ainsi les devants en réclamant des négociations constitutionnelles au plus tôt ? « On ne veut pas se faire bousculer », répond un porte-parole du gouvernement Bourassa.

Bousculer par qui, quand, comment ? « Par Ottawa qui, par son projet C-96, balaie son déficit dans la cour des provinces. Les provinces ont un intérêt commun, et urgent, à ce que cela cesse. »

Drummondville vote oui à la collecte des déchets par mini-containers

C'est par plus de 83 p. cent de réponses positives que les citoyens de Drummondville ont autorisé le conseil municipal à adopter définitivement la méthode de cueillette des ordures ménagères au moyen de mini-containers. Cette méthode avait été mise à l'essai, il y a quelques mois, en collaboration avec une firme allemande.

FLORIAN BERNARD

L'automne dernier, l'administration du maire Serge Ménard avait autorisé la distribution de

quelque 3 000 mini-containers, sur roues, dans certains quartiers. Ces containers sont fabriqués par la firme allemande Shaefer, qui a déjà organisé de tels systèmes dans plusieurs villes européennes et qui désire maintenant s'établir au Québec.

L'expérience-pilote a coûté \$500 000. Deux camions ont été modifiés afin de pouvoir ramasser les déchets au moyen de ces containers. La méthode élimine complètement les sacs à ordures et la manipulation directe. Les déchets sont compactés dans un container qui ne dégage aucune odeur et qui est à l'épreuve de

tous les rodents. Le périmètre délimité pour le projet-pilote comprenait des maisons unifamiliales et multifamiliales, de même que des commerces et des édifices publics.

L'administration municipale de Drummondville souhaitait vérifier la résistance des containers, surtout durant les mois d'hiver, et leur manutention sur la neige et dans la glace. Les résultats sont des plus concluants.

Il est maintenant question que la firme Shaefer fasse de Drummondville son premier pied-à-terre en Amérique du Nord et y construise une usine.

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

Ouvert le samedi et le dimanche

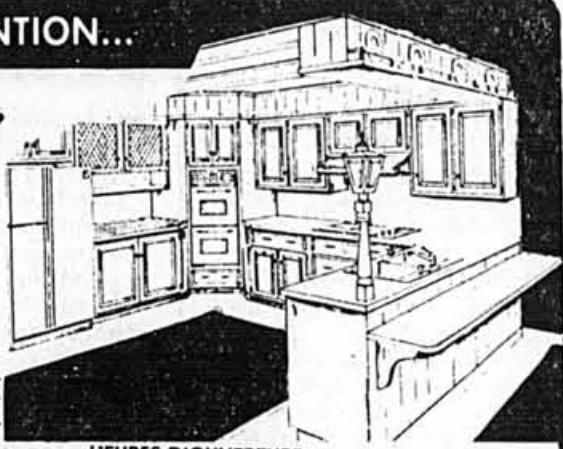
EXPO-CUISINE 86

45% DE MOINS

QUE NOTRE LISTE DE PRIX SUGGÈRE SUR NOS CUISINES EN MÉLAMINE

Aussi disponibles:
☐ salle de bain
☐ salle de jeux
☐ rajout
☐ tout genre de travail

NOUVEAU
PRÊT BANCAIRE
DISPONIBLE POUR
FINANCEMENT DE
RENOVATION



HEURES D'OUVERTURE:
Samedi et dimanche de 10h à 17h
Du lundi à mercredi de 9h à 18h
Jeudi et vendredi de 9h à 20h

RÉNOVATION L'ACADIE

9725,
boul. de l'Acadie
337-0702

Fête des Mères
TABLE D'HÔTE

CHAUDRÉE DE FRUITS DE MER NOUVELLE-ÉCOSSE
VICHYSOISE RAFFAÏCHIE
CRÊPE AUX FRUITS DE MER PAVILLON
FILET DE HARENG, CRÈME SURE
LE HOMARD ENTIER THERMIDOR — FLAMBÉ AU COGNAC
\$23.75

FILET MIGNON GRILLÉ — TÊTES DE CHAMPIGNONS — SAUCE BEARNAISE
\$22.50

COQUILLE ST-JACQUES CAENNAISE — AVEC CALVADOS
\$19.75

LA DARNE DE SAUMON FRAÎCHE GRILLÉE — MAÎTRE D'HÔTEL
\$18.50

FILET DE DORE FRAIS — SAUTE MEUNIÈRE AMANDINE
\$17.25

LA PLIE ENTIÈRE CUITE AU FOUR — AVEC UNE FARCE AU CRABE
\$16.75

LEGUME DU JOUR OU SALADE PAVILLON — POMMES DE TERRE PERSILLÉES, EN JULIENNE OU AU FOUR

L'ASSIETTE DU PÊCHEUR FRITE — SALADE DE CHOUX — POMMES DE TERRE EN JULIENNE
\$17.50

CHOIX DE DESSERTS DE NOTRE CHARIOT
CHOIX DE CAFÉ, THÉ IMPORTÉ, DÉCAFFÉINÉ FRAIS OU LAIT

UNE ROSE POUR TOUTES LES DAMES
RÉSERVEZ DES MAINTENANT
285-1636

Le Pavillon de l'Atlantique

1188 ouest, Sherbrooke, maison Alcan. — tous les jours dès midi — Le dimanche dès 17 h. Principales cartes de crédit acceptées — Téléphone 285-1636 Stationnement gratuit — Garage Alcan — Entrée rue Stanley

ÉCONOMISEZ \$100

MIYATA
310 TRI



MAINTENANT SEULEMENT **445\$**

- 1- Cadre léger et résistant en alliage chrome-molybdène. Triple about. Garanti à vie.
- 2- Roues 700C avec valves Presta. Les roues tubulaires facultatives en feront une véritable machine de course.
- 3- Groupe d'éléments Shimano 105. Changements ultra-doux, commandes bien situées manipulables d'une seule main. Résistant et sûr. Dimensions offertes: 19", 21", 25". Quantités limitées pour certaines dimensions.

VALABLE JUSQU'AU 20 MAI

POMPE HAUTE
PRESSION ZEPAL
S'adapte à toute valve



Prix cour. 21.99\$

RÉTROVISEUR
RHODE



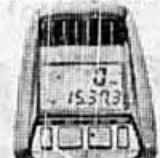
Prix cour. 15.95\$

CHAUSSURES
DE CYCLOTOURISME
NIKE



Prix cour. 69.95\$

ORDINATEUR
SOLAIRE CAT EYE



Prix cour. 115\$

SAC DE GUIDON
NORCO



Prix cour. 19.95\$



Un des magasins de cycles les plus intéressants en Amérique du Nord

6665, rue St-Jacques
À l'ouest de Cavendish

486-1148

Vaste stationnement gratuit

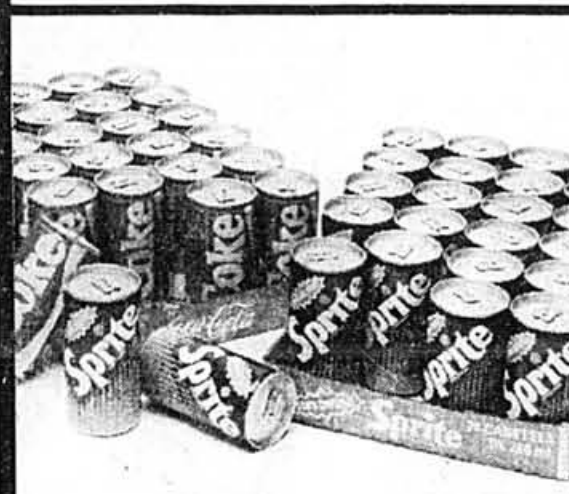
Moins vous en savez sur les vélos, plus vous avez besoin de nous. Plus vous en savez sur les vélos, plus vous nous appréciez.

SUPER CARNIVAL

Ceux qui mènent en fait de bas prix



NOTRE GOBE-CANNETTES VOUS CRÉDITERA



COCA-COLA OU SPRITE

Caisse de 24 cannettes consignées de 10 oz
Limite de 2 par client

Pourquoi payer jusqu'à 10\$99 au supermarché?

5.99 + dépôt



PAINS HOT-DOG OU HAMBURGER
Super pqt de 12 pains

Pourquoi payer jusqu'à 1\$58 au supermarché?

.79



FRAISES FRAÎCHES
Des É.-U.
Canada no 1
1 chopine

Pourquoi payer jusqu'à 1\$29 au supermarché?

.87



OEUF MOYENS
Canada cat. A
1 dz

Pourquoi payer jusqu'à 1\$44 au supermarché?

.99



SUCRE BLANC GRANULÉ
Lantic
sac de 2 kg

Pourquoi payer jusqu'à 1\$89 au supermarché?

.99



LIMONADE SURGELÉE
Sunpac
rose ou blanche
341 ml

Pourquoi payer jusqu'à 49¢ au supermarché?

3/99



CRÈME GLACÉE
Festini
cartonnage de 2 litres

Pourquoi payer jusqu'à 2\$99 au supermarché?

1.69



POPSICLES
assortis
bte de 24

Pourquoi payer jusqu'à 3\$29 au supermarché?

1.99



BOEUF HACHÉ ORDINAIRE
Prov. de parties fraîches et/ou surgelées

Pourquoi payer jusqu'à 3\$73 au supermarché?

.83 lb



RÔTI DE PALETTE
Coupe régulière
boeuf estampillé
Canada cat. A

Pourquoi payer jusqu'à 3\$28 au supermarché?

.97 lb



DÉTERGENT À LESSIVE
Tide
bte de 6 litres

Pourquoi payer jusqu'à 6\$05 au supermarché?

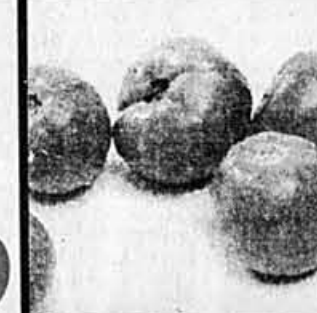
3.88



HUILE VÉGÉTALE
Pasquale
cont. de 3 litres

Pourquoi payer jusqu'à 3\$99 au supermarché?

1.99



TOMATES ROSES DE SERRE
De l'Ontario

Pourquoi payer jusqu'à 4\$83 au supermarché?

2.84 129 lb

Prix en vigueur à nos magasins de Montréal seulement. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps.

Le 19 avril 1986, nous avons demandé à M. Raymond Dorais de Montréal de répéter les achats qu'il venait d'effectuer au Super Carnaval de Laval. M. Dorais ignorait jusqu'à ce moment qu'il participerait à une expérience de ce genre. Par conséquent, le choix des articles dépend uniquement de lui. M. Dorais a ainsi démontré qu'il lui en aurait coûté 41.76 \$ de plus au Steinberg du boul. Jean-Talbot Est à Montréal pour les mêmes articles. Super Carnaval lui a donc permis d'économiser 26.4 %.

SACS GRATUITS... une économie additionnelle

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h00 à 18h00

Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00

Samedi 8h30 à 17h00

ST-LÉONARD 6775, Jean-Talbot est LONGUEUIL 3630, ch. Chambly

GREENFIELD PARK 1011, boul. Taschereau L'ASALLE 7401, boul. Newman de la Concorde

VOS SUPER SUPERMARCHÉS

Il y aura peu d'emplois pour les Blancs à Schefferville

Même si les Blancs pourront demeurer dans la future réserve indienne de Schefferville, la grande majorité de ceux

PIERRE GINGRAS

qui ont des emplois actuellement, soit environ 180 personnes, vont se retrouver en chômage, puisque ce sont des Montagnais qui occuperont dorénavant leurs postes.

Selon M. Alexandre McKensie, chef de bande des Monta-

gnais, cette situation est normale puisque ce sont les Amérindiens qui dispenseront les services dans la ville. Au cours d'une entrevue téléphonique accordée à LA PRESSE hier, le chef McKensie a affirmé qu'un certain nombre de Blancs seront toujours nécessaires à Schefferville notamment dans les secteurs hospitalier et de l'enseignement.

Quant aux Blancs qui voudront rester dans la ville, ils devront d'abord obtenir l'autorisa-

tion du Conseil de bande et se soumettre à ses conditions. « N'oublions pas que c'est la compagnie Iron Ore et le gouvernement du Québec qui ont décidé de fermer la ville. Nous ne sommes pas responsables de la situation », dit M. McKensie. Le Blancs devront se soumettre à nos lois.

C'est mercredi dernier que le ministre québécois des Affaires municipales, M. André Bourbeau, annonçait officiellement la fermeture de la ville. Cette

fermeture coûtera \$6,5 millions aux contribuables dont \$3,6 millions sont prévus pour l'expropriation des immeubles.

Si elle atteignait 5 000 Blancs lorsque l'exploitation minière était à son apogée, la population blanche de Schefferville n'est plus que de 275 personnes, dont 243 adultes. A deux pas de la ville vivent environ 400 Montagnais alors que la bande Naskapis qui compte elle aussi 400 personnes est installée à une dizaine de kilomètres de la ville,

dans un village récemment construit en vertu de la Convention du Nord-Est.

Hier un représentant du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord affirmait qu'on attendait une décision officielle de Québec pour prendre en main l'avenir de la ville. Selon le ministère des négociations sont en cours depuis plusieurs mois entre Québec et Ottawa à ce sujet. Dans les faits, il ne faudra que quelques mois tout au plus pour que Schefferville devienne une réserve même si les changements officiels de statut pourraient nécessiter beaucoup plus de temps.

Premier voyage officiel au Canada du ministre français de la francophonie

PARIS (PC) — Le nouveau secrétaire d'Etat français, chargé de la francophonie, Mme Lucette Michaux-Chevry entreprendra demain son premier voyage de ministre au Québec et au Canada où elle restera jusqu'à mercredi.

Elle sera demain soir à Montréal à l'occasion du 54ème congrès de l'ACFAS (Association canadienne française pour l'avancement des sciences) qui s'ouvre lundi et qu'elle inaugurera en compagnie du ministre québécois de l'Éducation, M. Claude Ryan.

Le même jour Mme Michaux-Chevry doit s'entretenir avec Mme Lise Bacon, vice-premier ministre et ministre des Affaires culturelles. Elle sera également reçue par le maire Jean Drapeau.

Mardi, à Québec, elle aura une séance de travail avec le ministre québécois des Relations internationales, M. Gil Remillard avec lequel elle doit bien sûr s'entretenir du prochain sommet francophone de Québec, à l'automne 87 et aussi de la mise en œuvre des résolutions du premier sommet de Paris. Le Comité du suivi, créé lors du

sommet pour en appliquer les décisions, réuni une première fois fin avril à Paris, doit d'ailleurs tenir sa deuxième séance de travail jeudi et vendredi prochains.

Enfin mercredi, le secrétaire d'Etat français à la francophonie se rendra à Ottawa pour y rencontrer M. Benoît Bouchard, secrétaire d'Etat canadien chargé des problèmes linguistiques et du multiculturalisme, avant de regagner Paris dans la soirée.

Interrogée hier matin à Paris, par La Presse Canadienne, Mme Michaux-Chevry a déclaré

qu'elle attachait beaucoup d'importance à ce voyage au Canada et au Québec qui sont, selon elle, parmi les plus dynamiques au sein de la francophonie.

Mme Lucette Michaux-Chevry, Goudeloupéenne de 57 ans, qui fut durant un temps la rousse passionaria de l'île, était tête de liste RPR (Parti gaulliste de Jacques Chirac) aux dernières élections législatives de mars en Goudeloupe où elle fut de 1982 à 1985, présidente du Conseil général du département (la seule femme à occuper de telles fonctions en France).

Québec envisage de suspendre les permis de conduire de ceux qui ne paient pas leurs amendes

Le gouvernement du Québec envisage de suspendre les permis des contrevenants au code de la route qui n'auraient pas payé leurs amendes, révèle The Gazette.

Le cabinet doit discuter de cette éventualité d'ici deux ou trois semaines.

« Une telle mesure aurait des dents. Si vous ne payez pas, le renouvellement de votre permis serait refusé », a déclaré dans une entrevue accordée au quotidien anglophone le solliciteur général Gérard Latulippe.

La mesure permettrait au Trésor québécois d'augmenter ses revenus de plusieurs millions et pourrait également aider à réduire le nombre de personnes qui purgent des peines de prison, parce qu'elles ne paient pas leurs amendes.

« Elle pourrait également avoir un effet dissuasif. Les gens y penseraient à deux fois avant de contrevenir au code de la route, s'ils savent qu'ils vont perdre leur permis s'ils ne paient pas leurs amendes », a précisé le ministre.

Cette mesure a été mise en place avec succès en Ontario et aux États-Unis.

Presse Canadienne

La Vente tant attendue D' NOS 4 MAGASINS



Notre catalogue disponible en magasin



Un choix l'EAUgique

Economisez en achetant Maintenant

Un choix l'EAUgique

Nous installons nos piscines nous-mêmes PAS DE SOUS-ENTREPRENEUR



29999\$
Toit et coussins inclus



2 chaises à dossier inclinable
4 chaises empilables
1 table ovale
1 parasol 7 1/2' en textilène
1 base de plastique
2 coussins pour dossier haut
4 coussins pour dossier bas
69999\$



Comprenant:
4 chaises empilables = 7060
1 table ovale cosmos = 7062
1 parasol 6' : textilène = 8060
1 base plastique
4 coussins textilène = 1000
inclus = 81000

399999\$

Le plus grand choix de meubles de jardin

Un choix PATIONnant

100% résine de synthèse
Garantie 3 ans

Plusieurs marques connues ROVERGARDEN, GROSFILLEX, KETER et plusieurs autres

LES PISCINES

Plusieurs autres spéciaux en magasin

Pluies acides: l'UPA réclame \$87 millions des gouvernements pour dédommager les acériculteurs

L'Union des producteurs agricoles (UPA) réclame des gouvernements d'Ottawa et du Québec la somme globale de \$87 millions, afin de dédommager les quelque 10 000 acériculteurs québécois qui, depuis cinq ans, ont perdu deux millions d'entailles en raison du phénomène des pluies acides.

PIERRE BELLEMARE

Comme l'expliquait, hier en conférence de presse, le président de l'UPA, Jacques Proulx, on envoie la facture aux deux paliers de gouvernement, « parce que ce sont eux qui auraient dû intervenir énergiquement pour empêcher les pollueurs canadiens et américains de détériorer l'atmosphère ».

« Sous prétexte de sauver des emplois, les gouvernements laissent déperir les érablières qui, au rythme où progressent les dégâts, sont vouées à une mort certaine dans cinq ans », ajoute M. Proulx.

Le vice-président de l'UPA, Bernard Duval, a surenchéri : « Ce sont ces mêmes gouvernements qui, par contre, nous ont imposé, à nous producteurs agricoles, des normes très sévères en matière d'environnement ».

Le symposium, regroupant plusieurs spécialistes à Québec cette semaine, « est venu con-

firmer que la pollution atmosphérique est manifestement à l'origine de ce qui est déjà une véritable catastrophe », soutient M. Proulx.

Il a évoqué certaines mesures draconiennes adoptées en Europe, notamment en Allemagne, pour freiner la pollution sous toutes ses formes. « Ils n'ont pas eu peur, eux, de voir disparaître des emplois », a observé, narquois, le président de l'UPA.

De retour, d'ailleurs, d'un voyage en Allemagne, M. Proulx suggère aux gouvernements « de ne pas réinventer la roue. Avant de se lancer dans toutes sortes de recherches, on devrait aller voir ce qui a été fait dans d'autres pays et voir si ça ne pourrait pas s'appliquer chez nous ».

Cependant, l'UPA est en voie d'achever ses recherches sur les dommages causés à l'ensemble des producteurs de bois. « Ceux-ci sont affectés au même titre que les acériculteurs », a enchaîné M. Proulx, tout en laissant entendre qu'une « autre facture » sera éventuellement adressée aux gouvernements.

L'UPA estime que la présente facture de \$87 millions « n'est qu'un strict minimum. Je suis convaincu que les pertes réelles s'élèvent à un montant substantiellement supérieur à \$87 millions », dit M. Proulx.

« Il est plus que temps que les

gouvernements passent à l'action. Depuis des années, on leur lance des cris de détresse et ils (les gouvernements) n'ont, à toute fins pratiques, absolument rien fait. Ainsi, le Québec est en train de perdre, non seulement ses érablières, mais la totalité de

ses forêts situées en zone habitée. ».

M. Proulx maintient que l'État ne devrait plus « céder au chant de quelques grandes compagnies établies sur notre territoire ». Pour ce qui est de la pollution en provenance des

États-Unis, « Ottawa devrait revenir à la charge avec plus de vigueur et de détermination. Si on avait consacré autant d'efforts à régler cette question qu'on en a mis à vendre le libre-échange, le problème serait sans doute déjà oublié ».

SHIKOKU BONSAI



« L'une des plus belles façons de faire rimer amour et toujours »

Pour la Fête des Mères quelle meilleure manière de montrer votre amour que d'offrir un cadeau qui va vivre pour toujours!

Le Bonsaï est l'art de faire pousser des arbres en miniature en capturant l'ampleur de leur forme naturelle.

Soyez sûr de trouver ce cadeau spécial, venez choisir un arbre maintenant et nous le garderons pour vous jusqu'à la Fête des Mères.

Prix à partir de \$40

Mar. au sam. 12 h à 18 h

Dimanche 13 h à 17 h



\$5.00 DE RABAIS SUR UN BONSAI AVEC CETTE ANNONCE 768, rue ST-PAUL à l'ouest de McGill 866-0314

MERCREDI
DANS

ALIMENTATION



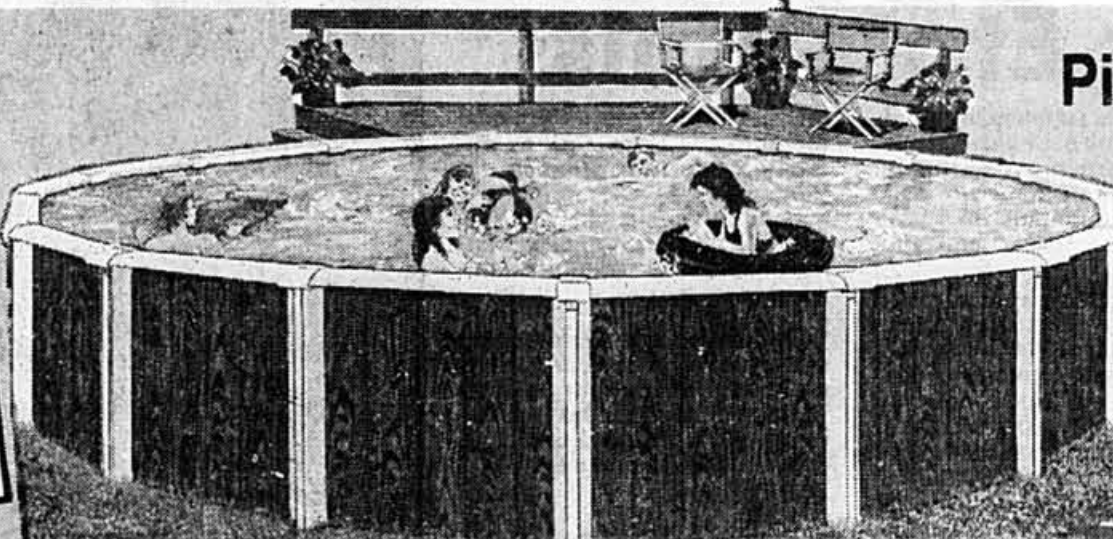
Le gâteau
de nocces

par Françoise Kayler

la presse

OUVERTURE ONT ÉTÉ RÉNOVÉS

Nous réparons
toutes les
marques de
filtreurs.
COLECO - MUSKIN,
JACUZZI -
SWIMPUKIP -
LOMART - STA-RITE -
HAYWARD - etc.
Pièces complètes de
ces filtreurs sont en
inventaire dans nos 4
succursales.



Piscines entièrement recouvertes
de vinyle

18' diamètre

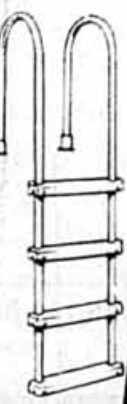
24' diamètre

1399\$ 1599\$

COMPRENANT:

mur, structure, garantie 15 ans et équipement complet; filtre Jacuzzi, écumoir, échelle sécuritaire ou deck, nécessaire d'entretien, sable, plomberie, pôle télescopique, crochet et thermomètre.

ÉCHELLE
DE DECK
A.C.M. 153



SPECIAL
3695\$

90 lb ou 40 kilos

11995\$

Coupon du manufacturier
1400\$

Prix compétition
TREV
Economisez
1.26 lb
1.17 lb
.09 lb



10595\$



JACUZZI

Pompe 5 L A

SPECIAL
25995\$

ALGICIDE

Format
4 litres



EXTRA SPECIAL
295\$

Limite 4 par client

Modèle
ACM 38

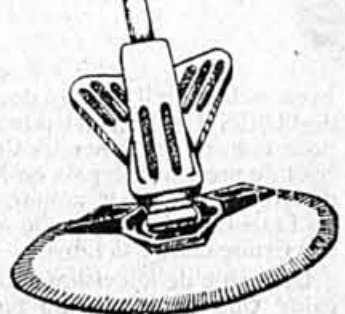


CHAISE
FLOTTANTE
pour la fête
des mères

SPECIAL
3995\$

RAMASSE-
FEUILLES
SK 01

SPECIAL
399\$



BALAYEUSE

BARACUDA

Nettoyeur
automatique
pour piscine
creusée

Rég.: 599\$

ROULEAU SOLAIRE

Toute la gamme de modèles de rou-
leaux solaires,
creusés et hors
terre, répondant à
vos besoins, à par-
tir de

SPECIAL
49995\$

SPECIAL
6995\$

OFFRE BONI

45,4 kg
ou 100 lb

15990\$

ET VOUS RECEVREZ

COUPON BONI H.T.H.
OLIN CORPORATION
-2000\$

PLUS CHAISE FLOTTANTE
D'UNE VALEUR AU
DÉTAIL
-2995\$



NET WT.
45,4 kg

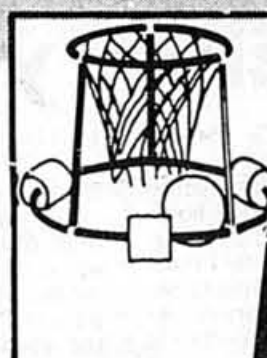
VOUS DÉBOURSEZ

100 lb H.T.H. est de

10995\$

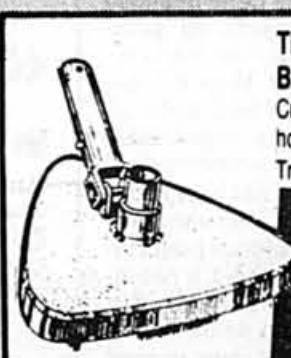
pas 22 kg,
pas 30 kg
mais
45,4 kg
100 lb

Limite
1 par client



JEUX
BALLON-
PANIER
ACM 30

SPECIAL
895\$



TÊTE DE
BALAYEUSE
Creusée,
hors-terre
Triangle TV 8

SPECIAL
899\$

TOILE SOLAIRE
HORS TERRE

18'.....39.95\$

24'.....59.95\$

CREUSÉE

16' x 30'.....75.95\$

16' x 32'.....81.95\$

16' x 34'.....86.95\$

autres grandeurs disponibles
ovale disponible

TOILE DE REMPLACEMENT

HORS TERRE

16'.....115.95\$

18'.....129.95\$

21'.....177.95\$

24'.....199.95\$

15' x 25'.....179.95\$

16' x 26'.....212.95\$

15' x 30'.....207.95\$

16' x 32'.....255.95\$

FABREVILLE

515, boulevard Labelle
622-9801

Autoroute 15, sortie 14,
boul. Labelle sud

CHÂTEAUGUAY

115, bd. St-Jean-Baptiste
698-2210

Au sud du boulevard Anjou

ST-LÉONARD

6852, Jean-Talon Est
255-7014

Boul. Métropolitain, sortie
Langelier sud, voisin des
Meubles Pascal.

VILLE-LEMOYNE

2500, boul. Taschereau
465-7701

Au nord de l'hôpital
Charles-Lemoyne

DANS L'OUTAOUAIS

ARRA CHEMICAL

1800 Merival Rd.
Nepean, Ontario
727-0111

5350 Canotek
Gloucester, Ontario
745-7550

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI AU VENDREDI

9 h à 21 h

SAMEDI, DIMANCHE

9 h à 17 h

REPÈRE

Sri Lanka: minorité et «minorité»

■ Deux attentats à la bombe en moins d'une semaine au Sri Lanka viennent non seulement d'allonger la longue liste des victimes de ce conflit opposant la majorité cinghalaise (74 p. cent) à la minorité tamoule (18 p. cent), mais, en plus, de compromettre très sérieusement la relance des pourparlers entre les gouvernements indien et sri-lankais, en vue de trouver un règlement négocié capable de ramener la paix dans ce pays de 16 millions d'habitants.

Pour comprendre les différends qui opposent Cinghalais et Tamouls, il faut remonter à la fin des années 50 et au début des années 60, quand l'ancienne colonie britannique du Ceylan devient pays indépendant.

La minorité tamoule, un peuple considéré comme plus entrepreneur et plus travaillant que les Cinghalais, occupe alors les postes-clés de l'économie. Sans compter que c'est elle qui fournit au pays la plupart des médecins, des ingénieurs, des enseignants et des affairistes. La majorité cinghalaise, elle, se retrouve, à ce moment-là, dans le secteur public. Elle contrôle déjà l'Etat, à toutes fins utiles.

Mais, jusque là, les deux peuples, qui se ressemblent physiquement puisqu'ils sont tous deux issus du monde indien mais qui sont, par ailleurs, de culture et de langue différentes (les Cinghalais, pour la plupart bouddhistes, parlent cinghalais, tandis que les Tamouls, hindouistes en majorité, parle une langue du groupe dravidien), cohabitent en assez bonne harmonie.

Puis, à partir des années cinquante, le gouvernement se met à appliquer une politique de «cinghalisation», vraisemblablement parce que la majorité cinghalaise bouddhiste se perçoit, elle aussi, comme une minorité dont l'identité est menacée dans cette mer de 900 millions d'Indiens passés en grande partie à l'hindouisme. Les Cinghalais sri-lankais ressentent également un isolement linguistique à cause du voisinage immédiat des langues dravidiennes parlées dans le sud de l'Inde.

Le gouvernement, majoritairement cinghalais, rappelle, prendra donc toute une série de décisions et de mesures, heurtant ainsi de plein fouet l'autre communauté:

■ en 1956, le cinghalais est déclaré langue officielle sur tout le territoire de l'île;

■ en 1971, le gouvernement plante un nouveau système d'accès à l'enseignement supérieur, qui aura pour effet de réduire, en seulement trois ans, le pourcentage de Tamouls à l'université de quarante à vingt-quatre p. cent.

En réaction à cette politique de «cinghalisation» du pays, les Tamouls se sont mis à réclamer un Etat tamoul indépendant, le «Tamil Eelam», certains leaders préconisant l'usage de moyens démocratiques pour accéder à l'autonomie et d'autres encourageant les actes de violence pour forcer le gouvernement à reconnaître la nation tamoule et à lui concéder une partie du territoire sri-lankais dans le nord et dans l'est de l'île.

Jusqu'à maintenant, tous les gouvernements, s'étant succédés à Colombo, se sont montrés intraitables sur cette question: ils ont tous opposé une fin de non-recevoir au désir d'indépendance des Tamouls.

Cédant aux pressions de son imposant voisin indien, qui agit comme médiateur dans ce conflit, le vieux président Jayewardene (84 ans) serait cependant aujourd'hui disposé, dit-on, à concéder un certain degré d'autonomie aux deux régions tamoules du nord et de l'est dans le cadre d'un système de conseils provinciaux. Une concession qui pourrait, à tout le moins, être acceptable aux modérés séparatistes. Il n'est plus du tout certain maintenant que Cinghalais et Tamouls, qui ne se sont pas assis à la même table depuis six mois, acceptent de reprendre les négociations directes.

PIERRE VINCENT

RÉPÉTITION GÉNÉRALE EN VUE DU SCRUTIN DE 1988?

Cuisante défaite de Thatcher aux élections locales britanniques

■ LONDRES — Le parti conservateur de Mme Margaret Thatcher vient d'essuyer sa défaite la plus cuisante depuis son accession au pouvoir en 1979, lors d'élections législatives partielles et locales qui avaient été présentées comme une répétition générale avant les élections générales de 1988.

Le PC britannique a perdu, jeudi, un de ses sièges traditionnels (son bastion de Ryedale, dans le nord de l'Angleterre) et a eu beaucoup de mal à conserver le deuxième (celui de West-Devonshire). Il a, en outre, essuyé un net recul aux élections municipales qui se tenaient le même jour: dans le scrutin aux «conseils locaux», qui concernaient les deux tiers des électeurs britanniques, ils ont en effet perdu 673 sièges, là où le Parti travailliste en raffait 460.

Les commentateurs soulignaient, hier, au vu des résultats définitifs du scrutin de la veille, que les explications selon lesquelles le parti serait victime d'un phénomène «normal» d'usure, après sept ans d'exercice du pouvoir, ne sauraient suffire à justifier l'ampleur du revers. Et ils estimaient que les Tories devront réviser, au cours des mois qui viennent, la présentation de leur politique, sinon certaines de leurs options.

Mme Thatcher devait néanmoins déclarer, hier, que son

gouvernement allait continuer la même politique, malgré la défaite. «Nous allons poursuivre notre politique telle qu'elle est, et redoubler d'efforts pour remporter les prochaines élections générales», a-t-elle soutenu en rendant une visite surprise au siège du parti conservateur à Londres.

Pour l'Alliance libérale/sociale-démocrate, qui est passée très près du double, il s'agit d'un encouragement considérable et d'une reconnaissance, cinq ans après son apparition en qualité de «troisième force» sur un échiquier politique traditionnellement bi-polarisé.

Neil Kinnock, leader du Labour new-look estimait pour sa part que ces résultats «constituent la preuve la plus flagrante à ce jour que nous allons former un gouvernement majoritaire aux prochaines élections générales». Ces dernières mois, le Labour a entrepris de mettre au pas son extrême gauche, et a adouci son image en allant jusqu'à abandonner la couleur traditionnellement rouge de ses emblèmes pour adopter des teintes plus neutres.

Pendant la campagne électorale, l'opposition a notamment mis l'accent sur la persistance d'un fort taux de chômage (13,7 p. cent) les problèmes en matière de santé et d'éducation. Mais les analystes politiques estiment

que les thèmes nationaux ont été déterminants.

Deux raisons sont plus couramment invoquées pour expliquer l'accélération de la détérioration de l'image de marque du premier ministre et l'érosion du pouvoir de son gouvernement: les séquelles de l'affaire Westland — qui a provoqué la démission de deux ministres en début d'année — et le récent soutien

britannique au raid américain sur la Libye. Dans l'un et l'autre cas, Mme Thatcher a été abondamment critiquée pour le caractère autocratique de ses décisions, et pour le parti pris pro-américain de sa politique.

Le président du parti conservateur, M. Norman Tebbit, a admis hier sa «profonde déception» même si, selon lui, les élections de jeudi ne représentent qu'un «avatar» ne pouvant

présager des résultats des législatives.

Cependant, visiblement saisi par le doute, un nombre grandissant de conservateurs se demandent si M. Tebbit est le mieux placé pour les conduire à la victoire. Ils lui reprochent notamment son intransigence et son ton cassant, qui déplairaient aux électeurs conservateurs modérés.

— AFP

Malouines: un fardeau bien lourd

■ LONDRES — Les Britanniques commencent à trouver que le fardeau des Malouines est lourd à porter, aussi viennent-ils de décider de replier les deux tiers des effectifs de leur garnison d'environ 3 000 hommes qui se trouve dans l'archipel.

Les autorités gouvernementales à Londres se sont empressées, hier, de limiter la portée politique de cette décision, faisant valoir que la construction récente d'un aéroport moderne à Port-Stanley permet de renforcer très vite, au besoin, les troupes qui resteront aux Malouines.

Au moment de l'invasion des îles Malouines par les Argentins, il y a quatre ans, l'insuffisance de moyens logistiques n'avait pas permis aux Britanniques de renforcer immédiatement la petite poignée d'hommes qu'ils maintenaient sur l'archipel de l'Atlantique sud. Il avait donc fallu que Mme Thatcher envoie une énorme armada à 15 000 kilomètres des côtes britanniques, pour reprendre le contrôle des îles. Le conflit avait fait un millier de morts de part et d'autre.

Depuis cette guerre, la Grande-Bretagne maintient sur les îles environ 3 000 hommes, dont

l'approvisionnement en armes et en nourriture doit être effectué à grands frais à l'aide d'avions gros porteurs transitant par l'île de l'Ascension. La défense des îles reviendrait, estime-t-on de source indépendante à Londres, à près de \$4 millions par jour au Trésor britannique.

Le moment est particulièrement propice pour réaliser ces compressions budgétaires aux Malouines, fait-on remarquer dans les milieux diplomatiques britanniques: outre le fait que les liaisons aériennes avec l'archipel sont désormais plus faciles, le climat politique actuel permet d'effectuer le retrait sans trop de risques. Quatre ans après la fin des hostilités et en raison notamment du changement de régime en Argentine, la menace d'une nouvelle invasion s'est en effet considérablement atténuée.

Par ailleurs, l'allègement de la garnison donnera un argument de plus aux Britanniques pour plaider en faveur d'un retour progressif à la normale dans les relations anglo-argentines, sans pour autant lâcher quoi que ce soit sur le principe de la souveraineté.

— AFP

Manille a besoin d'une aide économique accrue des États-Unis

■ MANILLE — La présidente Corazon Aquino a déclaré hier au secrétaire d'Etat américain George Shultz que l'aide économique US aux Philippines est insuffisante en regard des besoins pour payer les dettes du pays et combattre les rebelles.

Après un entretien de près d'une heure avec Mme Aquino, M. Shultz a donné l'assurance que «tous les efforts seraient faits pour aider le gouvernement des Philippines». Rendant compte de l'entretien, le ministre de l'Information Teodoro Locsin a déclaré que la rencontre avait été «très amicale» et avait porté sur les besoins économiques et militaires du nouveau pouvoir philippin. Il a aussi été question des moyens que la présidente entendait prendre pour faire rentrer dans la légalité les guérilleros en lutte armée contre le gouvernement.

A cet égard, Mme Aquino a souligné le besoin d'argent pour la réhabilitation des rebelles qui répondent à son appel à la réconciliation nationale.

Washington a récemment pro-

mis une aide supplémentaire de \$150 millions pour aider le nouveau gouvernement philippin, ce qui porterait à environ \$500 millions le montant de l'assistance américaine au gouvernement de Manille.

Mais le directeur du Conseil économique et du développement, le général Solito Monsod, a déclaré que cette offre était loin d'être suffisante pour un gouvernement qui doit payer cette année des intérêts de \$2,1 milliards sur une dette extérieure de \$26 milliards. Et le secrétaire de la présidence a indiqué que Mme Aquino, tout en exprimant son appréciation pour l'aide américaine, a souligné à son interlocuteur qu'elle allait en deca des besoins.

Pour sa part, M. Shultz, la personnalité américaine la plus importante à se rendre à Manille depuis le départ de Marcos en exil et la prise du pouvoir par Mme Aquino en février, a déclaré que les USA accéléreraient le versement de \$200 millions d'aide destinés à résoudre les problèmes de liquidités du gouvernement philippin. Il a aussi

affirmé que Washington augmentera ses importations alimentaires en provenance des Philippines de \$35 millions à \$50 million et cherchera à réunir \$15 millions supplémentaires pour des programmes sanitaires et sociaux.

Les États-Unis s'efforceront également d'ouvrir leur marché à d'autres exportations philippines et d'encourager les investissements afin d'aider à la relance économique du pays, a-t-il indiqué.

Avant son départ de Manille, M. Shultz a également indiqué que l'ex-président Ferdinand Marcos était devenu un «problème» parce qu'il ne veut plus demeurer à Hawaï. Il a estimé que les appels téléphoniques de Marcos à ses partisans aux Philippines n'aidaient en rien, bien que le gouvernement américain ne puisse s'y opposer. M. Shultz a toutefois précisé que le problème Marcos n'avait pas été abordé dans ses entretiens avec Mme Aquino ni avec les autres membres du gouvernement.

— AFP, UPI, Reuter



Le secrétaire d'Etat américain George Shultz et la présidente des Philippines Corazon Aquino.

photo AP

Kadhafi prêt à attaquer tout pays «hostile», y compris l'Égypte

■ LONDRES — Le colonel Mouammar Kadhafi a déclaré que la Libye attaquerait tout pays manifestant de l'hostilité ou encourageant le «terrorisme» envers elle et il a cité l'Italie et l'Égypte. Il a également annoncé que son gouvernement avait décidé d'armer les villes le long de la Méditerranée pour transformer la côte en «ligne de feu et de confrontation».

«Si les Américains atterrissent sur la côte libyenne, ils brûleront, ils mourront», a-t-il dit.

Dans un discours prononcé jeudi soir à Benghazi et retransmis par la télévision nationale, le dirigeant libyen a dit que, sui-

vant l'exemple des États-Unis, la Libye répondrait à la violence par la violence.

«À compter de maintenant, nous traiterons de la même manière que l'Amérique traite le monde, l'Égypte, l'Italie et tout pays que nous considérons comme ayant une position hostile envers nous, comme encourageant le terrorisme contre nous», a poursuivi Kadhafi, dont le discours a été capté par la BBC.

Pour l'instant, «nous épargnons encore notre force militaire et nous évitons encore une folle confrontation de ce type, mais en cas d'extrême nécessité,

nous sommes en mesure de faire cela», a dit le chef libyen en précisant que la 6^e flotte américaine, qui se sert des ports italiens, pourrait être détruite par des opérations suicides libyennes.

Kadhafi a aussi déclaré que la Libye combattait tout pays arabe abritant des unités de la flotte américaine.

Kadhafi a également appelé les soldats et les civils égyptiens à se révolter contre leurs dirigeants «qui ont apporté la honte à l'armée et au peuple égyptiens».

D'autre part, le numéro un li-

byen estime qu'il sera du devoir de l'URSS d'utiliser des missiles pour réduire au silence les Croisés et de préserver la paix en Méditerranée et dans le monde «si les États-Unis font usage de missile Cruise contre la Libye».

La chaîne de télévision américaine CBS avait affirmé lundi que les USA envisageaient l'éventualité d'une nouvelle attaque contre la Libye à l'aide de missiles de croisière. Mais le colonel Kadhafi a déclaré que le peuple libyen «ne craint ni l'Amérique, ni les missiles Cruise, ni même les bombes nucléaires».

A Madrid, le gouvernement espagnol a décidé hier l'expulsion immédiate du consul général de Libye et l'arrestation d'un colonel de l'armée espagnole, accusé d'avoir eu des contacts avec le régime libyen, a-t-on appris de source officielle. Le consul libyen, M. Saed Mohamed Alsalam Esmail, a été invité à quitter le territoire espagnol sans délai pour «activités incompatibles avec son statut diplomatique».

A Rome, on a appris de bonne source que 12 Libyens ont été récemment expulsés d'Italie. Douze Maghrébins, en majorité Tunisiens, et 15 personnes d'origine slave, mais dont la nationalité n'a pas été précisée, ont également été expulsés à la suite d'une série de perquisitions et d'interpellations menées ces derniers jours par la police italienne.

— Reuter, AFP, UPI

Israël-Syrie: des mots, des mots, pour le moment

■ JERUSALEM — Israël et les États-Unis se sont efforcés hier de désamorcer la tension créée par les rumeurs faisant état d'une attaque «imminente» de l'armée israélienne contre la Syrie.

À Jérusalem, le premier ministre Shimon Pérès a déclaré: «Je puis vous assurer qu'Israël n'a pas la moindre intention d'attaquer la Syrie. La tension entre les deux pays se situe pour le moment au niveau des paroles et, à ce niveau, on parle et on parle beaucoup trop».

À Washington, le gouvernement américain a également indiqué hier qu'il ne disposait d'aucune indication sur l'imminence d'un conflit entre Israël et la Syrie. «Nous sommes toujours préoccupés par les tensions dans la région, mais nous n'avons connaissance d'aucun changement objectif de la situation sur le terrain qui fasse penser à l'imminence

du déclenchement d'hostilités», a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman.

Jeudi soir, la chaîne de télévision américaine CBS, citant des sources non identifiées proches des services de renseignements occidentaux, avait affirmé qu'Israël «allait frapper en Syrie» et que le ministre israélien de la Défense, Yitzhak Rabin, en visite aux États-Unis, en aurait informé les responsables américains.

Par ailleurs, M. Pérès a annoncé hier que les États-Unis ont débloqué \$375 millions en faveur de l'Etat hébreu au titre d'une aide économique d'urgence. Le premier ministre israélien a précisé que M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, lui avait annoncé l'octroi de cette somme, dans un message qui lui a transmis M. Thomas Pickering, ambassadeur américain en Israël.

— AFP

DÉPÊCHES

IRAN: Iran et Irak affirment tous deux avoir marqué des points importants dans la guerre qui les oppose: six brigades iraniennes détruites et un grand nombre de soldats faits prisonniers, affirme d'une part Bagdad, tandis que Téhéran déclare que «les forces iraniennes occupent depuis hier de nouvelles positions dans le secteur sud du front, à l'issue de violents combats qui ont fait des centaines de tués parmi les soldats irakiens».

NORVÈGE: la nouvelle première ministre de Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland, a annoncé hier la composition du nouveau gouvernement travailliste norvégien, qui comprendra huit femmes sur dix-huit ministres. Un record mondial, estime-t-on à Oslo.

ZAGREB: la justice yougoslave rendra son verdict mercredi dans le procès du criminel de guerre présumé Andrija Artukovic. Agé de 86 ans, Artukovic a été inculpé pour, notamment, trois massacres collectifs. L'accusé, qui s'est assoupi à plusieurs reprises pendant son procès, risque cependant la peine de mort.

NICARAGUA: l'embargo commercial décrété le 7 mai 1985 par les États-Unis a déjà coûté \$93,3 millions au Nicaragua, selon les autorités sandinistes à Managua.

ONU: le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, affirme que les cinq grandes puissances membres permanents du Conseil de sécurité, n'avaient pas consulté les dossiers sur Kurt Waldheim avant sa nomination à la tête de l'ONU.

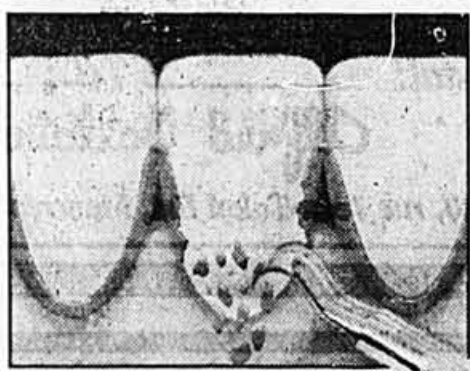
C'EST PROUVÉ! CE CREST COMBAT LE TARTRE.



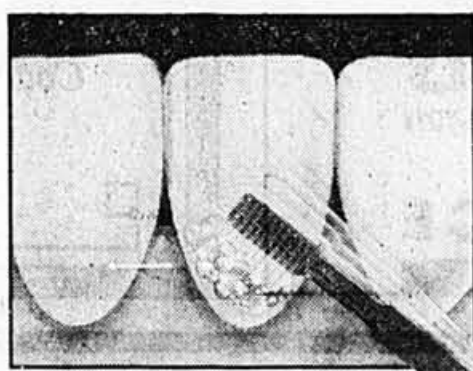
VOICI COMMENT VOTRE DENTISTE COMBAT
LE TARTRE DEUX FOIS PAR AN.



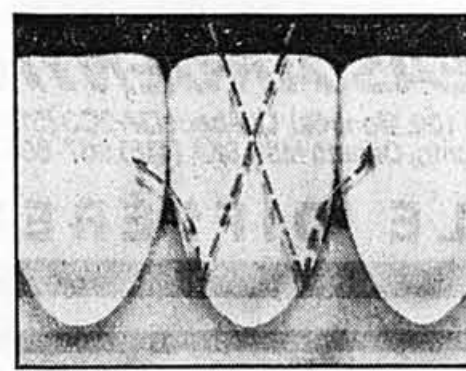
VOICI MAINTENANT COMMENT COMBATTRE
LE TARTRE QUOTIDIENNEMENT!



Le tartre est un problème chronique et très courant. Pour une bonne hygiène buccale faites enlever le tartre sur vos dents par votre dentiste ou hygiéniste. Mais jour après jour le tartre se reforme sur les dents.



Maintenant la nouvelle formule de Crest à la menthe fraîche, qui combat le tartre, aide à prévenir le tartre simplement par un brossage quotidien des dents.



La nouvelle formule de Crest qui combat le tartre, peut aider à enrayer la formation de tartre au-dessus des gencives et prolonge cette fraîche sensation de propreté.

Voici le nouveau Crest à la menthe fraîche. Une première dans le monde des dentifrices! Ce dentifrice révolutionnaire permet de combattre le tartre, ce dépôt dur au-dessus des gencives, chaque fois que vous vous brossez les dents.

La nouvelle formule de Crest à la menthe fraîche combat le tartre. Testé par des milliers de dentistes et hygiénistes, ce Crest a été utilisé avec succès et a su gagner la confiance de plusieurs millions d'utilisateurs.

DE PLUS! MÊME FLUORISTAT QUI COMBAT LA CARIE.

Le nouveau Crest à la menthe fraîche fait plus que combattre le tartre, il combat la carie grâce au fluoristat, ce même agent efficace, éprouvé en clinique, contenu dans le Crest ordinaire. Vous profitez donc de la même prévention contre la carie qui a rendu le Crest si célèbre.



Combattre le tartre de façon régulière, doit maintenant faire partie de votre programme d'hygiène buccale. Voyez votre dentiste deux fois par année. Et brossez vos dents quotidiennement avec le nouveau Crest à la menthe fraîche celui, en qui on a le plus confiance... C'est prouvé, il combat le tartre.



"Crest contient du fluorure de sodium qui est, à notre avis, un agent efficace de prévention de la carie et se révèle d'une utilité appréciable dans le cadre d'un programme consciencieux d'hygiène buccale et de soins professionnels réguliers."

ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

**LE NOUVEAU CREST
DANS LA BOÎTE ARGENT,
UN RÉSISTARTRE!**

Pour Diana, oeil de velours et main de fer

■ TOKYO — La police métropolitaine de Tokyo a sélectionné l'officier le plus avenant pour lui confier une tâche délicate : assurer la sécurité rapprochée de Lady Diana tout au long de la visite de cinq jours que le Prince et la Princesse de Galles effectuent au Japon.

« Nous avons pris soin de choisir l'officier le plus avenant pour veiller sur la plus belle et la plus élégante princesse du monde », a indiqué un haut responsable de la police.

L'heureux élu est Koichi Shinogobu, 36 ans, un expert en arts martiaux qui parle couramment l'anglais. Avec une taille d'un mètre quatre-vingt un, encore relativement peu fréquente chez les Japonais, le policier de charme convient bien pour assurer la sécurité de la Princesse qui mesure dit-on un mètre soixante-dix huit, a ajouté ce responsable.

Les autorités japonaises avaient pensé initialement confier cette mission de confiance à un officier du sexe féminin, mais les Britanniques ont insisté pour qu'un policier plus large d'épaules veille sur la Princesse, indique-t-on de même source.

Charles et Diana sont arrivés jeudi soir à Osaka pour une visite officielle qui prendra fin le 13 mai. — AFP



photo Reuter

La Princesse Diana jette un regard vers la serveuse japonaise en costume traditionnel au cours d'un repas officiel à Kyoto.

PREMIER HOMME SUR L'EVEREST Décès à 72 ans du sherpa népalais Tensing Norgay

■ NEW DELHI — Le sherpa Tensing Norgay vient de mourir à l'âge de 72 ans à Darjeeling au pied même de l'Everest qu'il fut le premier à vaincre en compagnie de Sir Edmund Hillary, 33 ans plus tôt.

Personnalité marquante du monde de l'alpinisme, Tensing jouissait d'une grande popularité dans le nord de l'Inde, où il dirigeait une école de montagne à Darjeeling. Encore très actif jusqu'à ces dernières années, il organisait aussi des trekkings au Népal et son renom lui attirait une riche clientèle américaine, même s'il déplorait la commercialisation de l'Himalaya.

Le 29 mai 1953, il avait été le premier, avec le Néo-zélandais, Edmund Hillary, à fouler le toit du monde, l'Everest ou Chomo Lung (8 887 mètres), exploit vainement tenté à diverses reprises.

Les deux hommes avaient été

les seuls de l'expédition britannique du colonel John Hunt à escalader les derniers 120 mètres conduisant au sommet, cône de neige parfait, dira Hillary, qui portant quelques instants son masque à oxygène, prend alors une photo de Tensing. Bouddhiste fervent, celui-ci dresse alors dans la neige un petit autel et y dépose des biscuits et des sucres d'orge en offrande au Bouddha.

Premier sherpa à avoir les honneurs du sommet, Tensing a réussi l'ambition de sa vie : « Les

gens de chez moi se soucient moins que ceux de chez vous de gravir les montagnes, mais entre le Chomo Lung et moi, c'était une autre affaire », a-t-il déjà expliqué.

Celui que ses compagnons sherpas appelaient le « Tigre des neiges », né en 1914 à Tami, petit village près de l'Everest, avait commencé sa carrière de porteur en 1935. Il était déjà célèbre pour avoir atteint sur l'Everest en 1952, les 8 600 mètres avec le suisse Raymond Lambert.

— AFP

Everest: Canadiens retardés

■ TORONTO — Les onze alpinistes canadiens qui tentent d'atteindre le sommet du mont Everest ont été retardés par de violentes tempêtes de neige qui créent un fort risque d'avalanche. Le chef de l'expédition, Jim Elzinga, estime que le groupe devra attendre au moins une semaine avant de se lancer à l'assaut du sommet, a fait savoir hier par voie de communiqué la Banque continentale du Canada, qui est l'un des principaux commanditaires de l'expédition.

— CP

Alfred Dallaire INC.

Alfred Dallaire garantit
le respect des choix.

Choisir c'est aussi avoir accès
à une gamme de prix.

Alfred Dallaire propose
des arrangements funéraires
à partir de:

417\$

(aussi disponibles en pré-arrangements)

Dans l'intérêt des vôtres, appelez

Alfred Dallaire INC.
(514) 270-3111

Veillez me faire parvenir:

- ☐ Votre dépliant sur les pré-arrangements.
- ☐ Votre brochure sur les successions.
- ☐ Votre brochure sur le cimetière près du fleuve.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

Alfred Dallaire INC.

1120, rue Jean-Talon Est, Montréal, Qc, H2R 1B9

Maintenant, plus que jamais,

C'EST LE BON MOMENT POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

À partir de **1465\$***

*Taxes et frais de service en sus.

ARGENTINE ET BRÉSIL

Ce prix comprend: 2 semaines à Buenos Aires, aux Chutes Iguazu et à Rio; billet d'avion aller-retour; hébergement; transferts; visites de villes d'une demi-journée; etc. Pour de plus amples détails, appelez votre agent de voyages ou Aerolineas Argentinas.

AEROLINEAS ARGENTINAS

2085, avenue Union, bureau 100, Montréal, Québec H3A 2C3 (514) 282-1011
1235, Le Bay, Toronto, Ontario M5R 3K4 (416) 967-6043

INIMITABLE DIFFÉRENCE

PROLONGEZ



LOUISE LAVIGUEUR ET LES MILLIONS DE DOLLARS DE SA FAMILLE

Le tuteur souhaite un règlement à l'amiable

Il serait préférable, pour tout le monde, que la famille Lavigueur règle ses histoires de millions de dollars à l'amiable, sans l'intervention d'avocats et de juges.

JOYCE NAPIER

C'est ainsi que Guy Trudeau, 50 ans, nommé tuteur de Louise Lavigueur par la Cour supérieure mercredi, voudrait que se termine la saga des Lavigueur. « Cela éviterait bien des déchirements et des traumatismes », explique-t-il.

Ce gros lot de quelque \$7 millions, gagné fin mars, n'est plus qu'un cauchemar pour la jeune Louise, 16 ans, à qui ses frères et son père, Jean-Guy, refusent désormais d'adresser la parole.

Trudeau, un comptable sans enfants, a dit à LA PRESSE jeudi qu'il ne connaissait Louise que de vue avant les événements qui ont changé la vie de cette famille sans prétentions, à revenus modestes. Une semaine après le gain spectaculaire des Lavigueur, Trudeau devait rencontrer Louise Lavigueur chez des cousins de sa femme.

Elle lui a raconté à cette occasion comment son père Jean-Guy, ainsi que ses frères, refusaient de la voir. Pourtant, tout le monde avait profité de l'importante somme d'argent, sauf elle, parce que plusieurs jours avant le tirage, son père l'avait renvoyée de la maison. Il lui était dorénavant devenu impossible de rentrer.

Elle avait toujours participé à l'achat en groupe de billets de loterie. Chaque semaine, tous les membres de la famille remettaient \$2 au père qui se chargeait ensuite d'acheter des billets de loterie. Et ce fut le fameux coup de chance.

« L'histoire des Lavigueur, c'est un conte de fées qui s'est transformé en drame familial », dit M. Trudeau qui ajoute que c'est maintenant à lui et à sa femme, Linda, de s'occuper de Louise, déprimée et démunie depuis ce fameux gros lot.

M. Trudeau a pris les choses en main lorsqu'il a appris que l'adolescente n'avait pas eu droit à sa part de la cagnotte, quelque \$1,2 million. Avec le consente-



Louise Lavigueur

téléphoto CP

ment de la jeune fille, il a trouvé un avocat et institué des procédures judiciaires, parce que, explique-t-il, « je veux que justice soit faite ».

La semaine dernière, la Cour supérieure a saisi tous les fonds de la famille Lavigueur, soit quelque \$6,4 millions, en espérant que le clan règle ses histoires à l'amiable, faute de quoi, le

tribunal se réunira du 9 au 12 juin pour trancher. Si rien n'est réglé à l'amiable, Louise Lavigueur intentera peut-être des poursuites à titre de dommages contre son père, dit M. Trudeau.

Même si la jeune fille ne gagne pas sa cause, M. Trudeau affirme qu'il s'occupera d'elle jusqu'à ses 18 ans et même après si elle le veut.

« J'entends veiller aux intérêts de Louise au meilleur de ma connaissance », dit M. Trudeau en ajoutant qu'il ne le fait pas

dans l'espoir d'obtenir lui aussi une part de ce lot controversé. « Je suis à l'aise, j'ai une maison, trois voitures et pas de dettes. Je

n'ai pas besoin de son argent. Je fais ce que je fais parce que je trouve cette situation déplorable. »



Ville de Montréal

Proposition de révision de la réglementation en matière de zonage commercial

Dans le cadre de la révision de la réglementation en matière de zonage commercial, la Ville de Montréal tiendra six audiences publiques, du 12 au 30 mai prochain, afin d'entendre les citoyens et organismes qui ont déposé un mémoire.

DATES ET LIEUX DES RENCONTRES

Le lundi, 12 mai	Centre culturel et sportif de l'Est 4375, rue Ontario est
Le mardi, 13 mai	Maison de la Culture du Plateau-Mont-Royal 465, avenue du Mont-Royal est
Le lundi, 26 mai	Pavillon Le Prévost 7355, avenue Christophe-Colomb
Le mardi, 27 mai	Centre Claude-Robillard 1000, avenue Émile-Journault
Le jeudi, 29 mai	Maison de la Culture Marie Uguay 6052, boulevard Monk
Le vendredi, 30 mai	Maison de la Culture de Côte-des-Neiges 5290, chemin de la Côte-des-Neiges

Toutes les audiences débuteront à 19 h 30 et la présentation des mémoires ne devra pas dépasser 15 minutes.

Bienvenue chez
Piscines Unies

EN SUPER SPECIAL

PLAN
BANCAIRE
DISPONIBLE

Toile solaire
AQUACOVER

Rouleau Solaire
SOL-R

Toile de
remplacement

Piscines Unies

Piscines Unies,
à l'enseigne de
la qualité, de
l'exclusivité
et des
bons prix.

Venez voir
nos meubles de patio
CHAMBOLLE

Le Choix
par Excellence

Avec Piscines Unies
2 GARANTIES

MARCHAND ET MANUFACTURIER

37 MAGASINS
POUR VOUS SERVIR

BATHURST N.B. 2450 St-Peters Ave. 506-546-3301	QUEBEC 2825 Boul. Hamel 418-648-1795
BROSSARD 7575 boul. Taschereau 514-676-1503	ROCK FOREST 4401 boul. Bourque 819-564-1529
CHAMBLY 1177 Bourgogne 514-658-1949	ROUYN 66 Principale 819-762-7729
CHICOUTIMI 1333 boul. St-Paul 418-545-3501	SHAWINIGAN 9623 boul. des Hêtres 819-539-6677
CHOMEDEY - LAVAL 2009 Autoroute 440 514-682-3100	ST-BASILE LE GRAND 104 rue Morier 514-653-1842
CORNWALL ONT. Boltions Mall - Eamers Corner 613-932-0469	ST-CONSTANT 125 St-Pierre 514-632-8680
COWANSVILLE 608 rue Sud 514-263-2545	ST-HUBERT 3919 boul. Taschereau 514-676-4020
DRUMMONDVILLE 777 Mercure 819-377-5558	ST-HYACINTHE 15845 St-Louis 514-773-6634
GRANBY 480 rue Guy 514-375-5525	ST-JEAN SUR RICHELIEU 22 Jacques-Cartier Sud 514-347-9833
JOLIETTE 580 Boul. Barrette 514-759-3772	ST-JEAN SUR RICHELIEU 345 boul. Séminaire 514-348-6851
L'ASSOMPTION 975 L'Ange Gardien 514-589-4136	ST-JEROME 2395 boul. Labelle 514-436-9037
LEVIS 555 Rte Trans-Canada 418-833-2173	ST-LAURENT 2170 boul. Laurentien 514-332-6060
LONGUEUIL 891 boul. Ste-Foy 514-674-3707	ST-LOUIS DE FRANCE 761 St-Alexis ouest 819-379-6374
ORMSTOWN 1694 Island Road 514-829-2307	STE-MARIE DE BEAUCHE 1056 boul. Vachon 418-387-2121
PLANTAGENET ONT. 747 Gerard Street 613-673-5418	TERREBONNE 1715 Chemin Gascon 514-471-9903
POINTE GATINEAU 815 boul. St-René 819-568-4454	TRACY 402 Marie-Victorin 514-742-8433
PRINCEVILLE 235 boul. Baril 819-364-5427	TROIS-RIVIERES 5825 boul. Royal 819-375-7771
QUEBEC 1000 boul. Capucins 418-529-0283	VALLEYFIELD 196 boul. Mgr Langlois 514-371-6169

Chez Piscines Unies
vous faites affaire
avec les propriétaires

Piscines Unies

Centre de services
sociaux Ville MarieVille Marie Social
Service CentreAvis de
changement d'adresse

À compter du 12 mai 1986, la
DIRECTION DE LA PROTECTION
DE LA JEUNESSE sera
situé à l'adresse suivante:

5, Weredale Park
Westmount (Québec)
H3Z 1Y5

Nouveau numéro de téléphone:
935-6196

VOTRE IMAGINATION.

CONDUISEZ LA SAMURAI ALLONGÉE
1986 ET SOYEZ DANS UN MONDE À PART

Dans un véhicule qui a été mis au point pour vous
donner la liberté, imaginez-vous la liberté
supplémentaire que vous pouvez avoir avec la
Samurai Allongée.

Imaginez, la liberté de vous rendre où vous voulez
et de prendre ce que vous voulez avec vous.
Imaginez, plus de charge, plus d'équipement de
pêche et de chasse, plus d'espace pour emballer
presque tout ce dont vous avez besoin.

Tout standard!

- ✓ Entraînement à 4 roues motrices en cours de route.
- ✓ Transmission à 5 vitesses.
- ✓ Garantie du groupe motopropulseur de
24 mois/40 000 km.
- ✓ Freins à disques assistés à l'avant.
- ✓ Pneus radiaux toutes saisons.
- ✓ Plus 38 autres caractéristiques standard importantes.

Tout ceci pour:

11 495,00 \$*

Essayez une Samurai Allongée chez votre
concessionnaire Suzuki le plus près.

LAVAL
Bauer Automobiles Ltée
37 boul. Ste-Rose
625-6904

LAVAL
Laval Auto Suzuki
2020 boul. des Laurentides
668-2020

TRACY
D.R. Auto Select Inc.
225 Route Marie-Victorin
742-2777

PIERREFONDS
Auto Torim Suzuki
14350 ouest boul. Gouin
620-7031

STE-AGATHE
Automobiles Giroux Labelle Inc.
76 Préfontaine est
326-1615

VALLEYFIELD
Gilles Caron Automobiles Inc.
336 boul. Langlois
371-8511

ST-JEAN
R. Parent Suzuki
225 Jacques-Cartier Sud
347-9011

ST-HUBERT
St-Hubert Automobiles Suzuki
2755 Montée St-Hubert
676-0239

ST-HYACINTHE
Autos Léonard Gariépy Enr.
705 boul. Laurier
774-1332

DRUMMONDVILLE
Valois & Frères Auto Inc.
125 boul. Lemire ouest
478-8148

MONTRÉAL
Auto Cité Suzuki
7705 Le Mans
254-6068

VICTORIAVILLE
Automobiles Pierre Méthot Inc.
570 ouest Notre-Dame
758-6461

SHERBROOKE
Gilles Lemire Auto Inc.
1681 ouest King
569-7528

CAP-DE-LA-MADELEINE
Raymond Larochelle Automobiles Enr.
380 rue Thibault
375-7111

GRANBY
Granby Suzuki Enr.
872 Dufferin
372-2368

LACHINE
Lachine Suzuki Inc.
2075 Notre-Dame
634-7265

SUZUKI 4X4

*Taxes, frais de transport et de préparation par le concessionnaire en sus. Le concessionnaire peut vendre à meilleur marché.

Veuillez noter que la tenue de route de la Samurai est différente de celle d'une voiture de tourisme ordinaire. Évitez les virages trop serrés, les manœuvres brusques et portez toujours votre ceinture de sécurité. Pour des renseignements précis concernant la conduite, veuillez lire votre manuel du propriétaire.

À VOTRE SERVICE

par-dessus le marché

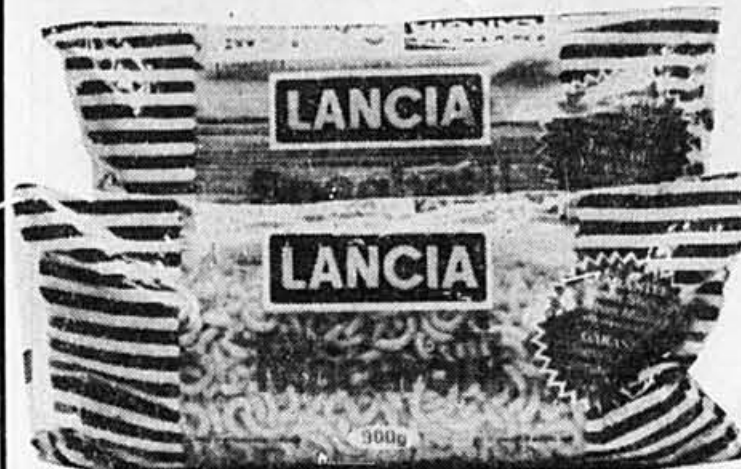


Boniprix



CHAMPIGNONS
Morceaux et pieds
IGA
Boîte 284 mL

58¢



PÂTES ALIMENTAIRES

Spaghetti, spaghettini,
macaroni coupé, linguine,
pennine, rotini, rigatoni
LANCIA
Cello 900 g

88¢



MÉLANGE À GÂTEAU
SUPER-MOELLEUX
BETTY CROCKER

Boîte 510 g

98¢



PAPIER HYGIÉNIQUE
COTTONELLE

"Aussi doux que du vrai coton".

Paq. de 4 roul.

1,29



MARGARINE MOLLE
THIBAUT

Bol 907 g

1,58



CHIPS LAURENTIDE

Sac 400 g

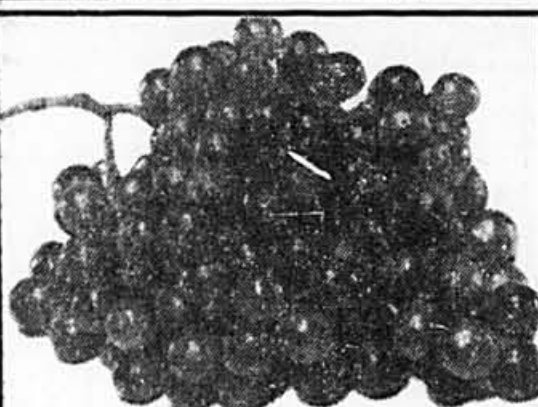
1,89



Bonne viande
Bien grillée
Quel délice

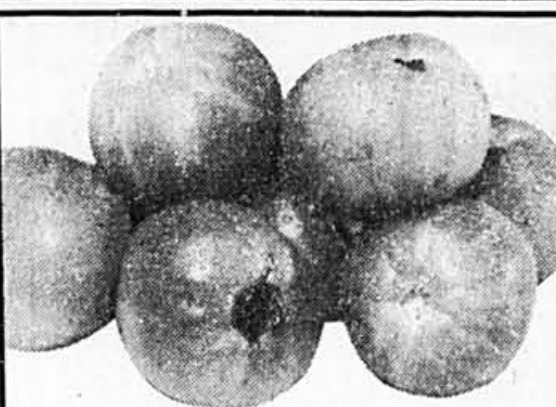
Fruits et Légumes

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.



RAISINS ROUGES
EMPEREUR
Produit du Chili

2,18 99¢
\$/kg /lb



TOMATES ROSES

De serres
Produit de l'Ontario
Canada no 1

2,40 1,09
\$/kg \$/lb

BOEUF HACHÉ
Ordinaire

1,94 88¢
\$/kg /lb

POITRINES DE POULET FRAIS
Avec dos

3,73 1,69
\$/kg \$/lb

JAMBON DÉOSSÉ
Tout cuit
Genre toupie

3,70 1,68
\$/kg \$/lb

CUISSES DE POULET FRAIS
Avec dos



1,52 69¢
\$/kg /lb

ÉCONOMISEZ 50¢

Valide dans tous les supermarchés IGA du 12 au 17 mai 1986 seulement. Limite d'un bon par client.

SAUCISSES FUMÉES
Ordinaires, tout boeuf, Bar-B-Q
MAPLE LEAF
Pq. 450 g

Prix annoncé: **1,49**

99¢
Avec ce bon



NIELSEN 3941300H

Bonne nouvelle

NOUVEAU SUPERMARCHÉ IGA

Les membres de la grande famille IGA sont heureux d'accueillir messieurs Denis Robillard et Louis Quesnel, copropriétaires du tout nouveau supermarché IGA situé au 43, rue Ste-Anne Ste-Anne de Bellevue

SUPERMARCHÉS RÉNOVÉS

Félicitations à messieurs Martin & Roger Rodrigue — St-Georges Ouest
Tancrede Boyer — Ormstown
David Fortier — Deux-Montagnes
pour les magnifiques rénovations apportées à leur supermarché IGA.

Lundi, le 19 mai, Fête!
Consultez votre marchand IGA pour connaître les heures d'affaires.

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines.

(Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

Recherchez en magasin les cartes identifiées
"Offre Spéciale".
En plus de nos nombreuses aubaines hebdomadaires, elles vous proposent une foule de rabais supplémentaires.

Offre Spéciale

On a l'tour de vous satisfaire

Prix en vigueur du lundi 12 mai au samedi 17 mai 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.



Boniprix

*marque de certification d'IGA Canada Ltée





Boniprix



Prix en vigueur du lundi 12 mai au samedi 17 mai 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.



ans prix

Des pensés

Quelle bonne idée!

**PEPSI-COLA,
SEVEN-UP, PEPSI
CERISES, DIET PEPSI
OU DIET SEVEN-UP**

Bouteilles consignées
Bout. 750 mL

6/379

À l'achat de 2 cartons de
ces produits, obtenez en prime
une douzaine de pains hot-dog
ou à hamburger et un pot de
moutarde préparée de 175 mL.

**ÉCONOMISEZ AVEC CES
BONS DE RÉDUCTION**



**FRITES
SURGELÉES
CAVENDISH**

Sac
1 kg

99¢



**MOUCHOIRS
DE PAPIER
SCOTTIES**

Boite
de 200

88¢

ÉCONOMISEZ

40¢



À l'achat de 2 boîtes
LÉGUMES
Mais en crème
Haricots, pois assortis,
pois & carottes, pois
no 1 & 2, pois à grains
entiers (341 mL)
Canada de fantaisie
DEL MONTE
Boîte 398 mL

Prix annoncé:
2/1,29

Valide dans tous les
supermarchés IGA
du 12 au 17 mai
1986 seulement.
Limite d'un bon
par client.

2/89¢

Avec ce bon

NIELSEN 0047516H

ÉCONOMISEZ

50¢



**DÉTERGENT
ALL**
Boîte 6 L

Prix annoncé:
4,99

Valide dans tous les
supermarchés IGA
du 12 au 17 mai
1986 seulement.
Limite d'un bon
par client.

4,49

Avec ce bon

WATTS 293



**PURÉE
DE POMMES**
Canada de fantaisie
IGA

Pot
398 mL

69¢



**EAU
DE JAVEL**
Concentrée
JAVEX

Cont
3,6 L

1,49

ÉCONOMISEZ

30¢



**CRISTAUX
DE SAVOIR
DE LIMONADE
REALEMON**
Paq. de 2 x 95 g

Prix annoncé:
1,29

Valide dans tous les
supermarchés IGA
du 12 au 17 mai
1986 seulement.
Limite d'un bon
par client.

99¢

Avec ce bon

NIELSEN 1402688H

ÉCONOMISEZ

75¢



**PAINS
DE SAVON**
Format ord.: 4 x 95 g
Format bain: 3 x 130 g
COAST
Paquet

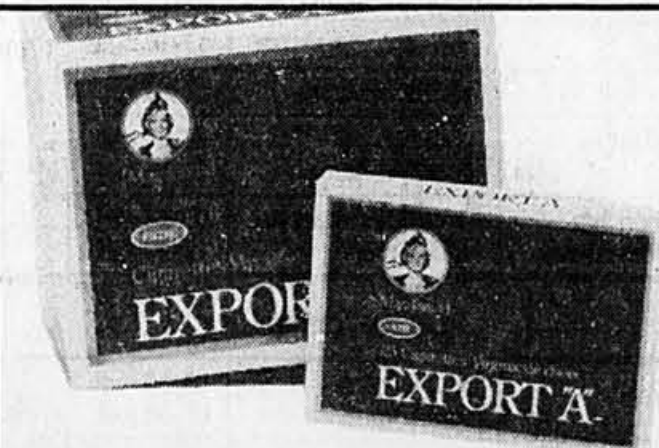
Prix annoncé:
2,44

Valide dans tous les
supermarchés IGA
du 12 au 17 mai
1986 seulement.
Limite d'un bon
par client.

1,69

Avec ce bon

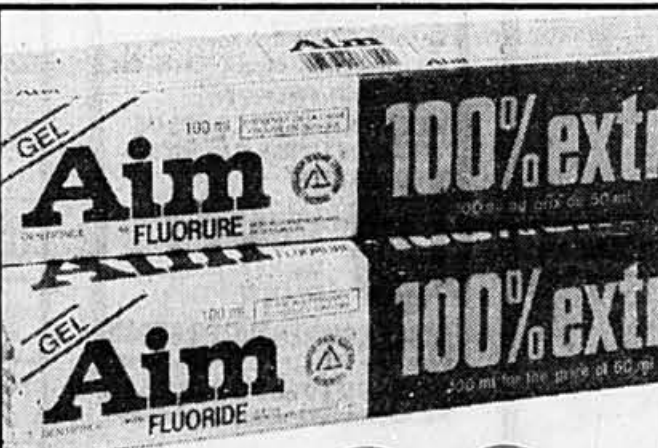
WATTS A F



CIGARETTES
Format ordinaire ou king
**MARQUES
POPULAIRES**
Santé et Bien-être social
Canada considère que le danger
pour la santé croît avec
l'usage — éviter d'inhaler.

20/9

Cartouche



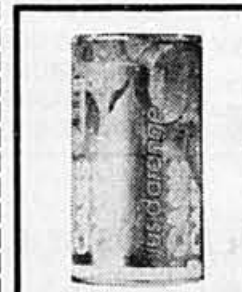
**DENTIFRICE
AIM**

Tube
50 mL + 50 mL

99¢

ÉCONOMISEZ

20¢



**JUS
D'ORANGE
OU D'ANANAS**
Surgelés
OASIS
Boîte 355 mL

Prix annoncé:
99¢

Valide dans tous les
supermarchés IGA
du 12 au 17 mai
1986 seulement.
Limite d'un bon
par client.

79¢

Avec ce bon

NIELSEN 2257523H

ÉCONOMISEZ

50¢



**SHAMPOING
OU REVITALISANT
IVORY**
Cont 450 mL

Prix annoncé:
2,99

Valide dans tous les
supermarchés IGA
du 12 au 17 mai
1986 seulement.
Limite d'un bon
par client.

2,49

Avec ce bon

WATTS EM

On a l'tour de vous satisfaire

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

L'École Progressive^{inc.}Fondée en 1934
Dirigée par Monsieur Laurent Méthot
Externat privé reconnu d'intérêt public
pour filles seulementUN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ DANS UN MILIEU PERSONNALISÉ
FORMATION EN TRAVAIL DE BUREAU

(cours de 2 ans ou cours intensif)

- OPTIONS:
- secrétariat médical
 - secrétariat juridique
 - secrétariat de services
 - commis-comptable

- TRAITEMENT DE TEXTE
- SERVICE DE PLACEMENT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: 381-3945

690, boulevard Crémazie est, Montréal H2P 1E9
(à quelques pas du Métro Crémazie)École de photographie
MAR/SAN INC.1600, Berri (Palais du Commerce)
Suite 3116, Montréal H2L 4E4
(Métro Berri-de Montigny)DEVENEZ
PHOTOGRAPHEAMATEUR OU PROFESSIONNEL
Cours de jour et de soir : Niveau collégial
Temps partiel et temps complet. Prêts du gouvernement
Les prochaines sessions: JOUR ET SOIR EN SEPTEMBRE — Prospectus gratuit: 842-8643Oui!
Je m'inscris à des cours
pleins d'avenir...**INFORMATIQUE**

OU

ÉLECTRONIQUE

OU

COMPTABILITÉ

- ✓ Cours intensif
- ✓ Jour ou soir
- ✓ Placement
- ✓ Prêt du gouvernement
- ✓ Permis 749745

COLLÈGE
D'INFORMATIQUE
DU CANADA2100, rue DRUMMOND
Bureau 720
MONTREAL (Québec)
H3G 1X1

849-7725

**APPRENDRE L'ANGLAIS**

AU

**COLLÈGE CHAMPLAIN
DE LENNOXVILLE****SEMAINES INTENSIVES POUR ADULTES**

- Quatre sessions:
- I 15 au 21 juin
 - II 13 au 19 juillet
 - III 20 au 26 juillet
(ouvert seulement à ceux qui ont participé à la 1re ou 2e session)
 - IV 3 au 9 août

Les sessions sont axées sur le développement de la communication orale.

- Cours crédités au niveau collégial
- Approche communicative
- Niveaux - débutants, intermédiaires, avancés
- Magnifique campus au coeur de l'Estrie et en milieu anglophone
- Résidences modernes
- Activités sociales, culturelles et sportives
- Journée d'information: samedi 24 mai (réservations)

Renseignements: Champlain Regional College
Programme d'été
Lennoxville, Québec
J1M 2A1
Tél.: 819-564-3684**RÉUSSIR AU
271-7702****INSTITUT
INFORMATIQUE
APPLIQUÉE**

525, est De Castelnau, Montréal.

JEAN TALON
RECONNU PAR
LE MINISTÈRE**Collège
de Bois-de-Boulogne**

AUX SECRÉTAIRES ET EMPLOYÉ(E)S DE SOUTIEN ADMINISTRATIF

**LE TRAITEMENT DE TEXTE
AES ou IBM-PC**

- **Editexte de base**
les 5 et 12 juin OU les 19 et 26 juin
de 9 h à 16 h
ateliers dispensés sur IBM-PC
100\$
- **Frappe comptable**
le 27 mai OU le 10 juin
de 9 h à 16 h
ateliers dispensés sur appareils AES
50\$
- **Extraction — Tri — Report**
les 28 mai et 4 juin OU les 11 et 18 juin
de 9 h à 16 h
ateliers dispensés sur appareils AES
100\$

Date limite d'inscription, 21 mai 1986

Pour renseignements et inscription, composez le 332-3000
poste 313 ou présentez-vous au local S-159 du pavillon Ignace-
Bourget, 10500, Avenue de Bois-de-Boulogne, aux heures
d'ouverture.10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec
H4N 1L4
332-3000**BOURSE D'ÉTUDE
EN INFORMATIQUE**

SESSION D'ÉTÉ

**DÉBUTEZ EN
MAI**

Cours de technicien

Cours de programmeur

Cours de bureautique

Cours de type professionnel, de niveau collégial.
N° de permis du Ministère de l'Éducation: 749747**INSTITUT CONTROL DATA**

Montréal • Ottawa • Toronto • Vancouver

Tour La Cité,
300 Léo Pariseau,
suite 500
Montréal
H2W 2N1Une
question de
mois!
285-8585**«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ
COURS ACCÉLÉRÉS de
CONVERSATION ANGLAISE****POUR CEUX QUI DÉSIRENT**

- APPRENDRE L'ANGLAIS DE TOUS LES JOURS
- SE SENTIR PLUS À L'AISE EN LE PARLANT — ÊTRE PLUS SPONTANÉS
- APPROFONDIR D'AVANTAGE LES CONVERSATIONS, MEILLEUR CHOIX DE VOCABULAIRE, TOURNURE DE PHRASES, EXPRESSIONS, ETC.

- PETITS GROUPES: 4 à 7 maximum par niveau
- 6 NIVEAUX: 3 débutants - 2 intermédiaires - 1 avancé

SANS GRAMMAIRE:

conversation pratique adaptée au besoin de chaque niveau avec corrections nécessaires.

PROFESSEURS QUALIFIÉS:

conversation dirigée par des professeurs d'expression anglaise.

SEMI-INTENSIF3 SEMAINES
DU LUNDI AU JEUDI
MATIN, APRÈS-MIDI
ou SOIR

OU

RÉGULIER2 FOIS PAR SEMAINE
LUNDI-MERCREDI ou
MARDI-JEUDI
MATIN, APRÈS-MIDI ou SOIRFRAIS DE SESSION: 180\$ (tout compris)
ENTREVUE DE CLASSEMENT: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
INSCRIPTION: 12 mai au 16 mai incl.**285-1401
CCFA C'EST**• 16 années d'expérience • plus de 12,000 étudiants et étudiantes • aux employé(e)s de centaines de compagnie telles que:
LA PRESSE, The Montreal Gazette, Radio-Canada, Radio-Québec, Métro-Richelieu, Gaz Métro-
politain, Bell Canada, Banque Royale, Protestant School Board of Greater Montreal, la CECM, Pratt
& Whitney, etc.

Métro Place-des-Arts, sortie rue Bleury sud.

CENTRE LINGUISTIQUE CCFA
355, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 304Le Centre détient un permis de culture personnelle no 749844
Loi sur l'enseignement privé.**COURS DE
TRAITEMENT DE TEXTES
MICOM 2001**

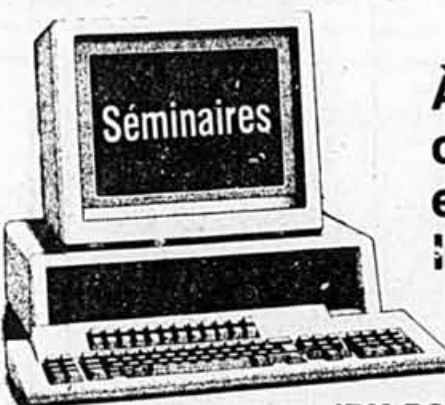
- Cours du soir (40 heures)
- Maximum 4 élèves par session
- Service de placement
- Maîtrise de deux systèmes
- Prix avantageux
- Service placement

Pour inscription et renseignements
communiquer avec:

Louise Pratt 849-4150

GERMAINE DANDOIS INC.
Conseillers en placement
de personnel
550 ouest, Sherbrooke
Montréal (Québec) 1470
H3A 1B9Permis du ministère de l'Éducation,
culture personnelle no 749896.
Déductible de l'impôt.**APPRENEZ LA TENUE DE LIVRES
EN 4 SEMAINES SEULEMENT****VOUS GAGNEREZ
SÛREMENT PLUS EN TANT
QUE TENEUR DE LIVRES**Comptabilité pratique enseignée par
des comptables agréés. Choix des
classes matin, soir, samedi.**AUSSI NOUVEAU COURS DE
TENUE DE LIVRES SUR MICRO-
ORDINATEUR!**Leçon d'introduction
GRATUITE
Service de placement
GRATUIT**ÉCOLE COMMERCIALE LONDON**
Établie depuis 1970 Permis no 749767
733-5217 ou 733-8261

In press

285-7111**COLLÈGE LASALLE**À l'écran
cette session
en Micro-
informatique

IBM-PC

Lotus 1-2-3 (20) (Introduction)	mardi & mercredi lundi & mardi lundi & mardi	20-21 mai 26-27 mai 09-10 juin 16-17 juin	DE 9:00 À 17:00
Lotus-avancé	jeudi & vendredi	08-09 mai	
Symphony	jeudi & vendredi jeudi & vendredi	22-23 mai 12-13 juin	
dBase III	lundi & mardi jeudi & vendredi jeudi & vendredi	02-03 juin 26-27 juin 19-20 juin	
Multimate	samedi & dimanche	17-18 mai	
Editexte	jeudi & vendredi	05-06 juin	
WordPerfect	lundi & mardi jeudi & vendredi	05-06 mai 15-16 mai	
Introduction à la Micro-informatique	samedi & dimanche lundi & mardi	03-04 mai 12-13 mai	

MACINTOSH

Multiplan	lundi & mardi jeudi & vendredi	05-06 mai 05-06 juin	DE 9:00 À 17:00
Word	lundi & mardi lundi & mardi	12-13 mai 09-10 juin	
Mac Draw	jeudi & vendredi	15-16 mai	
File-Vision (Data-Base)	jeudi & vendredi lundi & mardi	22-23 mai 16-17 juin	

*** UN ÉTUDIANT PAR MICRO-ORDINATEUR ***

Pour tout renseignement
SERVICE RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE
281-1919, poste 309

Le Comité de protection de la jeunesse ne veut pas être fusionné

Le Comité de protection de la jeunesse a vigoureusement dénoncé hier le projet du ministre de la Justice, Herbert Marx, de le fusionner à la Commission des droits de la personne et demandé au premier ministre Bourassa d'intervenir.

HUGUETTE ROBERGE

Cette fusion « à saveur budgétaire » constituerait, selon lui, « une contre-réforme dont les enfants en danger feraient les frais ».

Créé en 1976, le Comité de la protection de la jeunesse a d'abord eu un mandat de première ligne: assurer la protection des enfants maltraités, recevoir et vérifier les signalements, et voir à ce que les services requis soient rendus.

En 1979, la réforme proposée par la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse confie aux directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) au sein des centres de services sociaux, le mandat d'assurer la protection de l'ensemble des enfants en difficulté (maltraités et délinquants). Le Comité devient alors un organisme de deuxième ligne, chargé principalement de surveiller l'intervention auprès des enfants maltraités, mais aussi d'agir comme informateur, expert et agent de concertation. Porte-parole des membres du CPJ, Mme Lise Pinault affirme que le projet de fusion, avancé unilatéralement et sans consultation des gens directement concernés, remet en question des acquis sociaux importants, et brise un consensus au Québec dans une matière aussi importante que celle de la protection des enfants maltraités, négligés, abusés sexuellement ou abandonnés.

« La Loi de la protection de la jeunesse et toutes les modifications qui y ont été apportées ont toujours été adoptées à l'unanimité à l'Assemblée nationale, rappelle Mme Pinault. Ce choix de société en faveur des enfants en difficulté a été confirmé, il y a moins de quatre ans par l'Assemblée nationale, à la suite d'une commission parlementaire la (Commission Charbonneau) réunissant des députés des deux partis politiques et qui a tenu des auditions dans toutes les régions du Québec. »

D'avantage que d'éventuelles compressions budgétaires additionnelles, les membres du CPJ craignent la possibilité de conflits au sein du même organisme dont une composante serait vouée à la défense des droits de la personne et l'autre, aux seuls droits des enfants. Qui tranchera par exemple entre le CPJ défendant le droit d'un enfant mineur à la santé, et la Commission endossant le droit à la liberté religieuse de ses parents qui lui refusent une transfusion sanguine?

Le CPJ s'étonne des intentions de fusion du gouvernement, alors que tous les députés libéraux qui faisaient partie de la Commission Charbonneau, dont Mme Thérèse Lavoie-Roux, actuelle ministre de la Santé et des Services sociaux, ont été unanimes dans leur recommandation à l'Assemblée nationale, par laquelle le Comité se voyait confirmé dans sa vocation.

« Le projet de loi à saveur budgétaire que s'apprête à déposer

le ministre Herbert Marx aura pour effet de banaliser le Comité, de restreindre substantiellement son autonomie et de modifier ses moyens d'action ».

Après avoir essuyé un refus de la part du ministre de la Justice, de réviser sa décision, les membres du Comité font maintenant appel au premier ministre Bourassa à qui ils ont remis hier un padoyer écrit en faveur du maintien de cet organisme dans sa structure actuelle.

Sans discréditer le travail accompli par les Directions de la protection de la jeunesse (DPJ) au sein des centres de services sociaux qui ont reçu la même année 36 713 signalements d'enfants maltraités, le Comité estime avoir contribué à solutionner, grâce à son expertise spécifique et avec une grande discrétion, de graves problèmes d'accessibilité et d'autres problèmes ayant trait à la qualité de services aux enfants québécois.

Le CPJ se présente comme un organisme de taille restreinte, fonctionnant avec des moyens financiers fort modestes. Ses 13 membres sont assistés par un personnel permanent et rémunéré selon la Loi de la fonction publique, soit 53 employés dont trois cadres. Son budget annuel est de \$2,5 millions.

CLINIQUE DE JEÛNE

du LAC BROME

Site magnifique dans les Cantons de l'Est

- Repas.
- Perte de poids
- Abandon de la cigarette
- Vacances santé

(514) 243-6516

MERCREDI DANS CONSUMMATION



Petites ou grosses noces
par Jeanne Desrochers

la presse

Parce que je l'aime mon arbre



pépinière
St-Aubin & frères

5755, des GRANDES-PRAIRIES
(angle boul. Lacordaire)
Saint-Léonard

323-5810

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8 h à 21 h

LE SAMEDI ET LE DIMANCHE
de 8 h à 17 h

Spéciaux disponibles
du 10 mai au 14 mai incl.

PROGRAMME pelouse santé
EN 4 PHASES

POUR TRAITER UNE PELOUSE DE 3000 pieds carrés
4 APPLICATIONS
4989\$
PRIX DE DÉTAIL TOTAL 5996\$
MONTANT FORFAITAIRE 49,89\$

FAITES-LE VOUS-MÊME ET ÉCONOMISEZ DES \$

POUR TRAITER UNE PELOUSE DE 5000 pieds carrés
4 APPLICATIONS
6289\$
PRIX DE DÉTAIL TOTAL 7337\$
MONTANT FORFAITAIRE 62,89\$

A chaque étape nous vous avertirons et cela par téléphone.

GOLFGREEN C-I-L 20-3-4 50% S.C.U.

GOLFGREEN / HERBICIDE C-I-L 20-3-4 50% S.C.U.

GUÉRIGAZON / INSECTICIDE C-I-L 6-3-4

HIBERNAL C-I-L 12-3-5 90% S.C.U.

FÊTE des MÈRES

«Nos serres vous offrent un choix complet de plantes vertes et fleuries.

Offrez à maman un cadeau de la nature qu'elle pourra conserver»

CÈDRE EN BOULE (Little Champion)

40% DE RABAIS

Prix spécial **1439\$**

Prix détail \$23.97

MONSIEUR Muffler

Pneus
À PRIX INCROYABLES,
LES PNEUS MICHELIN!



LE MICHELIN XA4
vraiment 4 saisons, vraiment durable
P 155-80 R 13 (flanc noir) **7180\$** pose incluse

LE MICHELIN D'ETE XH
Le radial de durabilité exceptionnelle
P 175-80 R 13 **7520\$** pose incluse

LE MICHELIN MX
pour petites voitures importées
145 SR 13 **5985\$** pose incluse

Garantie "Hasards de route" exclusive à MONSIEUR Muffler, sans frais supplémentaire.

MICHELIN
Parce que les pneus, c'est important.

OFFRE SPÉCIALE*

Parallélisme des roues gratuit à l'achat de 4 pneus Michelin et à moitié prix, à l'achat de 2 pneus Michelin.
PRIX RÉGULIER: 18,95 \$ Pour la plupart des voitures.



Offre valide jusqu'au 30 juin 1986. *dans les succursales participantes.



Profitez de nos prix spéciaux sur les freins.

FREINS A TAMBOUR 5495\$* **FREINS A DISQUE 7495\$***

*incluant regarnissage et réusinage pour la plupart des voitures

Les plaquettes et sabots de freins sont garantis tant que vous êtes propriétaire de votre voiture. Et l'inspection est gratuite!

MONSIEUR Muffler

Région de Montréal

337-0770

1001, rue Amherst
1295, rue Bellechasse
7907, rue St-Laurent
10570, rue Lajeunesse
2500, rue Sherbrooke Est
9069, boul. Pie IX
4025, rue Jean-Talon Ouest

6260, rue St-Jacques Ouest
6950, rue Jean-Talon Est,
St-Léonard
12105, rue Sherbrooke Est,
P.A.T.
1080, rue Herron, Dorval
1205, av. de l'Église, Verdun
750, boul. St-Jean,
Pointe-Claire
1640, boul. St-Martin,
Laval

219, boul. Curé Labelle,
Laval
2535, boul. Laurentien,
St-Laurent
377 Curé Poirier Ouest,
Longueuil
900, boul. Taschereau,
Greenfield Park
60, boul. St-Jean-Baptiste,
Châteauguay

Extérieur de Montréal

Terrebonne, 471-7289
St-Antoine, 438-4184
Trois-Rivières, 376-6100
Grand-Mère, 538-8658
St-Jean, 348-9245
Granby, 378-9994
Joliette, 759-1362
Mont-Laurier, 623-2929



Le seul recommandé par l'Association de Protection des Automobiles.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ÉCOLE D'INFORMATIQUE MARSAN

1600, Berri (Palais du Commerce)
Suite 3116, Montréal H2L 4E4
(Métro Berri-de Montigny)

POUR UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (12 mois)
PROGRAMMEUR (8 mois) | NIVEAU COLLÉGIAL PRÊTS DU GOUVERNEMENT

Prochaines sessions: 12 mai et 28 juil.
Prospectus gratuit: 842-8643

Dawson vous propose sa façon d'apprendre une langue



Une attention individuelle et des classes peu nombreuses font des cours de langue du collège Dawson une façon rapide et efficace d'acquérir une connaissance de la langue anglaise ou française.

Méthode d'expression orale

Les lundis et mercredis soir de 18h à 21h
du 9 juin au 21 juillet

ou 3 semaines intensives de 9h à 12h
du 9 au 26 juin ou du 7 au 28 juillet

Frais de scolarité: 125\$

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer **866-7953**

COLLÈGE DAWSON

Centre de l'éducation des adultes

Pas de nouveau procès pour Tabah et Clouâtre

La Cour d'appel du Québec a rejeté la demande de deux hommes reconnus coupables du meurtre d'un policier qui voulaient être entendus de nouveau par les tribunaux.

Dans une décision rendue mardi, trois juges de la Cour d'appel refusent la prétention de Randall Tabah et Luc Clouâtre qui estimaient avoir reçu un verdict mal fondé relativement à l'accusation de meurtre au premier degré portée contre eux à la suite de la mort de l'agent Michel Vincent de la police de Longueuil.

Le policier Vincent a été abattu d'une balle dans la tête, le 3 novembre 1981, lors d'un vol à main armée commis par les deux individus dans une banque de Longueuil. Son collègue, l'agent Serge Gagnon, avait été blessé grièvement lors de ce vol.

Les deux hommes ont été condamnés, en juin 1983, à l'emprisonnement à vie avec une incarcération minimale de 25 ans.

Par ailleurs, cette même cour a accueilli l'appel de Louis Poirier, reconnu coupable de meurtre, et a ordonné la tenue d'un nouveau procès.

Les juges de la Cour d'appel sont d'avis que certaines preuves présentées lors du premier procès de Louis Poirier devant jury n'auraient pas dû être acceptées. De plus, les juges font notamment mention que certaines circonstances atténuantes ont été mises de côté par le tribunal.

M. Michel Poirier, 19 ans, avait été accusé du meurtre d'un réalisateur de Radio-Québec, Marcel Parent, trouvé battu à mort derrière un bar de Saint-Luc de Laprairie, en avril 1983. Au terme de son procès, en décembre de la même année, il avait été condamné à 25 ans de prison.

Comptable accusé de fraudes de près de \$45 000

Quelque six ans après la commission des délits reprochés, un comptable de Brossard âgé de 45 ans a comparu mercredi à Longueuil devant le juge Guy Fortier, de la Cour des sessions.

Roger Dubé, un comptable agréé, est accusé de six chefs de fraude totalisant \$44 500 et d'avoir exigé ou accepté des commissions secrètes en 1979-1980. A l'époque, il siégeait au conseil d'administration de la Caisse d'entraide économique de Brossard.

De présumées victimes auraient porté plainte auprès de la

Sûreté du Québec dès juillet 1981. La police aurait fait enquête et soumis son dossier à la Couronne en 1983.

Mais ce n'est qu'en avril dernier que la dénonciation du comptable a officiellement été enregistrée.

Me Jean-Marc Patenaude, qui représente l'accusé, a demandé et obtenu un ajournement. Il soumettra vraisemblablement une demande de rejet de la poursuite pour cause de délais abusifs.

L'affaire reviendra devant le juge le 26 courant.

«UNE HALTE en GASPÉSIE»



L'AUBERGE DU FORT PRÉVEL

Un établissement de grande classe entre Gaspé et Percé. Un relais gastronomique reconnu (poisson, fruits de mer, spécialités). Golf, piscine, tennis, animation et garderie. Facilités pour groupes et conventions.

Forfait golf **59\$50** par personne, occupation double

Informations ou réservations: 1 (418) 663-2877

Société des établissements de plein air du Québec

FONDS
F.C.A.R.
FONDS POUR LA FORMATION DE CHercheurs
ET L'AIDE A LA RECHERCHE

Régie de
l'assurance automobile
du Québec

SUBVENTIONS DE RECHERCHE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un programme de subventions de recherche portant sur la sécurité routière est offert conjointement par la Régie de l'assurance automobile du Québec et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (F.C.A.R.). Il s'agit d'une ACTION CONCERTÉE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

* A distinguer d'une précédente action concertée sur la sécurité routière offerte pour les exercices 1983-1984 à 1985-1986 inclusivement.

Admissibilité: Les chercheurs, seuls ou en groupe, provenant des établissements universitaires ou collégiaux, des instituts de recherche à caractère public, ou qui n'ont pas d'affiliation institutionnelle reconnue, sont invités à présenter des demandes.

Objectifs:

- sensibiliser les chercheurs à l'importance d'un secteur de recherche encore peu exploité au Québec;
- inciter les chercheurs issus de diverses disciplines à travailler à l'amélioration de la sécurité routière;
- créer un potentiel de recherche en contribuant à la formation des chercheurs et des experts dont le Québec a besoin dans le domaine de la sécurité routière;
- assister financièrement les chercheurs effectuant des travaux qui contribuent au développement de la connaissance du système de mobilité routière et de son niveau de sécurité;
- stimuler la diffusion des connaissances dans le domaine de la sécurité routière et encourager leur exploitation.

Particularité: Les projets soumis doivent obligatoirement revêtir un caractère local ou régional.

Critères: Les critères d'évaluation des demandes sont les suivants:

- pertinence du projet par rapport aux orientations retenues;
- concertation avec les intervenants locaux ou régionaux en sécurité routière;
- qualité de la démarche poursuivie (créativité, problématique, méthodologie, innovation et progrès scientifique);
- qualité de l'équipe (capacité, production scientifique);

Credits disponibles pour 1986-1987: 200 000 \$

Inscription: Date limite de dépôt des demandes: 31 juillet 1986. Annonce des subventions: octobre 1986

Les documents nécessaires pour la préparation des demandes (guide explicatif et formulaires) sont disponibles dans les universités, les collèges, ou au Fonds F.C.A.R. à l'adresse suivante:

Fonds F.C.A.R.
979, rue de Bourgogne, 4^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1W 2L4
TÉLÉPHONE: (418) 643-8550

VOUS AVEZ PENSÉ À MAMAN?

Il n'est pas trop tard, vous trouverez chez nous une sélection incomparable de plantes suspendues et de potées fleuries offertes à des prix exceptionnels

DE PLUS,
toutes nos plantes vertes vous sont offertes à

25% DE RABAIS

OFFREZ-LUI AUSSI le guide BOTANIX le manuel du jardinage-loisir

Magnifiquement illustré, ce guide répondra sûrement à toutes ses questions.

LES BEAUX JARDINS S'HABILLENT CHEZ...

BOTANIX

Les centres-jardins complets

En vigueur jusqu'au 11 mai 1986

BLAINVILLE

Terrebois Ltée
412, chemin Sainte-Thérèse
Blainville 621-2830

BROSSARD — SAINT-LAMBERT

La Semence Supérieure Inc.
2051, rue Victoria
Saint-Lambert 572-5030

DORION-VAUDREUIL

Centre Jardin de l'Outaouais Inc.
607, rue Chicoutimi
Dorion-Vaudreuil 455-1603

LAPRAIRIE

Les Entreprises J.F. Faucher Inc.
110, chemin de Saint-Jean
Laprairie 659-2222

MONTRÉAL

Pépinière Pointe-aux-Trembles Enr.
13 535, rue Notre-Dame Est
Montréal 642-7071

PIERREFONDS

Jardin Cleroux et Frères Ltée
13 230, boul. Gouin Ouest
Pierrefonds 626-6040

REPENTIGNY

Pépinière Notre-Dame Inc.
325, rue Notre-Dame
Repentigny 585-3983 585-7402

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE

Ferme Florale Inc.
2190, boul. Laurier
Saint-Bruno de Montarville 653-6383

SAINT-HILAIRE

Pépinière Auclair & Frères Inc.
524, rue Ozias Leduc
Mont Saint-Hilaire 467-3623

SAINT-HUBERT

Pépinière Saint-Hubert Inc.
6600, chemin Champlain
Saint-Hubert 678-7826

SAINT-JEAN

Centre de Jardinage Saint-Jean Inc.
669, boul. du Séminaire
Saint-Jean 348-7443

SAINT-JULIE

Pépinière Plantarium 2000 Inc.
2000, chemin Belle-Rivière
Saint-Julie 649-2622

SOREL

Votre Centre de Jardinage et Pépinière
Comptoir Richelieu Inc.
355, rue du Collège
Sorel 742-9444

ELIZABETH ARDEN

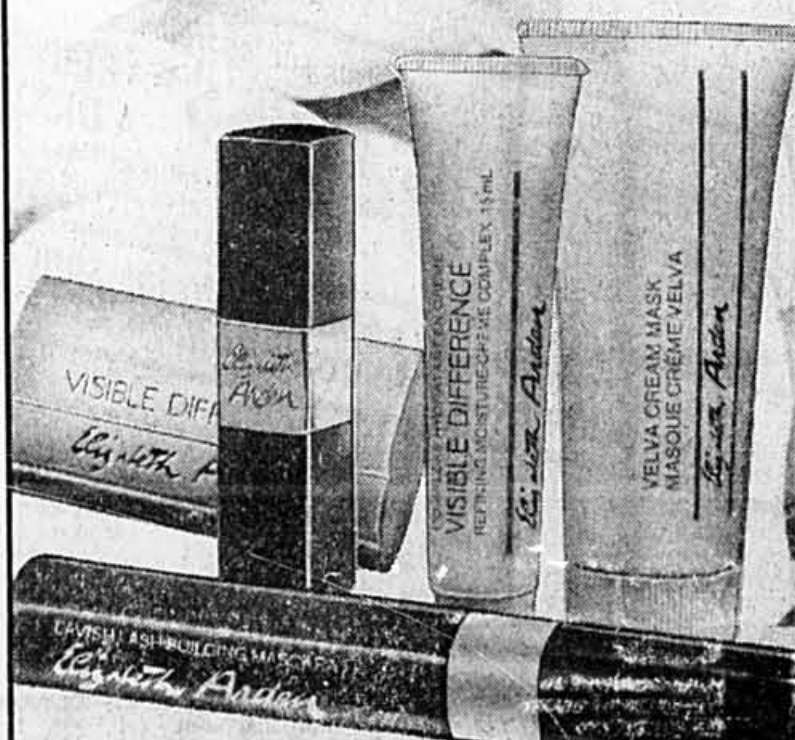
DYNAMIQUE-BEAUTÉ

En cadeau avec tout achat Elizabeth Arden de 15\$ ou plus

Dynamique-beauté, soins spécialisés et couleur charmante en format voyage: complexe hydratant Visible Différence, savon crème hydratant Visible Différence, masque-crème Velva, mascara épaississant noir pur et rouge à lèvres onctueux rouge New Wave. Offre en vigueur jusqu'à épuisement du stock.

Dans la gamme Elizabeth Arden: lotion à action énergisante, une nouvelle lotion qui peut détrôner toutes les autres, 40 mL 19\$ Fard à paupières Perfection 3 tons, Ombres passionnées, les plus vibrantes couleurs de la saison. 18\$

Achat en magasin seulement
204, produits de beauté.



Simpson
C'EST BIEN MOI